

---

# *Temps critiques*

---

## LES NOUVELLES ARTICULATIONS DE LA PUISSANCE

ÉTAT ET SOUVERAINETÉ DANS LA  
GLOBALISATION

FLUIDITÉ ET VIRTUALISATION  
DU TRAVAIL ET DE L'ARGENT

N° 18 – Automne 2016



# SOMMAIRE

*Jacques Wajnsztein*

État-réseau et souveraineté 3

*Gzavier*

Technologisation et transformations du travail,  
l'exemple des bibliothèques 63

*Temps critiques*

Projet de loi-travail et convergence des luttes : un  
malentendu ? 87

*Temps critiques*

Le projet El Khomri : un retour au xix<sup>e</sup> siècle ? 91

*Jacques Guigou*

État islamique ou communauté despotique ? 93

*Jacques Wajnsztein*

Au fil de quelques lectures : islamisme, fascisme,  
choc des civilisations, religions... 97

*Bruno Signorelli*

La communauté humaine : une société sans  
argent ? 117

*Jacques Wajnsztein*

Quelques remarques autour de la question d'un  
monde sans argent 127



# ÉTAT-RÉSEAU ET SOUVERAINETÉ

*Jacques Wajnsztein*

VERS UNE « DÉMOCRATIE ABSOLUE<sup>1</sup> »

## Contrôle et auto-contrôle

L'ÉTAT NATIONAL AU SEIN DU CAPITALISME MONDIALISÉ est souvent perçu, dans une perspective qui se veut critique, comme écartelé entre d'un côté la nécessité de rendre compatibles les intérêts de son économie nationale alors que la concurrence économique est internationale et de l'autre la nécessité de sa survie conçue en termes sécuritaires avec l'idée d'un État réduit au ministère de l'Intérieur dans une « société carcérale<sup>2</sup> ». *Police partout, justice nulle part* comme on peut l'entendre lors des manifestations. Il n'y a là rien d'inventé. Vidéosurveillance au quotidien, fichage généralisé à toutes les procédures administratives font maintenant partie du décor de la société capitalisée dans laquelle les individus-démocratiques pratiquent une nouvelle forme de contrat hédoniste informel avec l'État sur la base du « j'en profite sous votre contrôle ». Sur cette base du donnant-donnant, il n'est pas difficile, pour l'État, d'étendre ce contrat implicite en ressuscitant l'ancien contrat des débuts de la société bourgeoise (Hobbes, Locke<sup>3</sup>) basé sur la cession d'une part de liberté individuelle contre un gain de sécurité collective.

---

1 – Cette notion est avancée par Claudio Ielmini dans *Le Léviathan et le terrorisme*, L'Esprit Frappeur, 2004.

2 – Un « État pénal » comme l'appellent certains gauchistes (en Italie surtout) ou le sociologue bourdieusien Loïc Wacquant dans ses études sur la répression de la délinquance aux États-Unis. Il ne serait nullement antagonique avec un État social comme le montre l'exemple historique de l'Allemagne de Bismarck. À l'inverse, la III<sup>e</sup> République française offre l'image d'un État démocratique sans assistance sociale ni loi sur les pauvres.

3 – Sans qu'il en soit fait publicité (on reparle plus de Schmitt que de Hobbes), les thèses de Hobbes reprennent de la vigueur avec l'idée que les sujets de droit ne le sont que tant qu'ils restent dans la sujétion, mais que cela ne peut s'appliquer aux révoltés car la rébellion ne serait qu'un retour à l'état de guerre de tous contre tous. Sur le sens étymologique et historique du terme de rébel-

Le renforcement des moyens de contrôle de l'État par l'intermédiaire des nouvelles technologies (contrôle des communications, vidéosurveillance, relevés d'ADN, bracelets électroniques), et une tendance à la criminalisation des luttes à travers une politique répressive, sont censés répondre au développement général d'un sentiment d'insécurité diffus et élargi.

Ce n'est donc pas principalement le niveau général des luttes de classes ou des luttes tout court qui détermine des lois sécuritaires, mais plutôt le fait que l'État ne semble plus avoir d'ennemi déclaré ou visible. Cette situation ne pousse paradoxalement pas à la détente puisque, le consensus aidant, l'État aura plutôt tendance à tirer sur tout ce qui bouge sans en apprécier le réel danger<sup>4</sup>. On est dans une logique inversée par rapport à celle de la société bourgeoise. Celle-ci était fortement dépendante du rapport de classes et donc des rapports de force entre ces classes. Il fallait répondre à la révolution par la contre-révolution, il fallait sévir quand ça « chauffait », y compris en faisant tirer sur les ouvriers et les mineurs. Dans la société capitalisée, on sévit peu ou alors par prévention, mais un peu dans le brouillard parce qu'elle ne comprend pas qu'on s'oppose à elle autrement que de façon classiste ou corporatiste. Elle ne comprend donc rien à la révolte des banlieues pas plus qu'aux convertis au djihadisme, rien à la « mouvance anarcho-autonome » et à l'insurrectionnalisme quand, dans le même temps, l'anarchisme cherche à gagner ses lettres de noblesse dans l'université, la recherche et la culture et que des particularismes (néo-féministes, LGBT, racistes) demandent des droits en pensant subvertir l'ancienne norme dominante parce qu'ils s'affirment « radicaux ».

L'État ne semble donc plus rencontrer d'ennemi intérieur déclaré. Dans cette mesure, les oppositions aux processus de domination ou d'exploitation n'apparaissent plus légitimes de par leur caractère de masse et leur récurrence (pensons aux grèves et aux occupations d'usine dans la période précédente), mais comme de simples résistances, des actes de desperados. Il est donc tentant pour le pouvoir,

---

lion, on pourra se reporter à l'article de Sophie Wahnich dans *Le Monde des Livres* du 3/10/2014.

4 – Cf. les accusations contre les présumés auteurs de *L'insurrection qui vient*.

de criminaliser des actes de violence au cours de manifestations publiques ou au cours d'actions type coup de force en petits groupes dans la mesure où ils apparaissent minoritaires ou déplacés parce que sans rapport immédiat ou visible avec la lutte ou le conflit qui en est à l'origine. Dans la foulée, cette criminalisation peut être étendue aux intentions de destruction de biens publics comme dans le cas des accusations contre les sept inculpés de Tarnac qui ont été requalifiés en actes terroristes ou à des actes qui naguère n'auraient été considérés que comme relevant des tensions sociales (chemise de cadre déchirée à Air France) que le véritable terrorisme ne se soit mis à frapper et à faire sentir sa petite différence ; ou à de simples actes de désobéissance civile dans le cas du soutien aux travailleurs sans papiers et à leurs enfants.

Le « tout sécuritaire » est un sécuritaire obsédant pour l'État comme pour l'individu-démocratique. C'est donc un sécuritaire élargi et en quelque sorte supra-classiste. En effet, il est le produit non seulement de la peur de « possédants » de plus en plus nombreux, de plus en plus variés parce que de plus en plus « petits » (propriétaires de leurs logements, de leur voisinage, de leurs voitures, de leurs portables), mais aussi des caractéristiques d'une société capitalisée dans laquelle la « liberté » croissante liée à un processus d'individualisation toujours plus poussé se paie d'une augmentation des risques ou au moins du sentiment de risque (isolement social, insécurité, précarité). Le résultat c'est une menace diffuse qui pousse plus au retrait des individus qu'à leur intervention sociale-politique. Face à cela, l'État peut se présenter comme celui qui a tous les droits puisqu'il est le responsable de la conservation et de la reproduction du rapport social d'ensemble. Mais il se présente à nouveau, comme à l'époque de Hobbes, comme le garant de contrats individuels plus que comme l'initiateur d'un contrat social.

C'est le temps de la « démocratie absolue » qui interdit de plus en plus des comportements jugés à risque tout en « libérant » de plus en plus les mœurs. Le nouveau sens civique c'est celui de la responsabilité avec inversion de principe. Ainsi, les comportements qui étaient considérés comme de l'ordre de la délation et de la collaboration sous les fascismes deviennent, si ce n'est des comportements citoyens, au moins des actes responsables de vigilance dans la démocratie absolue.

Il y a donc bien toujours contrôle et donc pouvoir hiérarchique vertical.

Cachez des juifs et vous devenez un « Juste », hébergez des sans-papiers et vous risquerez la prison. La dénonciation des sans-papiers est encouragée de fait si ce n'est de droit. Contrairement à ce que disent certains<sup>5</sup>, l'initiative de ces politiques n'est pas le fait unilatéral de l'État puisque justement les individus-démocratiques et leurs nouveaux types d'associations vont au-devant des demandes de civisme de l'État en transformant eux-mêmes leurs réactions immédiates et personnelles en demandes de droits toujours plus spécifiques (droit de propriété y compris sur son propre corps, droits des riverains) ou en dépôts de plaintes contre les « nuisances » dues aux pauvres ou aux personnes déplacées qui troubleraient les « beaux quartiers ».

Mais ce contrôle n'est plus essentiellement d'ordre disciplinaire. Plutôt que d'imposition par le pouvoir, nous avons une imprégnation qui fait que certains en viennent à parler de soumission volontaire. Mais ce terme employé par La Boétie est trop marqué par son époque qui n'était pas celle des droits. Ou alors il faut reconnaître une positivité de la soumission, qu'elle n'est pas seulement soumission à des pouvoirs et des contraintes, mais aussi soumission à des désirs et des plaisirs. Par exemple sur la question du fichage aujourd'hui, c'est bien plus par l'intermédiaire des cartes d'identité nouvelle formule, des cartes vitales, des cartes bancaires ou de multiples cartes de consommateurs ou par le biais de l'utilisation du courrier électronique ou de téléphones portables que le fichage est généralisé... et accepté dans le cadre d'un donnant-donnant entre État et individu<sup>6</sup>. C'est ce montage particulier qui installe le capitalisme et la démocratie comme « le moins mauvais des systèmes » et signe la fin de la « société civile » et de son autonomie par rapport à la société politique. En réalité, dans la société capitalisée, il n'y a plus ni société politique ni société civile

---

5 – Par exemple Anselm Jappe dans son article « La violence mais pourquoi faire ? », *Lignes*, n° 29, mai 2009.

6 – L'ancien fichage directement policier n'opère plus qu'à la marge comme le montre d'ailleurs la suppression des « Renseignements généraux » par Sarkozy et la mise en place de fichiers plus ciblés comme le fichier « S », le fichier des délinquants sexuels, etc.

au sens hégélien du terme, un sens qui a perduré tant bien que mal jusqu'aux années 1970.

Il y a donc aussi auto-contrôle ou contrôle horizontal.

Le connexionnisme généralisé permis par les nouvelles technologies constitue une des bases de l'adhésion des individus à la société capitalisée. Une sorte de nouveau contrat implicite à la Hobbes entre individu et société dans lequel l'individu-démocratique pense accéder à une plus grande richesse de communication sociale ou encore à une plus grande autonomie au détriment d'un pouvoir de contrôle sur les technologies qu'il abandonne au pouvoir politique et aussi à ceux qui les initient (les GAFA : Google, Apple, Face book, Amazon). Désormais, chaque individu-démocratique tient ses comptes sur une balance fictive qui établit un ratio avantages/inconvénients. Cela rend un peu vaines bien des luttes. Il en fut ainsi de la lutte contre le fichage des enfants à l'école primaire dans le cadre de la réforme de 2008. Sans vouloir la caricaturer ou faire preuve de cynisme (certains d'entre nous y ont participé), cela revenait à faire que des parents fichés eux-mêmes quasi naturellement de par leur mode de vie, c'est-à-dire sans rapport avec une quelconque pratique politique critique qu'ils pouvaient avoir ou ne pas avoir par ailleurs, luttaient pour que leurs enfants ne le soient pas trop tôt... alors que dans le même temps ils les préparaient déjà, via l'utilisation de plus en plus précoce d'un téléphone portable rendu incontournable à leurs yeux, à participer au contrôle social. Par là même, ils s'illusionnaient sur leur capacité à maintenir ou recréer une sphère d'intervention politique qui garde son autonomie par rapport aux rapports sociaux dans leur ensemble. Quant à la vidéosurveillance, le « souriez vous êtes filmés » fait partie intégrante d'une société maintenant capitalisée qui est aux antipodes de certaines sociétés anciennes qui, pour des raisons spirituelles, refusaient de se « faire voler leur âme ». Dans la société capitalisée Facebook dévoile au contraire les âmes, car tout doit circuler sans cesse et dans la transparence. Dit autrement, rien ne doit être caché d'un individu-démocratique qui a perdu toute substance. Il doit donc sans arrêt démontrer qu'il existe encore, qu'il a une forme que les adeptes du « branchement » aux nouvelles technologies cherchent à exprimer et/ou un contenu que les adeptes du ressourcement par les identités cherchent à faire remonter à la surface ou même à

créer de toutes pièces. D'où, la nécessité, dans ce contexte, de publiciser sa propre image privée au sein d'un espace public lui-même en voie de privatisation.

Dans les deux cas, fichages et vidéosurveillances, l'opposition ne peut qu'être idéologique et au niveau des principes, mais elle ne peut prendre un sens politique subversif en l'absence d'une base réelle ou matérielle de critique du capital dans sa totalité. C'est cette base matérielle que les mouvements des places cherchent à ressusciter partout quand l'occasion se présente, c'est-à-dire quand il devient possible de convoquer un ou des collectifs qui ne soient pas constitués que de l'agrégation d'individus atomisés.

### **La gestion des situations d'urgence...**

L'État contemporain de la société capitalisée n'existe plus essentiellement sous la forme du Léviathan, c'est-à-dire, selon Hobbes, du pouvoir absolu de l'État seul garant d'un ordre qui autrement serait troublé par la guerre de tous contre tous. On peut caractériser sa nouvelle forme de puissance comme celle d'un État qui est présent partout dans les tissus du corps social. Il est donc fort parce que sa domination n'a pas à prendre la forme de l'exceptionnalité même si sa Constitution ou son arsenal juridique de réserve prévoit des lois d'exception pour les situations d'urgence.

Pourtant, la moindre action répressive de l'État est souvent présentée comme relevant d'une fascisation du pouvoir alors que nous ne sommes plus au début des années 1970 quand « l'État-Marcellin » a été tenté de prendre des mesures contre-révolutionnaires fortes, suite aux événements de 1968, ayant pu faire penser à certains, à tort, qu'elles signifiaient une « fascisation ». L'État est toujours pensé comme tout puissant alors que son raidissement à cette époque signalait déjà une faiblesse et non une force (crise de l'État gaulliste et instabilité chronique de l'État italien). De la même façon qu'une restructuration industrielle et un processus de mondialisation/globalisation allaient suivre la baisse de productivité des années 1960, une restructuration de l'État s'avérait nécessaire. Tentons une analyse de cette période charnière de la domination du capital en lui appliquant notre hypothèse du passage d'un État-nation comme forme politique de la société bourgeoise à un État-réseau comme

forme politique de la société capitalisée. Alors que comme ailleurs on assiste en Italie à une résorption des institutions et de leur fonction politique, les structures bureaucratiques des anciens corps (police, armée, justice) perdurent, mais sous forme autonomisée. Elles cherchent alors, dans une logique de puissance, à s'imposer par un système dense de relations sociales qui pénètrent aussi bien les autres sphères du pouvoir que celles plus informelles de l'économie souterraine, des mafias et des groupes politiques d'extrême droite<sup>7</sup> jusqu'à provoquer une « stratégie de la tension ». La fameuse Loge P2 en représentait un exemple en Italie, les liens entre la DC et la mafia un autre. Mais paradoxalement ces signes d'autoritarisme sont la marque d'un État faible qui doit taper du poing sur la table pour se faire entendre, ne pas simplement prendre des mesures d'exception mais faire de l'exception la règle. Un état d'exception endémique devient alors un État d'exception. Tel est le cas de l'État italien des « années de plomb », un État qui a développé un « état d'urgence permanent » (Persichetti et Scalzone<sup>8</sup>). Une situation dans laquelle les juges se

---

7 – Cf. sur ce sujet le livre de Giancarlo De Cataldo *Romanzo criminale* (Métaillié, 2006) et son adaptation cinématographique par Michele Placido.

8 – Cf. Persichetti et Scalzone : *La révolution et l'État*, Dagorno, 2000, p. 119-131. L'Italie promulgue des « lois spéciales » contre la subversion qui furent votées « en urgence » en 1978, puis une loi sur les repentis à l'origine destinée à la lutte contre la mafia puis réutilisée dans la répression de la lutte armée, une autre sur la dissociation d'avec la lutte armée, etc.

Si on peut reconnaître à Persichetti et Scalzone le fait de bien avoir rendu compte de l'exceptionnalité qui a régné en Italie pendant les « années de plomb », il n'en est pas de même des développements plus récents de Giorgio Agamben sur cette question. Le constat selon lequel l'état d'exception tend de plus en plus à devenir la règle constitue le point de départ de sa réflexion. L'Allemagne et la France seraient pour lui des « dictatures constitutionnelles ». Mais depuis le 11 septembre 2011, l'État se serait dégagé de sa contrainte temporaire en faisant de l'état d'exception une forme de gouvernance parce que la guerre contre le terrorisme serait devenue une guerre infinie (cf. *État d'exception, Homo Sacer II*, Seuil, 2003, chapitre 1). Gouvernement par décret, toute puissance de l'exécutif seraient les marques de cette gouvernance. Mais tout son développement est centré sur Guantánamo comme symbole de la « vie nue » créée par le vide juridique de ces nouvelles situations. Or Guantánamo et même le *Patriot Act* font plus figure de cas limites que courant. Ce qui est juste c'est le

substituent à des partis politiques compromis par leurs magouilles politiciennes et leurs relations mafieuses, afin d'abord d'anéantir la subversion prolétaire à coup de lois spéciales, ensuite de contrôler les « pouvoirs invisibles » (N. Bobbio), dans des opérations de « purification » comme *Mani pulite*. Mais même dans ces situations d'exception, les pays démocratiques ne peuvent utiliser des moyens qui ne feraient pas un minimum consensus parmi des individus-démocratiques tenus en alerte par des médias à l'affût. Ainsi, apprenant que les anarchistes s'étaient fait imputer l'attentat de la piazza Fontana, l'État dut reconnaître progressivement la responsabilité de groupes néo-fascistes et même sa propre implication dans la mesure où ces groupes entretenaient eux-mêmes des rapports étroits avec certaines fractions de l'appareil répressif d'État. C'est aussi comme cela que vingt ans plus tard les exactions policières de Gênes ont conduit à la démission de certains responsables de l'ordre public.

D'une manière générale, à partir du moment où on émet l'hypothèse d'une tendance de l'État-nation à exercer maintenant sa puissance sous forme réseau plus que sous forme souverainiste, il nous paraît erroné de voir dans les transformations actuelles de la domination une soumission du politique au juridique et au policier. Cela ne peut correspondre qu'à une situation exceptionnelle ou particulière. Il y a bien plutôt une tendance au contrôle général de l'État sous sa forme réseau et le pouvoir judiciaire doit se frayer une nouvelle place dans l'organigramme général du pouvoir, car il n'est plus seulement celui qui fait appliquer des lois strictement définies et délimitant des droits, des devoirs et des types de justiciables dans une conception très classiste et bourgeoise et même parfois aristocratique du droit comme en Angleterre. Aujourd'hui l'application des lois ne garantit plus seulement les puissants contre les pauvres et les dominés, mais elle met en danger les puissants eux-mêmes quand ils se trouvent imbriqués dans des luttes de réseaux de pouvoir (délits d'initiés, blanchiment d'argent, financements obscurs de partis politiques et de campagnes électorales).

---

fait de dire que l'absence d'ordre mondial stable aujourd'hui brouille les frontières entre amis/ennemis et guerre/paix. Mais c'est bien plus le processus de globalisation et la crise de souveraineté induite qui nous en semble la cause que l'hypothèse d'un état d'exception permanent.

En effet, même s'il existait, par exemple dans les années 1930, des attaques contre les puissants, elles débouchaient sur des scandales (Stavisky) alors qu'aujourd'hui le délit d'initié est devenu la norme et les frivolités de la Société Générale sont mises dans le pot commun. L'État n'est donc pas devenu ou redevenu autoritaire, il est devenu total, comme le capital. Dans sa forme réseau, ses ramifications pénètrent la vie quotidienne de chacun. On est loin de l'État de Bakouline prenant d'assaut l'Hôtel de ville de Lyon. Dans ce processus, on peut dire que l'Italie est mieux placée que la France jacobine, car elle a une longue pratique de l'organisation en réseaux, que ce soit celle de la Camorra napolitaine ou celle des petites entreprises textiles du centre de l'Émilie-Romagne. D'ailleurs, les États démocratiques possèdent en général, dans leur arsenal juridique courant, les moyens de faire face aux situations exceptionnelles ou d'urgence. Revenons un peu dans les détails pour ce qui est de la France. Tout d'abord, l'état d'urgence fait en France l'objet d'une définition dans la loi du 3 avril 1955 : c'est le renforcement temporaire des pouvoirs de police administrative dans les mains du ministre de l'Intérieur et des préfets sous contrôle du juge administratif. Il s'agit donc de faire passer en temps de paix une juridiction de guerre afin de légaliser la raison d'État. Le journal *Le Monde* à l'époque ne manqua pas de faire remarquer le rapport entre la faiblesse de la IV<sup>e</sup> République et le recours à de telles mesures extraordinaires<sup>9</sup>. Alors qu'elle masquait la guerre faite au FLN et la criminalisation de l'insurrection algérienne, elle fut pourtant reconnue conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel et les juridictions spéciales se succédèrent au gré de la volonté des gouvernements suivants. Ainsi, une Cour de sûreté de l'État fut créée en 1963<sup>10</sup> alors que les principaux généraux putschistes avaient déjà été condamnés et elle resservit en 1968 et dans les années qui

---

9 – La remarque est valable pour Valls aujourd'hui qui nous déclare qu'on est en guerre. Il n'y croit pas lui-même, mais au-delà de l'effet d'annonce sécuritaire, il peut légitimer à l'avance de nouvelles mesures dérogoratoires.

10 – De Gaulle était très clair là-dessus quand il déclarait en 1963 à son garde des Sceaux Jean Foyer : « Il y a d'abord la France, ensuite l'État et enfin dans la mesure où il est possible de préserver les intérêts des deux premiers, il y a le droit ».

suivirent avec l'interdiction des groupuscules gauchistes et les condamnations de leurs dirigeants. Elle fut finalement supprimée en 1981 par Mitterrand, comme d'ailleurs la loi anti-casseur de juin 1970. Mais malgré tout, la loi de 1955 perdure, et le Conseil constitutionnel la déclara à nouveau conforme en 1985 et le Conseil d'État en 2005. Pour faire bon poids, la révision constitutionnelle de 2008, dans ses articles 42 et 48, indique qu'un état de crise implique l'état d'urgence. Par ailleurs, la nomination de juges anti-terroristes aux compétences élargies est devenue une pratique dérogatoire courante et normalisée de fait.

### ... et son expérimentation après les attentats du 13 novembre 2015

C'est cette vieille loi de 1955 qui va être réactivée sous une forme modifiée le 20 novembre 2015 en permettant qu'elle soit utilisée sous la seule décision du Président de la République, une situation juridique assez exceptionnelle que l'on ne retrouverait, d'après les juristes, qu'en Égypte.

Ce type de mesures s'accompagne le plus souvent d'un discours approprié qui permet de construire la figure d'un ennemi de l'intérieur (le plus souvent imaginé : « anarcho-autonome ») quand celle de l'ennemi traditionnel de classe s'est évanouie au profit de contestations diffuses et de « trajectoires révolutionnaires »<sup>11</sup> alternatives ; et d'autre part de répondre au caractère diffus des guerres asymétriques que livrent des organisations terroristes internationales dont les États ne savent plus si elles méritent le nom d'ennemi extérieur ou d'ennemi intérieur. Dans le premier cas, les États y répondent sur le modèle du « Nous sommes en guerre » du *Patriot Act* américain ou de l'état d'urgence français ; dans le second est brandie l'idée d'un apartheid social dommageable (Valls reprenant ici une formule des groupes politiques libertaires, mais en l'utilisant à sa convenance). La frontière est toutefois floue puisque Valls semble vouloir lier le « nous sommes en guerre » avec « l'apartheid social » dans le projet de déchéance de la nationalité.

---

11 – Cf. leur recension dans le livre : *Trajectoires révolutionnaires du XXI<sup>e</sup> siècle*, L'éclat, 2014.

Si la reconnaissance de l'existence d'un « apartheid social » ressemble plus à un discours de gauche qu'une politique du karcher (Sarkozy) il n'en reste pas moins dans le cadre d'une interprétation en termes de zones ghettoïsées alors que, au moins pour ce qui est de la France, la fluidité des communications a plutôt tendance à s'accélérer et les réseaux de moyens de transport collectif à se densifier. Il y a eu en effet, un double mouvement d'installation ou de rejet de nouvelles populations pauvres en périphérie d'un côté, de désenclavement des centres-ville par rapport aux périphéries de l'autre (extension des lignes de métro ou RER, mise en place de lignes de tramways, etc.). Ce va-et-vient incessant est justement significatif d'une mixité sociale et géographique plus grande et non pas un exemple de relégation. Cette dernière peut certes exister en tendance, mais c'est alors quand le quartier se replie sur lui-même sous le coup des pratiques mafieuses ou communautaristes ou encore d'insuffisance d'effort de la part de l'État (comme en Seine St-Denis dans le domaine de l'éducation) ou des collectivités locales. Mais le développement au grand jour des activités religieuses (construction de mosquées et présences d'imans) parce qu'encouragées par l'État et les institutions religieuses officielles, ainsi que le développement d'activités illégales parallèles, largement tolérées par la police parce que largement tolérées par l'État, vont dans le sens d'une stabilisation même si tout n'est pas « sécurisé ». Jusqu'à un certain point, activités sociales et associatives légales et activités illégales compensent en partie l'existence de friches industrielles et le manque de travail officiel et reconnu.

Dans la plupart des cas coexistent, mais de façon conflictuelle, d'un côté un imaginaire populaire nostalgique des quartiers populaires concentrant à la fois lieux de travail et lieux d'habitation avec des valeurs fixes et reconnues qui soudaient la communauté ouvrière ; et de l'autre la réalité actuelle de l'individualisation des rapports sociaux, de la crise du travail et de la famille, la présence des bandes et du sentiment d'insécurité qui en découle. Ce ne sont pas que les rapports sociaux qui se sont individualisés, mais aussi les peurs qui convergent vers un « ressenti » d'insécurité face à la détérioration du bâti, la disparition des commerces, la « rouille » au bas des immeubles et la présence des bandes.

Face à ces « ressentis » impalpables et diffus<sup>12</sup>, les pouvoirs publics répondent par une matérialisation du sécuritaire (caméras de surveillance, contrôles policiers et interventions ponctuelles de la BAC dans le plus pur style bande contre bande) dont l'effet se veut plus performant que performant.

Pour en revenir aux nouvelles mesures, on peut dire que du point de vue même de la sécurité leur légitimité n'est pas bien établie. Il n'y avait nul besoin d'en rajouter sous prétexte d'attaques terroristes. Tout au plus, d'après des universitaires juristes (cf. Dominique Rousseau dans *Le Monde* daté du 22/12/2015), l'article 16 et l'article 36 n'ayant plus aucune légitimité situationnelle, auraient pu être remplacés par un article sur l'état d'urgence en posant son principe dans la Constitution et en faisant voter une loi organique d'accompagnement, c'est-à-dire une loi soumise au Conseil constitutionnel, qui aurait précisé que les droits « sacrés » comme ceux de la presse, de la fonction parlementaire et de la fonction judiciaire<sup>13</sup> ne pouvaient être transgressés. Mais rien de tout cela ne fut finalement pris en compte. Le ministre de l'Intérieur actuel, B. Cazeneuve en est à sa troisième demande de vote de prolongation de l'état d'urgence, le prétexte en étant l'existence de cibles sportives liées à deux grands événements en France, championnat d'Europe de football et Tour de France. Mais en fait, il y a gros à parier que la raison politique qui se cache derrière ces mesures sécuritaires est celle de la possibilité de profiter de ce laps de temps pour faire adopter une loi contre la criminalité organisée qui intègre (définitivement donc) les dispositions actuelles prises au

---

12 – Le « ressenti » est aujourd'hui la nouvelle forme d'appréhension du réel chez l'individu-démocratique. Il remplace progressivement à la fois le bon sens populaire (avant la température de l'air n'était pas ressentie mais vécue) et la conscience de classe (on sait par les sociologues et les journalistes que les classes moyennes « ressentent » le déclassement).

13 – La loi du 3 juin 1958 impose aux constituants de faire de l'autorité judiciaire la garante des libertés essentielles telles qu'elles sont définies par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946. L'article 16 contrevient pourtant à cette directive en supprimant le pluriel de « libertés ». La jurisprudence du Conseil constitutionnel a encore réduit le champ d'application en distinguant liberté individuelle et liberté personnelle.

cours de l'état d'urgence. Ce serait revenir au projet premier d'intégrer ces mesures à la Constitution, projet qui s'est révélé trop ambitieux et risqué pour le pouvoir en place. En effet, cela aurait signifié prononcer l'état d'urgence au nom de l'ensemble du corps social alors que le discours dominant est celui d'une société des individus. Le gouvernement s'est finalement contenté de réaliser son projet par la petite porte en faisant adopter par les deux Chambres son projet de réforme pénale ce qu'il n'a pas réussi à obtenir pour la déchéance de nationalité.

Le bilan est assez pauvre : à l'heure actuelle (premier juillet 2016) 12 attentats déjoués depuis 2013 dont 7 depuis janvier 2015 or l'état d'urgence ne date que de novembre 2015. De plus ces résultats ne sont pas forcément dus aux nouvelles mesures. Cela fonctionnait auparavant par l'application de l'article 66 de la Constitution dans lequel le juge judiciaire garantit les libertés individuelles ; or, cela ne fonctionne pas mieux depuis avec la domination de l'administratif sur le judiciaire. Pourtant, les perquisitions administratives ont écarté le juge judiciaire au profit du juge administratif, mais celui-ci a du mal à arbitrer entre ordre public et libertés publiques. Il peut aussi être soumis à des pressions politiques, ce qui semble le cas aujourd'hui puisqu'une dizaine de juges ont publié un texte sur Médiapart pour se plaindre de cet état de fait.

La jurisprudence du Conseil constitutionnel complique encore les choses en tendant à distinguer la liberté « individuelle » qui resterait de l'ordre des autorités judiciaires et la liberté « personnelle » (par exemple celle d'aller et venir) qui relèverait des autorités administratives. C'est apparemment sur la base de cette distinction que des militants écologistes ont été inquiétés pendant la Cop 21.

Certaines composantes de ce qui était considéré comme relevant de la liberté individuelle : liberté d'aller et venir, secret de la correspondance et inviolabilité du domicile sont remis en cause par les assignations à résidence, la consultation des données numériques et les perquisitions administratives. La jurisprudence du Conseil constitutionnel semble concentrer le concept de liberté individuelle sur le seul droit de ne pas être détenu arbitrairement plus de douze heures. Il n'empêche que neuf sur dix des arrêtés de préfecture sur l'interdiction de manifester ont été déjugués par la justice administrative !

## LES NOUVELLES ARTICULATIONS DE LA PUISSANCE

### Déterritorialisation et reterritorialisation

Il faut replacer l'ensemble de ce processus qui mêle contrôle et auto-contrôle dans le cadre des nouvelles articulations de la société capitalisée. Ce qu'il faut mettre à jour, c'est cette nouvelle articulation entre la politique, le social et le juridique avec très souvent une réduction du politique au juridique que ce soit dans le cadre de l'état d'exception comme dans l'Italie des « années de plomb », les États-Unis du *Patriot Act* et de la prison de Guantánamo, la France de l'après 11 novembre 2001 ou dans le cadre du néo-libéralisme qui, dans sa dimension politique réduit la lutte pour l'égalité à une lutte contre les discriminations et pour l'équité. Articulation aussi entre socialisation et domination, articulation enfin entre local et global puisque dans ce dernier cas de figure, l'État n'est pas perçu comme l'instrument de cette articulation quand il s'exprime et intervient sous sa forme réseau dans la mesure où ses interventions apparaissent moins visibles qu'auparavant.

Plus concrètement, au niveau national, cette réorganisation apparaît comme une perte de compétence de l'État alors que son rapport à l'émergence concomitante de nouvelles entités territoriales constitue dorénavant un agencement spécifique censé produire un alliage entre les différents niveaux d'intervention, du plus proche au plus éloigné, du plus petit au plus grand. Nous avons un exemple de cette stratégie avec la création de la « grande région » censée être mieux en phase avec l'intégration européenne. En effet, elle rendrait compte de l'interdépendance entre niveau II (le niveau national du marché et des anciens États nation) et niveau I (le niveau mondial du capitalisme du sommet). Mais c'est aussi tout le territoire national qui fait l'objet de cette restructuration. Ainsi le projet vise à rendre sa ruralité au département (articulation niveau II/niveau III (le local et ses marges, ses activités informelles), mais par contre à en détacher sa métropole, figure issue d'une nouvelle perspective urbaine (articulation niveau II/niveau I).

Dans cette perspective, L'État est censé faire de la place aux régions sans sacrifier les départements en les protégeant de la domination des métropoles. L'interdépendance des niveaux serait ainsi assurée en

gommant autant que faire se peut les rapports de pouvoir au niveau géopolitique.

Cette construction reste très idéologique. La dynamique actuelle du capitalisme du sommet (le niveau I), c'est de déterritorialiser dans sa recherche de fluidité, quitte à ce que le politico-administratif vienne ensuite reterritorialiser au niveau II et III... sans chercher à savoir ce qui « fait territoire ». D'où la gageure que constitue le passage de 25 à 13 régions en France ! On peut donc avoir une toute autre interprétation de ce processus qui est que les métropoles qui raisonnent en villes globales (Londres, Paris, Barcelone), c'est-à-dire au niveau I, veulent s'émanciper en premier lieu des périphéries et des départements (niveau III) et finalement des États-nations (niveau II). On en a un exemple récent avec la proposition du nouveau maire de Londres de créer un permis de travail spécial pour la capitale de l'Angleterre ! Le problème est du même ordre, mais en plus étendu, pour ce qui concerne l'Europe : quelles sont ses limites ? Jusqu'où pousser à l'Est ? Quelle place pour la Turquie ?

Les réponses ne seront pas les mêmes suivant le niveau de souveraineté déployé à cette échelle. L'Europe n'est pas encore une puissance politique capable de faire siennes la nature mondiale du capital et sa tendance au nomadisme. Or c'est ce nomadisme qui l'emporte au niveau du capitalisme du sommet. Les flux l'emportent sur les immobilisations, la capitalisation sur l'accumulation. Et l'absence d'une puissance politique européenne entraîne la désunion des États et des conflits entre type de souveraineté exercée et donc type d'accrochage au cycle européen d'abord et au cycle mondial ensuite. Des chocs se produisent alors au sein de chaque État entre d'un côté la prise en compte des intérêts généraux capitalistes de niveau I et de l'autre, des considérations nationales liées au niveau II (cf. le récent cas Alstom pour la France) ; et entre États, comme le montrent les dernières directives de la Communauté européenne contre Apple visant à faire payer des impôts aux sociétés là où elles réalisent leurs profits et non là où elles ont leurs sièges sociaux. L'Irlande, qui, tout en étant dans la Communauté européenne, se rêve en territoire hors sol, s'apprêterait à faire appel de cette mesure !

Il en résulte que la conflictualité augmente au niveau du capitalisme du sommet. L'état de capitalisme sauvage n'étant plus tolérable

quand la compétition et la concurrence viennent buter sur les interdépendances (mondialisation et globalisation, division internationale du travail de plus en plus fine et complexe), il s'avère nécessaire d'aboutir à un minimum d'ordre et à des régulations stabilisantes. D'où la prolifération des Gx, des sommets sur le climat et le développement durable, l'énergie, etc. La « lutte » contre les paradis fiscaux nous en fournit un autre exemple. Ces grandes manœuvres ne touchent pas que la sphère économique. En effet, contrairement à la vulgate actuelle qui est de dire que le problème vient de l'autonomisation dominante d'une économie désencastrée du social et du politique comme le pensait K. Polanyi dans *La grande transformation*, dans le procès de totalisation et d'unification du capital, chaque sphère tend vers l'inhérence avec les autres. « L'humanitaire » (tribunaux internationaux de justice, conférences et aides pour les réfugiés) imprègne le politique (abolition des barrières de toutes sortes à la circulation des personnes quand les migrants deviennent massivement des réfugiés), qui imprègne aussi l'économie avec une arrivée massive de force de travail potentielle.

Angela Merkel, représentante de la puissance dominante en Europe a d'ailleurs tout de suite pris position pour une ouverture maximum représentant les intérêts stratégiques du niveau I de la domination, celui d'un capital global déterritorialisé, mais organisé en réseaux de production (les FMN et leurs filiales), de circulation (finance) de distribution (Walmart and co), d'investissement (les IDE), d'information (grands groupes de presse) et de communication (Google, Face book) tous garantis par un droit et des institutions internationales. Ce n'est que dans un deuxième temps, et influencée par des réactions défavorables en Allemagne, qu'elle s'est rangée aux politiques plus prudentes de ses voisins. En effet, dans leur majorité, ces derniers continuent à penser en tant qu'États nationaux en charge de la reproduction des rapports sociaux au niveau II et donc dans les termes d'une souveraineté définie par le contrôle sur un territoire (Orban).

Comme le définissait Carl Schmitt, le souverain est celui qui a le pouvoir sur les frontières. La menace de Brexit<sup>14</sup> en GB exprime cette contradiction entre niveau I où le capital s'affirme transnational et connexionniste<sup>15</sup> et niveau II où la symbiose capital-souveraineté est plus difficile à établir. C'est que la frontière est encore une entité politique qui fait obstacle à la fluidité, même si le niveau de souveraineté de l'Europe est faible, car elle ne s'appuie pas sur un peuple européen qui n'existe pas. Ce n'est donc pas étonnant qu'elle resurgisse à l'Est de l'Europe, dans des pays qui présentent la particularité d'avoir toujours eu des frontières flottantes et fluctuantes parce qu'ils constituaient des composantes de grands empires (russe puis soviétique, austro-hongrois, ottoman). Or, ils viennent, pour la plupart, d'opter pour une adhésion à la Communauté européenne. Ils doivent donc composer entre d'un côté, le retour d'un nationalisme ombrageux datant des années 1930 et souvent mâtiné de fascisme et de l'autre une volonté de trouver des valeurs communes avec les Européens de l'Ouest. Ils ont alors tendance à repartir de leur particularité, par exemple le catholicisme pour les Polonais, pour en faire le marqueur de cette Europe ! Non seulement c'est un problème par rapport à une adhésion future de la Turquie, mais avec aujourd'hui la question des réfugiés extra-communautaires, on comprend pourquoi ils se posent en défenseurs de la « forteresse Europe ».

---

14 – Pour plus de précision et une actualisation sur le Brexit, on pourra se reporter à un article paru sur le site de la revue et sur mondialisme.org à la fin du mois d'août : « État et souveraineté à l'époque des migrations internationales et du Brexit ».

15 – Nous laissons de côté ici la question du rapport de force entre puissances au niveau I. Pour faire vite, nous dirons que les thèses qui soit envisagent le maintien d'une domination américaine (*grosso modo* les thèses anti-impérialistes classiques + les thèses altermondialistes), soit entrevoient le passage d'une ancienne domination, américaine, vers une nouvelle, chinoise, ne sont guère convaincantes. Celle qui nous semble le mieux correspondre à notre analyse générale est celle de David Harvey qui parle de « domination sans hégémonie » (cf. R. Keucheyan : *Hémisphère gauche : une cartographie des nouvelles pensées critiques*, La Découverte-Zone, 2010, livre qui laisse place à une recension assez importante des thèses d'auteurs américains).

Cette position contradictoire rend compte du fait que le territoire ne fait plus immédiatement sens puisqu'il n'est plus, pour eux, ni un obstacle (le plombier polonais) ni un support aux échanges (leurs usines, comme Dacia en Roumanie ou Skoda en Tchéquie ne sont que des succursales de Renault et VW). C'est aussi pour cette raison que l'on assiste à une inversion de sens des demandes de régionalisation ou de souveraineté. En effet, dans le cadre du développement inégal du mode de production capitaliste tel qu'il s'affirme aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce sont plutôt les régions pauvres ou périphériques qui affirment leur différence comme dans les différentes variantes du « Nous voulons vivre au pays » entonné dans les luttes du Larzac en France, mais aussi en Corse, au Pays basque espagnol et en Irlande du Nord. Alors que dans la révolution du capital, ce sont plutôt les régions riches qui veulent faire sécession de l'État central (Catalogne, Écosse, Padanie) afin de mieux s'affirmer au sein de la diversité et de la fluidité des réseaux mondialisés (comme s'il n'y avait plus qu'un niveau de puissance et de domination) sans avoir à traîner le poids (fixité et immobilisations) des boulets que représenteraient maintenant des territoires qui ne semblent plus participer de la puissante dynamique du capital, mais seulement relever des anciennes formes de pouvoir, des anciennes industries. Ces revendications, sous leur caractère néo-moderne, sont en fait déjà dépassées si ce n'est rendues archaïques par les processus concrets de mise en exercice de la mondialisation. Ainsi, les Catalans « branchés » ne veulent pas payer de contribution fiscale pour les Andalous « attardés » dans le cadre d'un rééquilibrage des budgets régionaux, alors que l'agriculture andalouse est à la pointe de l'innovation productiviste et ogmisée qui lui permet de se déverser sur toute l'Europe par camions interposés ou bien sert de matière première à l'une des plus puissantes industries agroalimentaires européennes justement sise... en Catalogne.

L'État abandonne certes des champs de compétence, mais au moins pour les niveaux II et III c'est toujours lui qui tient les cordons de la bourse. Or tant que la question des sources et niveaux de financement n'est pas éclaircie ou tranchée, cela ne peut que pousser ces métropoles et régions les plus dynamiques, vers une mondialisation accélérée (Montpellier) ou l'autonomie territoriale (Barcelone, la Padanie) ou encore à ce que des zones de l'entre-deux cherchent à survivre

grâce à une aide rentière accordée sous condition (politique agricole commune comme avec la PAC ou clientélisme local comme avec le barrage de Sivens).

Le global n'étant plus que partiellement médié par les anciennes institutions légitimées démocratiquement et pour ce qui est de la France au moins, selon les règles républicaines (crise de l'État dans sa forme d'État-nation), ce global apparaît comme un Léviathan qui nous serait extérieur. Il nous ferait face comme si nous ne participions pas à sa reproduction. C'est ainsi que de toutes parts se font entendre des appels à l'État qui ne remplirait plus son rôle ou des appels à des comportements citoyens afin de recomposer une société civile avec ses corps intermédiaires et éviter le face à face dont nous venons de parler. Des appels qui visent, par ailleurs, à combler le déficit institutionnel (cf. L'appel à l'indignation de S. Hessel) et à rétablir l'État-nation aussi bien au niveau de ses principes que de son programme conçu dans les termes de l'ancien régime de souveraineté (cf. les références au retour au programme du CNR des lendemains de la Libération). Or nous ne sommes plus dans la même époque et les conditions qui ont présidé à son élaboration ne sont plus présentes.

### **Le local contre le global ?**

L'État d'aujourd'hui n'est pas perçu comme à la fois un concentré de société et dans son inhérence au capital. C'est pourtant ce triptyque dont essaie de rendre compte notre concept de société capitalisée. Il en résulte un retour à l'idée de société civile en décalage avec l'État, la politique et les politiciens corrompus, en décalage aussi avec le niveau de revenu des patrons, leurs pratiques (« patrons-voyous »), leurs parachutes dorés.

Ce manque d'acuité critique produit une augmentation des pratiques de compensation avec le développement de positions principalement « anti » : anti-Berlusconi ou anti-Sarkozy, anti-capitaliste sans plus de précision, anti-américaine, anti-sioniste et anti-fasciste, anti-finance et anti-banque. Toute perspective révolutionnaire apparaissant utopique, on assiste à un repli désabusé ou au contraire frénétique sur des petits communs dénominateurs. Communautarismes et relativisme supplantent internationalisme et universalisme, le ressentiment remplace la conscience de classe.

Ce manque théorique s'accompagne d'un risque d'immédiatisme quand des mouvements comme ceux anti-TAV du Val de Suze ou de NDDL ou encore contre le gaz de schiste ont tendance à jouer le local contre le global, la petite propriété terrienne contre les grandes infrastructures, les poids lourds contre le ferroutage d'un côté de la frontière, le ferroutage contre les poids lourds de l'autre, le pouvoir municipal contre l'État comme si les pouvoirs locaux ne constituaient pas des segments du réseau global. Le récent exemple du barrage de Sivens montre d'ailleurs que ce local peut s'avérer être un piège puisqu'il peut accoucher, via la décentralisation, de projets peut-être moins gigantesques, mais tout aussi contestables ou discutables.

Certes, la lutte peut être dure ou même s'avérer belle, mais il n'empêche que l'État est analysé comme s'il s'agissait d'une unité homogène qui ne connaîtrait pas de conflits internes alors que chaque segment de l'appareil d'État est relié à des activités et institutions régionales, nationales et internationales. S'y déroule un jeu politique et des processus décisionnels publics complexes. Une grande quantité d'orientations contradictoires co-existent ou s'opposent au sein des activités et initiatives étatiques et para-étatiques. Une fois de plus nous réaffirmons qu'il n'y a pas de « plan du capital », mais des stratégies, des luttes entre forces sociales et fractions du capital. Dans ces conditions, il peut être important de ne pas se tromper de combat.

Quarante ans après l'idéologie étasunienne du *small is beautiful*, on a aujourd'hui des tendances similaires qui jouent la proximité contre le lointain, le particulier contre le général, la société contre l'État ; tout cela en vertu d'une illusion qui est de croire en un pouvoir d'intervention supérieur à ce niveau (démocratie à la base, participation citoyenne) comme si ce n'était pas tout l'espace qui avait été quadrillé et capitalisé produisant ces effets de concentration capitaliste, de destructions de l'environnement<sup>16</sup>. Plus généralement c'est l'idée d'une séparation entre un État politique abstrait et lointain et une société civile de base qui se fait jour<sup>17</sup>, le paradoxe étant que ce

---

16 – Cf. le rôle des SAFER dans le mouvement de désertification des régions agricoles.

17 – Cf. L'appel de Vallorgues, les liens tissés avec les maires « contestataires » et plus récemment la constitution de listes électorales municipales alternatives

sont souvent les mêmes qui critiquaient le « citoyennisme » hier qui en revêtent les oripeaux aujourd'hui, mais sous une forme sécessionniste. Doit-on alors penser que la même activité dans la même institution passe de mauvaise à bonne quand on change de protagonistes et d'orientation idéologique ?

Non, s'il est bien nécessaire de revenir « au terrain », ce n'est pas prioritairement pour y chausser des bottes ou des sabots, mais pour en comprendre les transformations, pour remettre un peu d'objectivité dans nos pratiques en cette époque de subjectivisme absolu et de décisionnisme politique. Or, si l'idéologie ne nous obscurcit pas la vue, il faut bien reconnaître que ce qu'il y avait de vivant dans le local tend de plus en plus à disparaître sous le coup des transformations du rural et ce qui surgit de cette transformation n'est souvent qu'un local recréé, artificiel dans son opposition au global.

Ces tentatives de reterritorialisation s'effectuent en effet sur une déterritorialisation déjà bien avancée. Nous ne sommes pas au Chiapas et nous n'avons plus de « base arrière<sup>18</sup> » pour réactiver une théorie du *fuoco* qui était déjà vouée à l'échec à l'époque où Régis Debray et Che Guevara la développaient et s'essayaient à la mettre en pratique parce que justement, même dans ces pays là à dominante paysanne, la question révolutionnaire ne pouvait négliger la question urbaine. A fortiori aujourd'hui dans des pays comme la France.

L'exemple de Sivens est significatif à cet égard. Même si le projet du barrage est programmé à un niveau qui les dépasse, les agriculteurs pro-barrage ne sont pas de gros propriétaires terriens qui cherchent à s'engraisser en captant de l'eau pour leur maïs, comme le laisserait supposer le fait que la FNSEA soit partie prenante dans l'affaire et les soutienne, mais des déçus de la modernisation qui essaient de s'en sortir par tous les moyens. Ils voient les écologistes et les « révolutionnaires » qui les visitent comme de doux rêveurs de la grande ville ou des apprentis bureaucrates quand ils sont passés du statut de paysan à celui de politicien. Ce qui est remarquable à Sivens et aussi à

---

comme dans le Limousin ou encore le fait qu'un des sept de Tarnac soit maintenant membre de l'équipe municipale.

18 – Cf. notre supplément : « les semences hors-sol du capital » (septembre 2000). Disponible ici : <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article97>

Roybon avec le projet de Central parcs, c'est que si on y regarde de près, c'est souvent du 50/50 entre les « pro » et les « anti » si on ne tient compte que des personnes qui vivent sur place. Par exemple, à Gaillac et dans les villages alentour, les conflits de positions traversaient les familles et les amitiés, créant des tensions qui se seraient peut-être avérées positives pour justement permettre de dépasser des positions apparemment inconciliables... si les forces de l'ordre et leurs commanditaires n'étaient pas venus « radicaliser » la situation et changer la donne.

On peut certes penser, comme sont tentés de le faire les militants extérieurs, qu'il y a chaque fois les bons d'un côté (« ceux à qui on ne la fait pas ») et les méchants de l'autre (les « vendus » et ceux qui ne veulent pas comprendre), mais si on veut rester sérieux alors il faut reconnaître que les choses sont sûrement plus complexes. Entre l'intervention de José Bové qui est de dire que le projet de barrage de Sivens ne servira qu'à augmenter la production de maïs des gros agriculteurs et le discours de la responsable de l'association de défense du projet, elle-même femme d'agriculteur, qui déclare que le pourcentage de production de maïs n'a jamais été aussi bas dans la région (- de 25 % des terres cultivées) et que la majorité des agriculteurs à proximité ne sont que des petits ou moyens agriculteurs, c'est toute une dialectique local/global qui se joue dont les luttes doivent tenir compte.

De toute façon on ne peut qu'être circonspect vis-à-vis de toute forme d'intervention extérieure qui ne relayerait pas une lutte déjà amorcée par des personnes directement concernées concrètement sur le terrain. Ce qui était valable hier pour un piquet de grève doit l'être aussi pour une zone agricole. Nous étions critiques par rapport aux pratiques « d'établissement » des militants maoïstes dans les usines à la fin des années 1960 ; il n'y a pas vraiment de raison que nous soyons devenus favorables à la nouvelle forme d'établissement que représente le nomadisme zadiste<sup>19</sup>.

---

19 – Après il y a façon et façon de faire. La pratique d'établissement des opéraïstes italiens à Turin et autour de la Fiat était profondément différente et bien plus intéressante et « productive » que celle des maos français ; elle est d'ailleurs plus proche de celle adoptée par les zadistes aujourd'hui.

Il y a bien des actes concrets de résistance à des grands projets, plus ou moins stratégiques, clientélistes ou quasi mafieux, mais fétichiser des ZAD comme forme d'action peut conduire à la même situation « hors-sol » que nous avons déjà mentionnée plus haut.

Si le nomadisme politique d'une frange de la jeunesse et de militants peut redoubler des transplantations de population de pauvres dans certaines campagnes et amener des expériences de terrain ouvertes, s'attaquer à la situation actuelle dans les villes est une tâche encore plus ardue, même si les exemples récents de l'Espagne avec la lutte contre les expulsions suite au mouvement des places indiquent des pistes aujourd'hui que la pratique des squats semble reculer, malgré des tentatives de la relier à celle des ZAD en tant que pratiques de sécession.

La lutte actuelle contre l'État prend souvent une forme aveugle, car sa critique se borne aujourd'hui à relever son caractère totalitaire, confondant ici total et totalitaire comme si le modèle était encore celui de l'État-nation à l'époque de sa formation. Une époque où l'État se posait en dépositaire de l'Un, que ce soit sous la forme révolutionnaire du Comité de salut public pendant la Révolution française ou du Parti Communiste bolchévique en Russie soviétique ou sous la forme contre révolutionnaire de l'État fasciste en Italie et en Allemagne. Même sa forme républicaine et de tradition laïque, comme en France, peine à résister face à une restructuration qui menace ses fondements (cf. tous les discours sur l'identité et l'histoire nationale). C'est qu'aujourd'hui c'est l'État dans sa forme réseau qui se fait le dépositaire du multiple... comme nouvelle forme de l'Un. C'est aussi pour cela qu'on assiste à des réactions républicanistes ou souverainistes (de droite et de gauche) en défense d'institutions en crise ou en perte de vitesse, alors que beaucoup de ceux qui croient critiquer l'État ne font en fait que « tirer sur l'ambulance » en participant à la dégradation de ces anciennes médiations institutionnelles. En effet, ils se pensent radicaux (ils croient prendre les choses à la racine) en déconstruisant toute l'histoire des luttes révolutionnaires du passé parce qu'elles auraient toujours été en deçà de leurs idéaux affirmés,

idéaux qui perdraient ainsi tout sens progressiste ou émancipateur<sup>20</sup>. C'est l'immédiateté produite par le processus de globalisation qui tend à assurer l'équivalence entre ce qui est de l'ordre de l'individualité et ce qui est de l'ordre de l'universalité à travers le triomphe du relativisme culturel et idéologique.

Là encore la révolution du capital a frappé et nous ne sommes pas loin de « l'individu immédiatement social » que Marx appelait de ses vœux. À défaut de l'auto-émancipation prolétarienne, c'est le capital qui émancipe !

### LES APORIES DU PASSAGE DE L'ÉTAT DE LA FORME NATION À SA FORME RÉSEAU

#### L'exemple des « ABCD » de l'égalité<sup>21</sup>.

Comment interpréter l'existence d'une réelle intervention de l'État dans le cadre des « ABCD » de l'égalité alors que dans le même temps nous énonçons que l'État n'est plus éducateur, qu'il n'interviendrait plus qu'au coup par coup dans le cadre d'une simple gestion sans volonté politique particulière ? Il y a bien là une stratégie, mais elle diffère des tentatives précédentes (Chevènement) ou des projets actuels (Juppé) pour imposer une éducation « citoyenne ».

---

20 – Pour cela, mauvaise foi et falsifications ne manquent pas comme on peut le voir avec le traitement réservé à La Marseillaise. Les « décoloniaux » et leurs relais dans les larges masses ont ainsi réussi à faire passer le message que certaines paroles de la Marseillaise étaient racistes et qu'il ne fallait donc pas la chanter, mais même qu'il fallait la siffler. Or le passage le plus souvent incriminé est celui « sur le sang impur » comme si celui-ci était celui de colonisés alors qu'il s'agissait en l'occurrence du sang de la noblesse ! Il ne s'agit pas pour nous de nous réclamer de la Marseillaise ni d'ailleurs de l'Internationale qui comprend aussi des paroles sur l'apologie du travail fort critiquable, mais de les reconnaître toutes les deux, malgré leur différence fondamentale, pour ce qu'elles ont symbolisé à un moment historique et ne pas les instrumentaliser, l'une parce qu'elle est devenue un hymne bourgeois, l'autre parce qu'elle a été confisquée par les communistes marxistes et l'URSS.

21 – « État réseau et politique de genre : l'exemple des ABCD de l'égalité », *Interventions* n° 12 (novembre 2014). Et pour une critique plus théorique, J. Wajnsztejn : *Rapports à la nature, sexe, genre et capitalisme*, Acratie, 2014.

Comme l'État-nation a pu être un État-stratège (et l'être puissamment), l'État-réseau peut aussi l'être, mais à sa manière, c'est-à-dire en créant ou en activant des groupes et des organisations qui seront les opérateurs d'une action politique et idéologique particulière. Son action passe beaucoup moins qu'auparavant par les médiations institutionnelles du système éducatif (inspection, rectorat, direction des établissements, formation des maîtres, administration des carrières, évaluations, etc.). Elle n'entre pas en confrontation frontale avec elles, mais cherche plutôt à les déborder. En effet, elle passe davantage par la mobilisation de réseaux *ad hoc*, de groupes et d'individus-relais. Il s'agit d'une stratégie de type campagne politique et morale, une action de néo *agit-prop* en quelque sorte<sup>22</sup>. Mais surtout, ce qui apparaît clairement c'est ici la restructuration et le redéploiement de l'État dans le cadre de la prédominance de l'hyper-capitalisme du niveau I à travers l'adhésion aux directives de la commission européenne quant aux questions sociétales qui doivent maintenant être entendues à partir d'une approche multiculturaliste prenant en compte les particularismes et les identités sujets à discriminations. Cela ne veut pas dire que la dimension universaliste disparaît complètement comme le montrent le maintien du collège unique, l'idée d'une culture commune, le principe de laïcité, mais ces exigences anciennes qui relèvent aujourd'hui du niveau II et de la souveraineté nationale doivent cohabiter tant bien que mal avec les nouvelles directives de niveau I. Regardons cela dans le détail. Cette campagne des ABCD a été préparée par une fraction minoritaire de l'appareil d'État (Ministère du Droit des femmes) avec l'aide d'experts qui, associés aux lobbies (ici les lobbies genristes) et à certaines associations « citoyennes » vont ensuite en programmer l'application afin de rendre effective la mise en place des modules au niveau de l'organisation concrète de l'école, c'est-à-dire dans l'emploi du temps des classes, les méthodes pédagogiques et la formation des maîtres. Le ministère de l'Éducation nationale a une fonction de régulation et de contrôle de la politique éducative qui ressort du niveau, or il s'est trouvé confronté à une proposition venant d'un ministère secondaire pour ce niveau II (un strapon-

---

22 – En 1954, Mendès-France avait anticipé avec sa campagne sur « un verre de lait pour tous les élèves, le matin, à l'école ».

tin tactique ou politicard aurait-on dit avant), mais en prise directe aujourd'hui avec les exigences du niveau I dans le cadre des recommandations de la Commission européenne. Cela ne pouvait qu'agiter le parti socialiste et mener à des arbitrages et compromis en fonction de rapports de forces au sein de l'État, rapports de force qui dépassent justement la tendance politique au pouvoir. C'est là que les politiciens au gouvernement, quel que soit leur programme et même leur bonne ou mauvaise foi d'origine, vont goûter aux nouvelles règles des jeux de pouvoir qui tendent à dissoudre ou recycler les anciens clivages politiques. Le compromis qui en résulte passe en général par une phase expérimentale au niveau de quelques académies, puis après évaluation, si elle se révèle satisfaisante, l'action est généralisée à l'ensemble du territoire. Néanmoins, ce passage de l'expérimental particulier à la généralisation n'implique pas pour autant que la stratégie, en l'occurrence genriste, de l'État-réseau dans sa tentative d'articulation au niveau I, y a gardé sa dimension d'universalité. C'est en cela d'ailleurs que les modules ABCD ne peuvent pas être interprétés en termes « d'éducation de la nation » et d'institution. Remarquons ici au passage que si les établissements de l'enseignement secondaire devenaient autonomes (comme le sont les universités depuis la loi LRU qui recrutent et gèrent tous leurs personnels) cette tension entre universalité de la mission d'enseignement (sur la figure de l'ancien instituteur) et particularité de la fonction de formateur serait en partie levée. Ce type d'action-campagne idéologique contribue d'ailleurs à cette (future ?) autonomisation des établissements (sur le modèle anglo-saxon par exemple).

Qu'il y ait bien stratégie de l'État-réseau dans cette action des ABCD et qu'il s'agisse d'une stratégie de particularisation du rapport social, d'autres éléments viennent le corroborer. Tout d'abord, l'égalité, dans la tradition républicano-démocratiste, se voulait porteuse d'universalité et l'école publique devait y contribuer. On connaît ses avancées (allongement de la scolarité, lutte contre la sélection, etc.), mais on connaît aussi ses ratés (confusion entre massification et démocratisation, entre enseignement et éducation). Or, ici, les pédagogies mises en œuvre n'ont pas pour but de remédier à ces échecs. Les modules ABCD ont davantage une visée particulariste puisqu'ils se réfèrent aux genres (et à ses diverses théories) et non aux individus à la fois

singuliers et dans leur universalité. On voit l'inversion post-moderne à la base de l'opération. Dans les premiers temps de la modernité, le programme éducatif prévoyait que progressivement certes, les garçons et les filles soient soumis au même système d'enseignement, mais dans la différence des sexes marquée par une séparation des établissements ou des classes et par quelques enseignements spécifiques de discipline. Genre et sexe étaient en fait confondus, même si le genre n'avait pas d'existence sociologique validée par la recherche universitaire, parce que l'universalisme inachevé et le poids de restes patriarcaux étaient encore largement assumés par le pouvoir. Dans les fins de la modernité, l'idée dominante devint que les séparations devaient tomber, de lieu comme de discipline, puis de cursus. L'individu-élève était pris en quelque sorte dans son entier d'être humain en devenant dans un système éducatif dont tout le monde pouvait bénéficier. Un niveau supérieur d'universalité et d'égalité était atteint, au moins en théorie. Mais aujourd'hui que nous disent les thèses post-modernes ? Qu'il faut déconstruire cet universalisme abstrait de l'égalité derrière lequel se cachent les pratiques de discrimination de genre en défaveur des filles. Dans le meilleur des mondes post-modernes il faudrait à nouveau séparer les élèves dans des classes non-mixtes afin de retrouver une équité réelle, *credo* du libéralisme.

À l'universalité de la différence sexuelle entre les femmes et les hommes vient se substituer la particularité des genres et toutes ses combinaisons possibles (cf. les *queer* par exemple). Il y a comme une homologie politique et stratégique entre la forme (réticulaire et connexionniste) prise par la campagne des ABCD et les contenus idéologiques qu'elle diffuse. Tout cela fonctionne (ou dysfonctionne) comme une opération étatico-idéologique qui vient couvrir des « cibles à former » : des enfants (encore bien trop déterminés par leur sexe !) à former et non plus à éduquer<sup>23</sup>. L'État dans sa forme nation n'est pas, bien sûr, absent de ces dispositifs, car sa mise en réseau reste encore très incomplète et ce, particulièrement en France, pays du jacobinisme et d'une certaine conception de l'universalisme. À ce titre,

---

23 – Cf. les critiques de la formation par J. Guigou et notamment « La formation rejouée », *Temps critiques* n° 14, 2006, disponible ici : <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article168>.

il régule les éventuels mouvements du négatif ; il évalue les effets « culturels » ; il délègue « des missions » à ses experts ; il fait le coaching de ses relais syndicaux et associatifs. Il peut brandir parfois le recours à la loi et à l'Institution (celle de l'instruction obligatoire, celle du monopole de la délivrance des diplômes nationaux, etc.), mais c'est de plus en plus un scénario de fiction puisque c'est par le contrat et le cas par cas qu'il agit (toujours pas de *numerus clausus* à l'entrée des universités, mais des facultés qui sélectionnent de fait plus que de droit). Il ne lui reste donc plus grand-chose de politique à décider en tant qu'État-nation... délité. De ce point de vue il se contente d'administrer bureaucratiquement comme dans le cas de son système central d'orientation qui procède maintenant par tirage au sort pour l'affectation dans certaines disciplines universitaires surchargées. Il faut bien reproduire la lourde machine, le mammoth comme disait Allègre, mais parallèlement il faut dynamiser l'ensemble en développant des niches innovantes par des pratiques de coaching étatique des réseaux et des groupes d'action particularistes. L'exemple récent de la « Journée de la jupe » vient illustrer cette démarche nouvelle. Gérer au coup par coup<sup>24</sup> devient faire un coup, en novlangue, faire un buzz<sup>25</sup> !

Ce particularisme exacerbé s'impose peu à peu et parfois de façon insidieuse, comme le montre, par exemple, la genrisation de l'orthographe qui affecte non seulement les groupuscules militants d'extrême gauche dans leurs tracts, mais les administrations et particulièrement celle de l'Éducation nationale. En effet, ces directives diffusent comme officielle et évidente cette nouvelle pratique sans

---

24 – Pour une critique plus générale, on peut se reporter à notre supplément « L'État-nation n'est plus éducateur, l'État-réseau particularise l'école : un traitement au cas par cas », disponible ici :

<http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article277>

25 – L'initiative de cette manifestation (calamiteuse et peu suivie malgré le battage médiatique) a été prise par des lycéennes et des lycéens membres (majoritaires) de Commissions académiques « Égalité Hommes/Femmes dans l'éducation » ; commissions rectorales, rassemblant aussi des enseignants, des inspecteurs, des délégués de parents, des formateurs des nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ex-IUFM), etc.

qu'elle ait été soumise à discussion comme dans le cadre institutionnel des réformes officielles de l'orthographe. Il va sans dire que cela est en tout point conforme avec les directives de la Commission européenne quant à la lutte contre les discriminations, le patriarcat et le sexisme. Ici encore, comme pour les ABCD, on a un exemple d'articulation concrète entre niveau I et niveau II de la puissance où se joue le passage conflictuel de la forme nation à la forme réseau de l'État.

Ces fragments d'histoire récente montrent que le passage de l'État-nation à l'État-réseau n'a aucun caractère d'automatisme ou de continuité. C'est plutôt un processus discontinu de buissonnement, de surgissement de multiples ramifications, mais des rameaux d'un arbre dont le tronc et les racines se craquent de toutes parts ; à terme l'arbre a disparu, il s'est transformé en vastes bois de grands buissons... Bien sûr, comme nous l'avons plusieurs fois relevé, la puissance des États dans le niveau I (« le capitalisme du sommet » comme l'appelait Braudel) s'exerce principalement sous la forme réseau, alors que dans les niveaux II (celui du marché) et III (celui plus informel ou de proximité) elle le fait d'abord sous la forme nation. Mais cette remarque est à dialectiser puisque l'opération ABCD se veut nationale et qu'elle se réalise en mode réticulaire et connexionniste.

La question des articulations de la puissance et de sa hiérarchisation interne n'est donc pas réglée.

### **Le passage de l'État propriétaire à l'État actionnaire**

L'acquisition par l'État de 17 % du capital de Peugeot SA est un exemple d'une politique dite de l'actionnaire stratégique. Elle s'effectue grâce au développement d'une structure pyramidale d'actionnariat à travers l'action de la Caisse des Dépôts et Consignations, de banques publiques et de fonds stratégiques d'investissement. Cela n'est pas incompatible avec des formes de privatisation qui permettent de récolter de l'argent réorienté ailleurs en utilisant la technique boursière des actions à vote double qui lui sont concédées. Il est ainsi devenu le plus puissant actionnaire de la place de Paris ce qui lui permet de contrôler les OPA inamicales éventuelles (ENEL italien contre Suez défendu par GDF en 2006, etc.). L'État actionnaire perçoit donc de nombreux dividendes dont il oriente la destination

comme dans le cas d'Orange. C'est le redéploiement de l'État et non son retrait tant de fois annoncé par ceux qui croient sur parole le discours néo-libéral. Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi en est une autre forme dans la mesure où il était censé surtout profiter aux PME nationales jugées insuffisamment productives et surtout insuffisamment exportatrices par rapport à leurs concurrentes. En effet, la France connaît toujours plus de difficultés d'accrochage entre niveau I et niveau II par rapport à l'Allemagne et l'Italie.

### **Le projet de loi El Khomri**

Selon Corinne Delaume dans *Le Figaro* du 17/05/2016, ce projet est à rattacher aux GOPE, c'est-à-dire aux « grandes orientations de politique économique décidées par la direction générale des affaires économiques » de la CE (cf. l'article 121 du traité sur le fonctionnement de l'UE). Ces documents sont ensuite transmis à l'Ecofin (conseil des ministres de l'Économie et des Finances) puis au conseil européen (conseil des chefs d'État et de gouvernement). Ces GOPE, d'indicatifs à l'origine sont devenus beaucoup plus contraignants depuis 1998 et l'instauration de l'euro et des règles du traité de Maastricht. L'insistance est portée sur la stabilisation des prix, l'assainissement des finances publiques, la modération des salaires et le marché du travail. Ainsi, en 2012, au moment de l'élection de Hollande, un GOPE incitait à revoir la procédure administrative de licenciement, et que l'existence d'un salaire minimum soit rendue compatible avec l'emploi et la compétitivité, et accompagnée de mesures spécifiques pour les jeunes. Toutes ces mesures s'inscrivent dans la « stratégie de Lisbonne » (2000) à l'horizon 2020. Deux préconisations sont particulièrement remarquables par rapport à l'actualité : la première consiste à prôner des dérogations aux dispositifs juridiques généraux (travail du dimanche, paiement des heures supplémentaires, accords d'entreprises plutôt que de branches) de façon à assurer davantage de flexibilité du travail, c'est-à-dire exactement un aspect du projet El Khomri ; la seconde à restreindre le nombre de professions hyper-réglées, ce qui correspond exactement à la loi Macron. On perçoit bien ici l'accrochage au niveau I même s'il se situe encore dans le cadre du droit du travail français, c'est-à-dire au niveau II. Le rapport Badinter sur le Code du travail est une tentative d'articuler

les deux niveaux en arrondissant les angles produits par la crise du travail et sa perte d'importance dans la valorisation du capital.

## UNE TENDANCE À LA JUDICIARISATION DES RAPPORTS SOCIAUX, MAIS EN MARGE DE L'INSTITUTION

### Quand les lois remplacent la Loi

Dans les démocraties, du moins, la loi était chargée de donner le ton et la direction générale en fonction de l'évolution des rapports sociaux et des rapports de force et de domination qu'ils impliquaient, préparant ainsi les évolutions sur le long terme (cf. le code Napoléon qui deviendra le Code civil avec son article 1 sur le droit de propriété) ou venant ratifier de transformations déjà inscrites dans les faits ou les esprits (cf. l'évolution progressive des lois concernant la famille et le droit des femmes ou la fin de la pénalisation de l'homosexualité). La loi « travaillait » donc lentement, faisait l'objet de longues concertations ou affrontements au sein de l'appareil législatif. Une fois édictée elle s'imposait à tous non seulement par l'autorité de la loi (« nul n'est censé ignorer la loi »), mais parce qu'elle créait un nouveau repère, une référence claire, que l'on soit pour ou contre, elle s'imposait et d'autant plus qu'elle émanait d'une institution elle-même considérée comme légitime (le Parlement). C'est ce qui tend à disparaître ou en tout cas qui s'estompe quand de multiples lois et décrets semblent être adoptés dans l'urgence et sous le coup de la pression des événements (terrorisme, pression des lobbies). La loi y perd son caractère généraliste et semble s'émietter dans ses particularisations et la défense de multiples catégories ou sous-catégories qui toutes se proclament légitimes à revendiquer des droits. Dans son nouveau rôle, la loi doit se démultiplier, se rendre flexible, s'adapter. Identités multiples et mini-communautarismes<sup>26</sup>, anciens corporatismes et nouveaux lobbyismes cherchent à obtenir des droits (individuels ou de groupes peu importe) car c'est à partir d'une conception individuelle du droit qui régénère les idées libérales du tournant entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme à l'époque de Hobbes il s'agit d'établir de nouveaux droits sur la base de contrats entre individus ou groupes d'individus, contrats encadrés par un État minimum qui est lui-même l'objet d'un

---

26 – Cf. par exemple, la multiplication des lois de type anti-phobes.

accord plus général et implicite entre les individus-démocratiques et lui-même. Mais cette réutilisation du credo libéral d'origine est passée à la moulinette de la société capitalisée qui lui assure sa néo-modernité. Ainsi le domaine d'action de l'individualisme propriétaire est démocratiquement beaucoup plus étendu qu'à l'époque de Hobbes, où les avantages du contrat étaient, de fait, réservés aux seuls individus bourgeois réellement propriétaires des moyens de production. Aujourd'hui, il s'étend à tout un chacun, du contrat de travail dans sa version commerciale ou auto-entrepreneuriale, en passant par le contrat de confiance du consommateur jusqu'au droit de disposer de son propre corps dans les pays qui ont transformé les prostituées en « travailleuses du sexe ». Par exemple, aux États-Unis, anciens libéraux, néo-libéraux (les *Tea party*), néo-libertaires, mais aussi des Américains moyens se rassemblent, toutes tendances confondues, sur la seule base commune de la revendication du moins d'État et du refus de payer des impôts. Tous, mais pour des raisons différentes, pensent sortir gagnants de cet affaiblissement de l'État traditionnel. Rien d'étonnant alors à ce que le caractère impératif de la loi soit de moins en moins perçu et ressenti comme légitime. Toutes les polémiques actuelles autour de la laïcité en France en témoignent. C'est souvent parce que les lois en vigueur ne sont plus connues ou plus reconnues que le pouvoir se croit obligé de légiférer à nouveau dans ce qui va forcément apparaître comme une surenchère qui sera jugée provocatrice par certains (la loi sur le voile islamique) et c'est parce que le pouvoir ne sait plus lui-même ce qui est de l'ordre de la loi qu'il peut se mettre à légiférer de manière intempestive comme il pense le faire pour le « burkini » ; rien d'étonnant non plus à ce que les institutions législatives et judiciaires perdent de leur autorité. À cette aune, le 49-3 n'est pas un chiffon rouge pour les manifestants lycéens, étudiants et prolétaires qui manifestent contre le projet de loi El Khomri, ni pour les participants à Nuit debout. Il figure dans l'arsenal légal d'un pouvoir législatif presque aussi déconsidéré que l'est l'exécutif. Il ne relève donc pas de l'état d'urgence et encore moins de l'état d'exception. Nous ne sommes pas dans l'hypothèse althusserienne et maoïste d'une fascisation du pouvoir<sup>27</sup>. Son emploi parachève plutôt

---

27 – Cf. Althusser : « Enfin, ne sommes-nous pas toujours dans l'exception »

la faillite de la représentation politique au grand dam des politiciens vertueux à la Hamon qui s'indignent de le voir utiliser (cf. le journal *Libération* du 30/05/2016).

Il ne s'agit pas de défendre les anciennes institutions de l'État-nation comme le feraient les différentes variétés de souverainistes, mais de pointer les transformations et leurs conséquences. Et donc ici précisément, les conséquences de leur affaiblissement. Ainsi, les mastodontes de l'informatique ne sont pas en reste, qui visent à remplacer un État jugé inefficace par des réseaux de connexion. Des passerelles plutôt que des murs, voilà qui est libertaire assurément. Si on en croit Evgeny Morozov (*Libération* du 20/04/2015) on a maintenant un État symbiote des entreprises californiennes et de la *Silicon Valley*. L'État providence est à sec et se finance par une dette qui ne serait pas soutenable. Ce sont donc les grandes entreprises du secteur des NTIC qui fourniront dorénavant les services à bon marché pris en charge autrefois par la collectivité. Morozov tire la sonnette d'alarme : pour lui, ces nouveaux objets techniques remplissent le vide laissé par la défaite des mouvements politiques radicaux de ces dernières années. Il dénonce dans les nouvelles technologies des « concentrés d'idéologie ». Non pas qu'il soit contre la technologie, mais parce qu'un nouveau discours dominant sur la neutralité, doublé d'un autre sur la fatalité des nouvelles technologies, nano, bio, info et cognitives nous mènerait tout droit à l'ubérisation du monde et à « l'Homme augmenté ». Cette illusion de la neutralité est partagée aujourd'hui par les néo-opéraïstes derrière Antonio Negri. Ils sont focalisés sur la notion de « communs » sans voir que ceux-ci sont en train d'être recréés, mais phagocytés et privatisés par les entreprises privées du secteur des NTIC. En effet, celles-ci cherchent à créer un nouvel en commun, mais hors du collectif, qui corresponde à la fois à la réalité de l'individualisation (base de la dynamique du capital) et à la nécessité de continuer à « faire société » (base de sa reproduction).

Contrairement à ce que disent les néo-modernistes, ce n'est pas le privé qui se fait politique, mais le politique qui disparaît étouffé sous le privé dans la mesure où plus personne ne semble capable de définir un « intérêt général » qui était à la base de l'idéologie républicaine

dans la forme État-nation. Dans le nouveau maquis des droits, le pouvoir des juges devient de plus en plus important et leur contrôle politique une affaire d'État comme l'a montré encore en France la tentative de réforme visant à leur ôter leur indépendance par rapport au Parquet<sup>28</sup>. La dernière décision du Conseil d'État sur le burkini qui resterait de l'ordre de l'affirmation d'un comportement privé et les glapissements de rage de Sarkozy qui en appelle à la loi et au Parlement pour légiférer sur une atteinte à l'ordre public, et quoiqu'on pense du fond de l'affaire, sont significatifs de cette tendance et pour tout dire, de cette dérive.

### **Avec l'institution résorbée, c'est la remise en cause de la séparation des pouvoirs**

Il y a une remise en cause de la séparation des pouvoirs pourtant au cœur des principes démocratiques. Dans la crise actuelle des institutions publiques, la séparation des pouvoirs, telle que la théorisait Montesquieu du moins, ne semble plus de mise. En effet, quand les lois remplacent la Loi, les frontières entre goûts et normes juridiques (droits des homosexuels contre assignation sexuelle pour le mariage, l'enfantement et l'adoption), entre légalité et illégalité d'un même acte (tradition d'hospitalité politique ou désobéissance incivique envers les sans-papiers), entre démocratie et dictature (Guantánamo, lois d'exception anti-terroristes) deviennent floues et changeantes. Le pouvoir législatif semble sacrifié au pouvoir exécutif dans le processus de recentrage régalién de l'État (cf. le « 49-3 » et surtout la floraison des décrets administratifs) et le pouvoir judiciaire sacrifié au pouvoir politique (cf. les assauts de Sarkozy contre la magistrature et la réforme des juges et de l'instruction). Mais ce n'est pas parce que Sarkozy peut faire un peu de « vichysme » qu'il faut le réduire à cela comme le fait Alain Badiou de façon simpliste<sup>29</sup>. Sarkozy comme d'ailleurs Berlusconi ne sont pas des étatistes et des planificateurs d'un ordre nouveau. Ce sont des hérauts du libéralisme et des marchés. Pour eux et leurs proches les ennemis ne sont pas les prolétaires,

---

28 – Les juges sont nommés à hauteur de 90 % par le pouvoir exécutif et non par le Conseil supérieur de la magistrature. Certains réformateurs proposent de rattacher le Parquet au Parlement.

29 – A. Badiou, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Lignes, 2007.

mais les fonctionnaires qui représentent des obstacles, non seulement en tant que défenseurs du service public, mais parce que leur statut inamovible devient une rigidité insupportable pour qui veut fluidifier, flexibiliser l'emploi pour une amélioration de la « productivité ». Il faut alors procéder au « dégraissage du mammoth » comme disait le ministre de l'Éducation Allègre dans le gouvernement socialiste Jospin (2000). Tout ça doit être aux ordres et ceci est valable aussi bien pour le petit fonctionnaire qui doit faire du zèle dans la chasse à l'immigré ou au sans-papier que pour le haut fonctionnaire qui doit traiter les dossiers avec le souci essentiel de rentabilité. En effet, les hauts fonctionnaires ne sont pas épargnés. Hier ils étaient victimes de mesures politiques à chaque changement de gouvernement, aujourd'hui ils sont en plus victimes de mesures administratives qui résultent de la perte de valorisation de leur fonction dans la restructuration de l'État (valse récente des préfets, recteurs, inspecteurs d'académie, juges et magistrats) et d'une redistribution des cartes. En retour, c'est toute l'institution qui s'en trouve dévalorisée et qui perd de sa légitimité. Les transformations récentes de l'institution judiciaire vont dans ce sens qui voient la disparition des corps intermédiaires de l'État. La façon dont Berlusconi et Sarkozy traitent les juges est symptomatique de la tendance à intégrer directement l'institution judiciaire au pouvoir exécutif. Les attaques de Sarkozy contre les juges du tribunal de Bobigny en Seine Saint-Denis sous prétexte de lenteur administrative sont les parties les plus visibles d'un processus qui s'accompagne d'une grande réforme de la Justice qui vise à contrôler politiquement et directement tous les magistrats et ceux qui ont des fonctions proches (cf. la prochaine réforme de l'Inspection du travail). Tout ceci ne se fait pas facilement et en un jour. C'est le fruit d'un long processus amorcé quand ces mêmes membres du pouvoir exécutif ont cherché diverses stratégies pour se soustraire eux-mêmes aux autorités judiciaires au cours d'affaires dans lesquelles ils étaient directement ou indirectement impliqués. Les juges ont parfois essayé de résister ou de défendre une autre conception de l'État comme au cours de la lutte contre les mouvements de lutte armée des années 1970 puis de l'opération *mani pulite* en Italie, mais le mouvement s'est résorbé de lui-même à partir du moment où il s'appuyait sur un même déni du Droit (loi sur les repentis, individualisation et

contractualisation des peines) et où des juges emblématiques ont rejoints la sphère politique électorale (di Pietro en Italie, Jeanpierre en France, Garzon en Espagne) sur des positions politiques pour le moins ambiguës.

Mais il serait trop réducteur de ne considérer ces faits que comme la marque d'une remise en cause de la séparation des pouvoirs. Il s'agit d'une tendance à la fois plus générale et plus totale, mais paradoxalement plus « démocratique » parce qu'elle rend compte de la complexité sociale et de la diversité des intérêts en présence dans la société capitalisée qui est tout à la fois uniformisation/homogénéisation d'une part et différenciation/diversification d'autre part<sup>30</sup>. Cet effritement des institutions s'inscrit dans un affaiblissement général des anciennes médiations qui servaient à gérer les positions et conflits de classes. Il en va ainsi du projet de réforme de l'Inspection du travail comme de la transformation de l'ancienne ANPE en un simple « Pôle-emploi ». Il concerne aussi la médiation syndicale dans les pays où celle-ci conservait une dimension, si ce n'est révolutionnaire, du moins contestataire et à dimension politique. Ce qui est en jeu, c'est la disparition de tous les grands corps intermédiaires de l'ancien État-nation. Des mesures comme la loi sur les repentis pour bâtir des dossiers, négocier des peines en fonction du niveau de repentir et non pas de la gravité des faits, l'oubli de la présomption d'innocence, la

---

30 – Ainsi, les édiles des grandes villes européennes se retrouvent à faire face à la gestion des bruits, et ce particulièrement la nuit. Il est bien évident que ce « problème » ne se règle pas avec les mêmes armes que celles visant à assurer un contrôle strictement sécuritaire. Il est en effet difficile de trancher entre les bons et les méchants puisqu'il ne s'agit que de différents intérêts en présence qui ne peuvent plus être arbitrés par une unicité de la Loi quand une loi en contredit une autre. Ainsi, l'interdiction de fumer dans les cafés, restaurants et autres lieux de plaisir produit des attroupements sur les trottoirs entraînant du tapage nocturne ! Dans la société capitalisée, tout semble diffracté et il est difficile d'appréhender politiquement cette complexité. Même le « meilleur » gauchisme de type 1968 n'est plus opérant, car sa radicalité s'avère trop simplificatrice. Le « il est interdit d'interdire » devient problématique quand on ne se trouve plus dans un contexte de combat social à la fois subversif et créatif, mais dans une situation où le rapport de force nous est éminemment défavorable et où ce qui est avancé comme une liberté par les uns est considéré comme une régression par les autres.

charge de la preuve tout à coup confiée à l'accusé sont des mesures qui s'inscrivent dans le cadre d'une sauvegarde de l'ordre établi dans une situation exceptionnelle. L'une des particularités de l'Italie c'est justement que l'exceptionnalité n'y est jamais exceptionnelle et que la loi sur les repentis peut servir aussi bien au quotidien de la lutte contre la mafia qu'à l'exceptionnalité de la lutte contre les subversifs des années de plomb. C'est que « L'institution résorbée » selon la formule de J. Guigou<sup>31</sup>, a perdu de sa fonction juridico-politique ou socio-politique. Elle cherche alors à perdurer à travers l'autonomisation de sa fonctionnalité bureaucratique par rapport aux missions traditionnelles de service public (va-t-en guerre de l'armée de métier, lutte de fractions entre gendarmerie et police, entre police et pouvoir exécutif avec la suppression des renseignements généraux, face à face entre police et justice quant à la qualification des peines et leur application, bagarres entre hussards de la République et pédagogues dans l'Éducation nationale, etc.). Ces composantes des anciens corps ou de l'appareil d'État tendent à développer des logiques fractionnelles de puissance afin de défendre leur pré carré ou même de l'accroître tant elles se sentent menacées. Menacées dans une mission (perte de sens de l'activité professionnelle) qui assurait leur légitimité et donc leur capacité d'influence<sup>32</sup>. Leur stratégie de secours passe alors par le tis-

---

31 – Alors que les tendances à la suppression de la peine de mort semblaient avoir cause gagnée vers la fin des années 1970, au moins dans les pays respectueux de l'ordre juridique démocratique à l'échelle mondiale, on a vu apparaître des peines extraordinaires ou définitives pour des individus et groupes particuliers (terroristes réels ou supposés, cf. le cas de Georges Abdallah emprisonné en France depuis plus de 30 ans, pédophiles criminels, etc.) qui ne sont pas simplement mis au ban de la société, mais au ban de la Justice. Comme le dit André Brossat dans son article de *L'envolée* : « Beccaria, Bentham – ou le pont aux ânes des Lumières », il ne s'agit plus d'individus concrets dangereux, mais d'espèces d'individus qu'on aura typologisés et taxinomés préalablement.

32 – On a déjà mentionné différentes logiques à l'œuvre dans l'EN à propos des « ABCD » de l'égalité, mais c'est toute la structure ministérielle et surtout rectorale qui est maintenant fractionnée sans qu'une politique unitaire puisse être dégagée. Il y aura ainsi une filière purement hiérarchique, une filière sociale et une de médecine du travail, enfin une filière culturelle au sein d'un même Rectorat et avec des logiques différentes. Le cas le plus frappant est celui des personnels déposant plainte pour harcèlement moral de la part de leur hiérar-

sage serré de relations sociales au grand jour (*lobbying*) ou de manœuvres plus souterraines (cf. la Loge P2 en Italie, la guerre des polices en France) ou encore sur le modèle du coup de force (« stratégie de la tension » en Italie, intervention incontrôlée d'une fraction des forces de l'ordre dans une école où s'étaient réfugiés les manifestants anti-G8 de Gênes en 2001<sup>33</sup>). Un exemple plus récent nous est donné à travers les actions et exactions des forces de l'ordre à Nantes-NDDL et au barrage de Sivens. À la lumière des vidéos, ces dernières semblent livrées à elles-mêmes, en milieu hostile (campagnes désertes, bois), sans sembler recevoir d'ordre précis, mais avec juste l'assurance, si ça tourne mal, de pouvoir utiliser des *flashballs* ou des grenades offensives sur des individus comme s'il s'agissait de tir au lapin. Même chose d'ailleurs au cours des manifestations contre la loi El Khomri dans lesquelles co-existent de nouveaux types d'encadrement des cortèges qui semblent parfaitement planifiés et des incertitudes sur les moyens à utiliser (cf. par exemple l'imbroglie autour des grenades de désencerclement). Or la hiérarchie de ces forces de l'ordre et même sa base, *via* les syndicats, ne peuvent ignorer un pouvoir socialiste à l'abandon, des reculades constantes et un pessimisme général à l'intérieur de son propre camp. Elles ne peuvent plus savoir alors s'il s'agit d'une crise de régime grave ou d'une simple crise de

---

chie. Ils s'attaquent donc à leur filière hiérarchique, mais peuvent bénéficier éventuellement du soutien de la filière médecine du travail ou sociale dans la mesure où ce sont ces dernières qui gèrent les « dégâts » occasionnés par la politique menée par la première filière et que le harcèlement étant devenu un problème de par sa fréquence accrue, la possibilité de porter plainte au tribunal administratif devrait devenir un droit. C'est à cette possibilité que s'oppose justement l'institution pour ne pas éclater en tant qu'institution !

33 – À ce propos, le film italien *ACAB (All Cops Are Bastards)* de Stefano Sollima est un document exceptionnel. Il met en scène une brigade de Celere (les CRS italiens) qui a participé au carnage de Gênes et qui, pour ce fait, a été punie et envoyée sur le front des hooligans. L'habileté de Sollima (un cinéaste plutôt d'extrême gauche) est de se placer du côté de ces « ordures » pour en montrer quand même l'humanité, mais surtout pour montrer à quel point ils sont livrés à eux-mêmes. Livrés à eux-mêmes à Gênes quand ils sont assaillants et en supériorité numérique contre des manifestants réfugiés et désarmés, livrés à eux-mêmes aussi quand ils se trouvent en infériorité numérique et matérielle par rapport aux hooligans et que leur hiérarchie n'en a rien à faire.

« gouvernance ». En tout cas, les deux possibilités les plus probables sont, soit une forme de lâchage, plus ou moins conscient de la part de la hiérarchie intermédiaire des forces répressives de l'État, soit un blanc-seing accordé aux forces de répression par un pouvoir aux abois, afin d'éviter tout abcès de fixation contestataire, toute occupation permanente comme s'il en allait de sa survie. Dans ce dernier cas on se trouverait dans une dérive autoritariste visant à compenser le manque de légitimité d'une politique réduite aux effets d'annonce et à la gestion des affaires politiques au coup par coup. Une tendance effective de la gouvernance socialiste pour ce qui est de la France, mais qui donnerait de la légitimité future aux politiques de redressement souverainiste de diverses forces politiques (Les Républicains, le FN, Mélenchon).

### **Justicialisme populiste et posture victimaire.**

L'institution judiciaire suppose une première hiérarchisation verticale, d'ordre interne, et une seconde hiérarchisation entre intérieur (l'institution représentant l'ensemble du corps social dont l'intérêt général est censé être représenté et défendu par le « ministère public ») et extérieur (l'intérêt privé en la personne de la « partie civile »). Or aujourd'hui, dans la société capitalisée, la tendance est plutôt à l'horizontalité (comme dans l'organisation en réseau) avec une personnalisation et une contractualisation accrues des peines par l'importance prise par les personnes elles-mêmes. On est sur le modèle du donnant-donnant avec la mise au premier plan des familles de victimes. Par exemple en Italie, on assiste à une sorte de modernisation de l'idée de *vendetta*<sup>34</sup> et la pratique du lynchage médiatique<sup>35</sup>. Cette horizontalité, on la retrouve aussi dans la mise à plat de tous les particularismes qui expriment des droits à la place du Droit. Chaque particularité fournit la base pour un processus de victimisation puisqu'elle élève son existence et son expression au stade d'un enjeu de société. La lutte contre les discriminations vient supplanter la lutte pour l'égalité. La loi doit alors trancher toutes les questions, y compris les plus personnelles puisqu'elles sont élevées au niveau politique

34 – Par exemple de la part de la fille de Guido Rossi, syndicaliste CGIL ayant dénoncé de supposés brigadistes à la FIAT et assassiné ensuite par les BR.

35 – Par exemple contre Cesare Battisti.

(cf. encore en Italie, la défaite récente de la Gauche à propos d'un projet en faveur de l'homoparentalité). Les victimes surtout, mais aussi les accusés, sont enjointes de négocier des peines en dehors d'une stricte matérialité puisqu'on tiendra compte des intentionnalités du moment présent et à l'avenir autant ou plus que du délit qui est à l'origine du procès. De ce point de vue, les lois Perben (2002 puis 2004) cherchaient à rattraper notre « retard » quant à cette évolution contractuelle effective au niveau international par rapport à notre rigidité institutionnelle nationale<sup>36</sup>. Dit autrement, ce qui est « tendance », c'est un mélange du droit contractuel anglo-saxon où on a intérêt à négocier sa peine, même si on est innocent, dans le cadre d'une négociation quasi commerciale ; et de loi italienne sur les repentis où il s'agit de négocier à condition justement de faire preuve de repentir. Dans les deux cas, la situation est très différente, mais ce qui fait le lien c'est que la culpabilité réelle importe peu.

Du point de vue général du droit cela tend à produire une équivalence entre d'une part des droits particuliers souvent dérogoratoires ou même parfois contradictoires et d'autre part des droits universels. Cela fait environ trente ans que la notion d'équité sert de cheval de Troie néo-libéral en provenance des pays anglo-saxons. Les théories de Rawls sur la justice s'y développent qui visent à renverser le principe égalité de l'universalisme maintenant jugé trop abstrait. Dans cette brèche peuvent s'engouffrer aussi bien les justicialistes de droite et à leur suite les associations de victimes qui crient vengeance contre les coupables en demandant le droit à la légitime défense ou au moins exigent « la peine infinie » (cf. Alain Brossat, *op. cit.*), que les justicialistes de gauche comme les *Girotondi* italiens et Nanni Moretti qui définissent la légalité comme le pouvoir des sans-pouvoirs et projettent sa restauration comme premier horizon politique, mêlant ainsi

---

36 – Il s'agit de tester la conformité des comportements et idéologies au consensus démocratique. Cela consiste à demander ce que telle ou telle personne pense de ses actes antérieurs, s'il a du repentir, s'il demanderait pardon à la veuve untel, etc. C'est un procédé utilisé à l'encontre de Jann-Marc Rouillan depuis qu'il est sorti de prison. Il vient encore d'être utilisé ce printemps après ses déclarations à propos des attentats djihadistes en France. Que ces déclarations soient politiquement débiles n'excuse pas le procédé répressif.

une demande de pénalisation accrue de la corruption et des scandales à la Berlusconi avec le refus de l'amnistie pour les anciens de la lutte armée qui ne se repentent pas ; justicialistes de gauche toujours qui réclament que les paroles soient condamnées comme si elles étaient des actes. Dans cette perspective, Dieudonné côtoiera Negri et de Luca parce que, chacun à leur façon, ils sont des « mauvais maîtres »). Nous sommes à nouveau en plein relativisme : toutes les positions politiques et les actes qui y sont attachés se valent. La convergence de ces deux justicialismes tend à produire une nouvelle police de la pensée, et l'idée d'une justice purificatrice qui cache ses échecs dans la lutte contre les différentes mafias du crime par des démonstrations de rigueur éthique<sup>37</sup>.

Dans ce processus de victimisation potentiellement généralisable à de nouvelles catégories, chaque particularisme cherche à fonder sa « position » de dominé ou de discriminé non pas par une place spécifique dans les rapports sociaux capitalistes, ces derniers étant producteurs d'inégalités, de domination et d'exploitation, mais par une sorte de domination invariante et par nature que l'homme blanc hétérosexuel et mangeur de viande ferait peser sur des minorités. Et c'est à partir de celles-ci que se développent des associations et organisations qui cherchent à faire reconnaître cet état de fait puis à l'ériger en « Cause » et enfin, à faire que cette cause devienne un enjeu de société (la parité sous toutes ses formes y compris celle de la « diversité », le mariage homosexuel, la GPA, la libération animale). Sur ces bases, défenseurs de l'ancienne famille et défenseurs des nouvelles formes de familles peuvent se succéder dans la rue. Match nul dans une société capitalisée capable de s'accommoder de l'une et de l'autre, mais qui laisse son personnel politique gérer ça au coup par coup là encore, « d'avancées » en « reculades » au gré de l'humeur d'une opinion pu-

---

37 – Brossat (*op. cit.*) met à jour l'évolution actuelle du droit par rapport au procès de rationalisation des peines amorcé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de rationaliser tout en restant maître de la situation (le panoptique). C'est seulement le rapport à la sensibilité qui change. La cruauté morale tend à supplanter la cruauté physique. Et ce « progrès » au niveau de la sensibilité se paie d'une carcérisation accrue de la société qu'il ne faut pourtant pas confondre avec une « société carcérale » qui serait antinomique avec la démocratie, même « formelle ».

blique tout à coup passionnée par un « sujet de société » créée ou montée en épingles par les médias<sup>38</sup>. Pourtant, de partout montent des voix qui dénoncent le « retrait » global des individus par rapport à la « chose publique » et on se récrie contre la régression des droits sociaux dont plus personne ne semble se préoccuper hormis dans un pays aussi « arriéré » que la France comme on a pu le voir au cours des manifestations contre le projet de loi El Khomri. Et encore, toute personne mobilisée sur ce terrain, et ce malgré quelques manifestations massives, a pu se rendre compte de l'isolement dans lequel il se trouvait quand il quittait les rangs de ladite manifestation et contemplait les personnes assises aux terrasses des cafés ou déambulant tranquillement dans les rues. Les sondages manifestaient peut-être une opposition au projet, mais la manifestation par procuration a atteint des sommets qu'on ne soupçonnait pas à l'époque pas si lointaine de la grève par procuration !

Mais revenons à la notion d'État pénal. La moindre action répressive de l'État est souvent présentée comme relevant d'une fascisation du pouvoir alors que nous ne sommes plus au début des années 1970. L'État est toujours pensé comme tout puissant alors que son raidissement à cette époque signalait une faiblesse et non une force (crise de l'État gaulliste et instabilité chronique de l'État italien). Tentons une explication de la situation à partir de notre analyse sur le passage d'un État-nation comme forme politique de la société bourgeoise à

---

38 – La place que tiennent les « sujets de société » dans les médias est aujourd'hui emblématique de la façon dont ils ont remplacé la question sociale. Emblématique aussi de la façon dont la société capitalisée réalise les principes méthodologiques de l'individualisme à partir de l'agrégation des désirs et intérêts de l'individu-démocratique. Et toute affaire y devient une affaire d'État comme le disait déjà J-F. Lyotard en 1969, à une époque où il n'était pas encore devenu un théoricien post-moderne (cf. *Dérive à partir de Marx et de Freud*, UGE, p.141, 1973). Berlusconi peut être considéré comme une icône de la fusion de deux mouvements. Celui de la transformation de l'État-nation en État-réseau d'abord. C'était d'autant plus facile pour lui que la spécificité italienne y a rendu d'une part difficile l'institutionnalisation d'un État-nation, laissant ainsi le terrain à la pénétration clientéliste et mafieuse ; et d'autre part a facilité la transformation des anciennes « forteresses ouvrières » (Fiat) en réseaux de production (le textile de Prato) et de télécommunication (Mediaset).

un État réseau comme forme politique de la société capitalisée. Alors que comme ailleurs on assiste en Italie à une résorption des institutions et de leur fonction politique, les structures bureaucratiques des anciens corps (police, armée, justice) perdurent, mais sous forme autonomisée. Ce qui s'est passé à Gênes pour le G8 (avec surtout l'intervention de la police dans l'école) et les attaques en France de la police contre une justice qui déferait ce qu'elle aurait déjà du mal à mettre en place, en représentent des exemples actuels.

Mais si le procès de totalisation n'a plus la figure du Léviathan, il ne prend pas non plus celle de *Big Brother*. Il y a totalisation en réseaux dans laquelle les forces de pouvoir diffusent de manière centrifuge alors qu'elles accumulaient et centralisaient de façon traditionnellement centripète<sup>39</sup>. Ce processus n'est donc pas contradictoire avec les nouvelles formes de la démocratie. Nous avons parlé de « démocratie absolue » au début de cet article ce qui rend compte de cette totalisation à l'œuvre, mais dans sa forme réseau elle permet aussi toutes les formes de démocratie de proximité ou participative ou solidaire.

Quelles que soient les différences entre États nationaux, ces derniers, quand ils comptent encore en termes de puissance, affirment leur souveraineté et leur pouvoir par le contrôle des politiques énergétiques, environnementales et alimentaires. En France la compétence technique est concentrée dans l'État. La forme État-nation y perdure plus qu'ailleurs suite à son histoire fondatrice (le jacobinisme issu de

---

39 – C'est ce qui est bien perçu par les organisations islamistes comme Al-Qaïda et Daech pour qui la société capitalisée forme un tout. Pour eux, fondamentalement, il n'y a donc pas à faire de différence entre des attentats qui toucheraient le pouvoir politique ou militaire et des attentats qui toucheraient les populations civiles, comme le 11 septembre 2001 ou le 13 novembre 2015, puisque cette population civile fait elle-même partie du pouvoir mécréant, du passé colonial, etc. Si on comprend cela, on a alors une explication toute trouvée de la bienveillance de certaines franges de l'extrême gauche, des tendances post-coloniales et des racistes, vis-à-vis des actes des djihadistes ; à l'inverse, ces mêmes organisations islamistes accusent les Occidentaux et les Israéliens de commettre des bombardements aveugles sur des populations qui seraient encore « civiles » parce que peu concernées par les États « fantoches » qui les entourent.

la Révolution française) et à son histoire récente (la résistance et le gaullisme) de laquelle émerge une théorie politique de l'indépendance nationale, certes en recul aujourd'hui, mais néanmoins toujours appuyée sur le développement du secteur nucléaire en lien avec des entreprises satellites comme EDF ou des instituts de recherche stratégique comme l'INRIA. En Allemagne, tout passe par un jeu complexe entre *Länder*, Parlement fédéral, Communes et tribunaux administratifs. Le passage à l'État-réseau y est plus avancé puisque cette complexité des liens a pour fonction de recueillir, confronter et synthétiser les différents intérêts. Mais dans ces deux cas pourtant différents, on assiste à un accroissement du pouvoir des administrations et de leurs experts dont beaucoup travaillent en lien avec des grandes entreprises ou des institutions financières. Il en va différemment dans les pays anglo-saxons de tradition libérale qui ont poussé loin les dérèglementations. L'État doit aussi y être très présent, mais pas pour les mêmes raisons. Il ne doit pas ralentir les choses pour prendre de la hauteur car son but est d'accélérer les processus de capitalisation y compris en dehors de toute procédure démocratique. Les rythmes de la mise en réseau sont donc très différents suivant les pays, même si la tendance générale semble claire sans être pour cela parachevée.

Paradoxalement, les interventionnistes et les non-interventionnistes se retrouvent sur la nécessité du poids de l'État, mais d'un État transformé. Il n'est plus question « d'autonomie » de l'État ou à l'inverse d'un État de classe. Et pas plus de l'autonomie d'une société civile qui est aussi morte que la société politique. La lutte pour les droits de l'homme qui était censée produire de l'écart à l'État, de la contestation de l'arbitraire quand l'État se pose comme dépositaire de l'Un et du changement social produit aujourd'hui l'individu du marché et du libéralisme avec ses multiples particularismes. Le moindre des paradoxes n'est pas celui qui voit aujourd'hui des « indignés » revendiquer la « démocratie réelle », c'est-à-dire le rétablissement de la société civile alors que cette demande ne peut justement pas être faite à un État qui s'est fait le dépositaire du multiple et qui a donc le plus grand mal à continuer à « faire société<sup>40</sup> » au sens traditionnel du terme, ce qui

---

40 – Des sociologues comme A. Touraine s'en inquiètent d'ailleurs (cf. son dernier ouvrage : *La fin des sociétés*, Seuil, 2014).

supposait une homogénéisation minimum autour de valeurs communes. C'est pour cela aussi que certains parlent de « automate » ou d'anthropomorphose du capital. Nous pensons pourtant que le rapport social capitaliste continue bien à faire société, mais en tant que société du capital, de société capitalisée, ce que nous avons essayé d'explicitier dans le numéro 15 de la revue.

Le consensus autour de nouveaux droits est en fait un consensus minimaliste. Le sujet de droit (ce dernier bien souvent entendu comme droit naturel pré-révolutionnaire) remplace le citoyen (au sens de 1789-1793) même si le discours étatiste se fait contorsionniste afin de rendre les deux compatibles.

L'État retrouve une légitimité autoritaire dans la mesure où il cherche à faire tenir ensemble ces éléments du multiple quand il ne semble plus possible de trancher entre d'un côté des droits fondamentaux apposés à des institutions traditionnelles qui symbolisent pourtant l'expression traditionnelle de la souveraineté ; et de l'autre des nouveaux droits qui remettent en question les normes anciennes de l'institué.

Le passage de l'État-nation à l'État-réseau est donc tout sauf un long fleuve tranquille parce que comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous n'avons pas affaire à un « système ». Ainsi, la forme État-nation et la forme démocratique ont-t-elles largement contribué à encadrer et contrôler les transformations conduisant de la domination formelle à la domination réelle du capital, même s'il a fallu en passer par deux guerres mondiales, les fascismes et des destructions massives de populations et de biens. Or aujourd'hui, la forme État-réseau ne semble pas avancer du même pas. Les transformations continuent certes, mais sans que des médiations jouent encore leur rôle de ciment, sur lequel puisse prendre pied et se développer un nouveau « vivre ensemble ». Le contrat social global qui unissait les classes au-delà même de leur antagonisme au sein de la nation s'estompe dans la forme réseau pour laisser place à une contractualisation généralisée, mais particularisée quasiment au cas par cas et souvent délocalisée et décentralisée. Ce qui domine alors, c'est la fragmentation et des inter-sections entre ces fragments qui donnent l'impression d'une agrégation censée regrouper tous les fragments. C'est ce que positivent poli-

tiquement les tenants de l'intersectionnisme en provenance des pays anglo-saxons. Ils déconstruisent toutes les anciennes catégories de classes, de sexe, de nations, les brassent et les agitent jusqu'à en faire ressortir de nouvelles identités. Cette tendance produit une sorte de Cour des miracles dans laquelle naissent et se développent les accouplements les plus inattendus pour ne pas dire les plus monstrueux (vieux ouvriers immigrés retraités pro-FN, féministes pro-prostitution et pro-voile, « révolutionnaires » souverainistes, altermondialistes islamophiles antisémites et racialisés, partisans racistes de la libération animale, homosexuels islamophobes de partis d'extrême droite comme aux Pays-Bas, etc.) sans le moindre questionnement sur l'éventuelle compatibilité des fractions composant l'ensemble et comme si les intersections devaient toujours être positivées.

La critique relativiste de la totalité comme étant ce qui est à rejeter parce qu'universaliste, parce qu'occidentale, parce que se plaçant d'un point de vue surplombant, etc., conduit à des pratiques immédiatistes qui n'ont plus de critère de vérité parce que si, prises en soi elles peuvent avoir une certaine logique, rapportées aux autres elles paraissent déconnectées, irrationnelles, nombrilistes. La « révolution moléculaire » s'épuise dans un quotidiennisme satisfait bien loin de celui, d'origine contestataire et antagonique aux pouvoirs en place, qui agitait les années 1960 et 1970. En effet, il s'inscrivait dans des combats plus larges et ne cherchait pas à se faire reconnaître par l'État, sa loi et son droit. Et celui-ci le lui rendait bien que ce soit par sa police ou par sa justice ou par la difficulté qu'il y avait, à l'époque, à faire entendre sa voix autrement que dans la rue ou dans des revues militantes alors qu'aujourd'hui il suffit d'ouvrir le journal *Libération* pour y voir à quel point ce qui a pu être anticonformiste si ce n'est subversif est devenu branché.

Aujourd'hui, tout semble lisse, même si la colère, le ras-le-bol ou même la haine couvent sans qu'il n'y ait possibilité d'y voir le travail de la vieille taupe révolutionnaire ou le travail dialectique du négatif. C'est anxiogène pour nous, mais cette absence palpable d'antagonisme et de luttes frontales est aussi anxiogène pour les pouvoirs en place, quels qu'ils soient. En effet, si le pouvoir n'est pas directement attaqué ou remis en cause par des pratiques qui ne sont guère portées par des révoltes contre l'ordre établi, ce même pouvoir sait qu'il ne

peut pas véritablement en tirer profit parce que, même quand il abonde dans le sens de cette dynamique du changement social, il n'en tire la plupart du temps aucun surplus de légitimité. Les images d'une Commission européenne technocratique, de « patrons-voyous » et des politiciens « tous pourris » nous le rappellent chaque jour. D'où la tendance de plus en plus courante à se hausser du col et à gouverner à coups de menton (Sarkozy, Valls, Trump, Orban, Mélenchon).

Jacques Wajnsztein  
(texte d'origine : hiver 2014, actualisé à l'été 2016)

\*\*\*

**La circulation de ce projet de texte a ensuite entraîné un échange de correspondance.** Cet ensemble doit donc être pris comme un travail en procès et n'a rien de définitif puisqu'il s'agit plus de questionner certaines de nos positions que de donner des réponses toutes faites. Nous le livrons néanmoins tel quel en espérant qu'il permette d'élargir et d'approfondir la discussion.

**Lettre de Jacques Wajnsztein à la revue accompagnant le projet de texte, 12/12/2014**

Bonjour à tous,

D'une manière générale, la notion d'État-réseau que nous avançons depuis quelques années me paraît moins satisfaisante. Je ne veux pas dire qu'il ne faut plus l'employer du tout, mais je ne pense plus, ou en tout cas je suis moins sûr qu'il faille en faire un axe central de nos développements.

En effet, même si on essaie de faire tenir cette forme réseau — qui rend compte du redéploiement horizontal de certains lieux de pouvoir en rapport avec les transformations de la capitalisation — avec notre schéma vertical de puissance en trois niveaux, je trouve que cela mérite d'être mieux fondé. En effet, nos deux derniers textes sur l'État dans le n° 16 : « Marx et les théories de la dérivation » (JW) et « État-réseau et genèse de l'État : notes préliminaires » (JG) sont plus historiques que théoriques. Ils représentent plus une porte d'entrée qu'une solution aux difficultés d'analyse rencontrées. Or, mes dernières recherches sur les rapports à la nature, puis les échanges sur le

blog autour de la raison et de la rationalisation (disponibles sur le blog) m'ont confirmé une certaine incohérence dans le fait d'une part de théoriser une forme réseau de l'État et d'autre part de maintenir le schéma des trois niveaux de la puissance. Ce n'est pas que j'y vois une incohérence analytique ou phénoménale. Nous ne faisons sans doute pas erreur dans la description, mais c'est plutôt au niveau de la conceptualisation et même de ses présupposés que le bât blesse.

Ainsi, au premier regard, il peut sembler cohérent de critiquer d'une part les thèses post-modernes sur le moléculaire et le déconstructivisme de Derrida, Foucault, Deleuze/Guattari, Butler et d'affirmer de l'autre un rapport critique, mais positif, à Hegel et à la catégorie de totalité. C'est ainsi que nous utilisons la notion de « processus de totalisation du capital » afin de décrire la tendance à l'unité production/circulation, à une capitalisation de la production qui unifie les formes financières, productives et commerciales par opposition aux thèses opposant « économie réelle » et capital fictif ou forme financière. Dans la même continuité critique, nous continuons d'utiliser la dialectique même si nous essayons de la mettre à jour avec le concept d'englobement développé depuis au moins une dizaine d'années.

Mais à y regarder de plus près, n'y a-t-il pas là une contradiction au sein de notre démarche théorique ?

La difficulté provient du fait qu'il faut se garder de deux côtés. Du premier nous devons montrer plus clairement que nos théorisations sur l'État-réseau, la dissolution des classes sociales comme groupes antagonistes et même celle sur « l'évanescence de la valeur » ne sont pas assimilable à une dissolution moléculaire des lieux de pouvoir, des strates de domination, et des lieux de création de la valeur, tout n'étant plus que circulation et connexionisme<sup>41</sup> ? Et de l'autre comment renforcer l'idée d'une tendance à la totalisation qui soit bien présente sans pour cela que les trois niveaux de la globalisation du capital, dans leur interdépendance hiérarchisée ne viennent à former une nouvelle infrastructure et *in fine* un « Système » (notion que nous critiquons par ailleurs) ? Cette hypothèse réduirait alors les questions

---

41 – C'est à mon avis ce à quoi aboutit Bernard Pasobrola dans ses dernières interventions sur le blog de *Temps critiques*. D'où mes critiques vis-à-vis de cette orientation, disponibles elles aussi sur le blog.

de pouvoir et de puissance à de simples « effets » (retour par la fenêtre d'un Foucault qu'on a pourtant chassé par la porte) et nous rapprocherait d'un néo-structuralisme aujourd'hui représenté par des revues comme *Krisis* (la théorie du capital-automate) et *Théorie communiste* (le réemploi de la notion « d'instance »). C'est après avoir commencé le texte sur l'État-réseau que m'est apparue la nécessité d'aborder la question de la souveraineté. Et ce souci a été conforté par les nouvelles tendances souverainistes qui se font jour, au niveau économique comme au niveau géopolitique (risque de « Brexit » avec la Grande-Bretagne, politique impériale de la Russie de Poutine qui ne finance plus comme à l'époque de l'URSS, les partis communistes européens, mais des formations d'extrême-droite, repli des États-Unis sur une nouvelle ligne isolationniste initiée par Obama, mais qu'une victoire de Trump, paradoxalement, viendrait renforcer, tendances militaristes au Japon, agressivité chinoise sur certains territoires, indétermination de la nouvelle politique turque, etc.). Devant ces tendances se pose la question des effets politiques de la mondialisation, que nous n'avons pas distingué des effets économiques ou même culturels. Pour nous tout cela semblait converger vers la fin des impérialismes, « l'unité guerre-paix », une certaine complémentarité dans la concurrence entre États (exemple États-Unis et Chine, France et Allemagne) une intégration par zonage des pays dominés sans passer forcément par un néo-colonialisme, bref une dépolitisation de la domination (ou une déconstruction du politique) particulièrement prégnante à son niveau I. C'est cette automaticité du processus que j'essaie justement de questionner.

Un dernier point pour être complet. Par rapport à tous ces questionnements, notre concept de société capitalisée (lui-même peu explicitée alors pourtant qu'on nous demande souvent des précisions sur sa réelle signification et portée) a-t-il une quelconque valeur opératoire et explicative en dehors de son caractère de synthèse (le capital s'est fait société et non plus seulement rapport social de production comme dans la société bourgeoise ou même encore pendant sa période de « domination formelle ») ? Si oui, c'est le moment de le faire fructifier !

## De Jacques Guigou à Jacques Wajnsztein le 12/12/2014

Après avoir lu ta lettre qui accompagne ton texte sur l'État (que je n'ai pas encore lu), il m'est venu la réflexion suivante :

– ce que tu désignes comme une affirmation récente des souverainismes et même des nationalismes n'invalide pas notre modèle des trois niveaux du capitalisme. J'y vois au moins les raisons suivantes :

1 – Dans ce modèle, le niveau II, celui des États-nations et des capitaux reliés à la réalité nationale (du travail, des rapports sociaux de type nationaux, des idéologies nationales, etc.) nous avons mis l'accent sur une situation où les rapports sociaux de production restent, si ce n'est dominants, du moins très présents et très actifs. Alors que dans le niveau I c'est la reproduction globale qui compte.

2 – Compte tenu de cela, ces accentuations récentes des « souverainismes » et des nationalismes ne seraient qu'une exacerbation du niveau II sur les niveaux I et III. Il n'y aurait pas rupture entre I et II, mais des continuités moins prégnantes du capitalisme du sommet sur les situations nationales. Ainsi, par exemple, les faiblesses et les délitements de l'UE ouvriraient un champ d'intervention aux courants et aux intérêts nationaux. De pareilles situations pourraient sans doute être repérées à propos de l'Asie : Chine et Japon affirmant leur identité nationale d'abord dans le domaine de la production (et moins dans celui de la reproduction).

3 – Les difficultés et les obstacles rencontrés par le niveau I, pour assurer un semblant de reproduction sur la totalité, engendreraient une puissance de globalisation moins forte que celles des années 1990 et 2000, ce qui permettrait des percées des « solutions nationales » (de type Montebourg ou FN ou Mélenchon).

4 – Les opérations de pillage et d'accaparement d'espaces dans le niveau III seraient alors conduites par une sorte d'alliance entre le niveau I et le niveau II (par exemple, la régulation relative de la déforestation amazonienne par l'État brésilien associé aux grands cartels d'ONG et de fondations US pour la protection de l'environnement). Les négociations sur le climat à Lima illustrent aussi cette nouvelle donne.

Autrement dit, la notion de souverainisme telle qu'elle a été produite et diffusée par les politologues est à critiquer, sans doute aussi à aban-

donner. Le phénomène visé étant ici et maintenant davantage de type fédéraliste que de type jacobin (pour prendre une référence dans la Révolution française).

à suivre

JG

## De Jacques Wajnsztein à Jacques Guigou.

J'entends bien ta réponse et je n'y vois pas grand-chose à redire sauf peut-être que tu as tendance à trop homogénéiser le niveau I. Bien sûr que le capital tend d'une part à homogénéiser l'espace en abattant les barrières locales et d'autre part à le compresser grâce au temps, un processus que Marx avait d'ailleurs anticipé en son temps (cf. *Grun- drisse*, Anthropos, vol. I, p. 32). Mais si le processus de globalisation est bien réel, les différentes puissances ne s'y inscrivent pas de la même façon. Notre « modèle » est surtout valable pour les pays où on peut parler de société capitalisée. Ce ne sont le cas ni de la Chine<sup>42</sup>, ni de la Russie, ni de l'Arabie saoudite. Leur inscription dans la globalisation ne fait pas de doute, mais tout ne se joue pas dans le niveau I vue la défense de positions rentières (Russie, Arabie saoudite), de stratégie de glacis (Russie) ou même néo-coloniale (la Chine et l'achat de terre en Afrique) ou la persistance de tendances coloniales (la « Françafrique »). Il ne faut donc pas confondre fin de l'impérialisme

---

42 – On pourrait nuancer ce point. Même si la Chine ne constitue pas une société capitaliste et encore moins une société capitalisée au sens que nous donnons à ces termes (cf. mon article dans le n° 15 de la revue), la marchandisation accélérée qui s'y produit dans certaines enclaves et même à un niveau plus général fait qu'on peut repérer, au sein même de cet ensemble différents niveaux de pouvoir et des conflits entre gouvernement central, départements d'État et gouvernements locaux, groupes de pression particuliers, etc. Cette articulation particulière des niveaux de pouvoir lui permet pour l'instant de faire co-exister ses tendances archaïques (bureaucratie impériale *versus* PC chinois) et post-modernes (les réseaux). Une caractéristique qui la met mieux en phase avec la dynamique actuelle du capital que celle en provenance des oligarques russes.

(au sens marxiste de stade suprême du capitalisme) et maintien de tendances impériales comme forme politique et stratégique des États<sup>43</sup>. Ces positionnements différents jouent sur le rapport entre souverainisme et hyper-capitalisme. Il ne fait pas de doute que la fin des deux blocs a ruiné en partie la position politique de non-alignement, la mondialisation des échanges a fait le reste. Un pays comme l'Inde vient d'ailleurs de remplacer cette ligne par une position plus pragmatique de multi-alignement afin de peser dans tout l'océan indien, c'est-à-dire jusqu'en Asie du Sud-Est pour contrebalancer le poids d'une Chine de plus en plus souverainiste. D'une manière générale et pour tous les États qui atteignent à la puissance, le problème est celui d'une articulation entre local et global ou dit autrement entre niveau II et niveau I.

Ce n'est pas le cas, à l'autre bout de la chaîne, pour des pays comme la Grèce où semble ne pas exister de niveau II, l'arrimage se faisant directement au niveau I des grands armateurs, des banques<sup>44</sup>, de services d'import/export et de l'industrie touristique, ensemble d'activités immédiatement mondialisées.

Nous ne sommes plus dans la situation de l'impérialisme classique du XX<sup>e</sup> siècle cherchant à traiter avec la bourgeoisie « compradore ». Concrètement comment cela se passe-t-il pour la Grèce ? Dans les premiers temps de l'intégration, ce sont les institutions communautaires qui mènent la danse par des incitations politiques et des orientations stratégiques associées à de grosses subventions (par exemple passer de la pêche et de l'agriculture au tourisme en application de la théorie d'Adam Smith dite des « avantages absolus » dans le cadre de la division internationale du travail et donc des échanges). C'est la phase de mise en réseau et d'intégration au grand marché. Puis la surveillance et le fonctionnement se font au niveau inter-

---

43 – A. Badiou et M. Gauchet semblent au contraire entretenir une confusion entre impérialisme et Empire dans leur entretien : *Que faire. Dialogue sur le communisme, le capitalisme et l'avenir de la démocratie*, Philo éditions, 2014, p. 102 sq.). Mais pour Gauchet parce que les deux auraient disparu avec la mondialisation, alors que pour Badiou parce que les deux seraient indissociables du capitalisme et même de la démocratie.

44 – Les banques grecques représentent une tête de pont pour les capitaux dominants (niveau I) dans leur effort de pénétration vers les Balkans.

gouvernemental, signe de la symbiose capital-État au niveau I, mais dans une situation hautement défavorable pour la Grèce qui ne possède pas tous les attributs de l'État moderne et particulièrement la capacité de lever l'impôt. Dans ce contexte, la résistance de Tsipras et du nouveau gouvernement grec ne peut être que nationaliste, même s'il semble faire une politique de gauche ou même à l'inverse faire allégeance aux représentants du capital (la Troïka). En effet, il maintient, par exemple, le budget militaire à 4 % du PIB dans un pays surendetté alors que le budget militaire de la France, en comparaison, n'atteint que 2 %. Cette « résistance » lui vaut l'appui des fascistes et des prêtres représentants de la grande propriété terrienne et qui sont contre tout changement.

Mais le plus important, c'est que mon questionnement concernait plus une remise en question de la notion d'État-réseau que celle de la structuration en trois niveaux qui est pourtant au cœur de ta réponse.

JW

### De Jacques Wajnsztein à Jacques Guigou.

Juste un mot pour dire aussi que c'est peut être notre concept de société capitalisée qui n'est pas assez englobant. Pour moi, si le capital est mondial et que ce qui a été nommé globalisation est un phénomène réel, la plupart des États dans le monde ne connaissent pas de « société capitalisée », ni même pour la plupart, de capitalisme. Certes, le capital y circule mais sans transformer de fond en comble ces sociétés et je ne parle pas ici du Burkina Faso ou autres pays qui aurait été délaissés par les Grands de ce monde, mais bien de la Chine et de la Russie. Connaissent-ils alors un État-réseau ? N'avons-nous pas plutôt affaire à des réseaux d'État (je pense que tout le monde comprendra la différence) qui ont permis l'introduction et la circulation du capital, mais qui empruntent les voies de la bureaucratie (chinoise) ou des oligarques (russes, ukrainiens) capables à la fois de capitalisation rapide par transformation de la propriété d'État et de garder le contrôle sur les flux par le maintien d'un régime autoritaire qui bloque l'évolution correspondante des rapports sociaux vers une société capitalisée.

Dit autrement ou par un autre bout, un minimum de forme démocratique est-il nécessaire à cette évolution comme le pensent les Occidentaux ou bien la Russie et la Chine peuvent-elles sauter l'étape démocratique libérale ? C'est déjà une problématique que soulevaient les socialistes révolutionnaires et aussi Marx à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aujourd'hui, la perspective n'est plus socialiste !

JW

\*\*\*

### DISCUSSIONS D'AVRIL 2016 (LE GRAU-DU-ROI)

**Il faut reprendre la notion d'État social** qui avait fait l'objet d'un sous-titre de la revue *Temps critiques* au moment des discussions autour du Pacs... et qu'on avait abandonné progressivement pour celle d'État réseau.

Reprenons l'historique en posant comme hypothèse théorique que notre schéma en trois niveaux est déjà pertinent depuis les débuts du capital, même si les articulations entre ces niveaux et donc leur hiérarchisation varient au fil du temps.

– on peut alors dire, avec Braudel, que le niveau I (le « capitalisme du sommet ») présent pourtant dès les débuts du capital aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, avait dû composer et parfois s'effacer devant la puissance du niveau II pendant la révolution industrielle, et cela, même si le rôle actif du capital financier (Hilferding) et de l'impérialisme (Lénine) au tournant du siècle, témoignaient d'une forte présence du niveau I qui allait encore se manifester avec l'éclosion et le développement des premières firmes multinationales américaines et leur expansion en Europe dans l'immédiat après première guerre mondiale.

Mais un retournement se produit avec la crise des années 1930, la chute des échanges internationaux, le retour en grâce du protectionnisme économique et la mise en place progressive de différentes formes d'État-providence. Politiques keynésiennes, fordisme productif et social, centralité du travail. Le niveau II de la production redevient déterminant parce que même si les théories keynésiennes de sortie de crise sont bien de l'ordre de la reproduction, cette dernière

est gérée au niveau de la souveraineté nationale et donc en cohérence avec l'ordre de la production. Dans un premier temps cela conduira à une marche vers la guerre, mais dans un deuxième temps, des stratégies d'indépendance nationale dont l'idéologie gaulliste nous fournit un exemple, pourront coexister progressivement avec une ouverture vers un niveau I (cf. les débuts du Marché commun).

– à partir des années 1970, c'est plutôt un État social qui s'installe progressivement sur le modèle des démocraties sociales allemandes et scandinaves. Chaban-Delmas, Delors, la participation gaulliste. Après la défaite de la dernière grande grève ouvrière, celle de la sidérurgie en 1979, on a le recentrage de la CFDT gauchiste et autogestionnaire (Lip 1973). Période de transition avec les restructurations industrielles, la croissance des services et l'augmentation du chômage. Tendance à l'inessentialisation de la force de travail par rapport à la valorisation du capital. Substitution du capital au travail dans le procès de production. Le procès de valorisation domine le procès de production qui lui-même domine le procès de travail.

Globalisation et mondialisation, la transition vers la prédominance du niveau I est plus qu'amorcée. La productivité n'est plus rien sans la compétitivité (la « contrainte extérieure »). Le FMI et la banque mondiale supplantent l'armée américaine, la CIA de la guerre froide est mise en accusation après son dernier coup d'éclat au Chili. La France abandonne par étape sa théorie de l'indépendance nationale et par ailleurs forme le couple franco-allemand qui va orienter et élargir la communauté européenne.

Émergence des questions « sociétales » et des associations qui les relaient (Marche des beurs, SOS racisme et Act Up), mais ce mouvement s'inscrit encore dans le cadre du fil rouge de l'histoire des luttes de classes. Ces luttes sont donc comprises comme des mouvements sociaux même si leur forme et leur contenu sont en décalage avec les formes traditionnelles. C'est l'époque des « nouveaux mouvements sociaux » et des revendications citoyennes. Comme en 1995 dans le mouvement contre le projet de réforme de la Sécurité sociale par Juppé, on s'adresse encore à l'État-nation, un État qui ne remplirait plus sa fonction de reproduction des rapports sociaux. C'est le sens du « Tous ensemble ». L'appel de Hessel à l'indignation est plus tardif et sert de passerelle entre le citoyenisme tel qu'on vient de l'évoquer

et celui qui va se développer lors de la phase suivante avec le mouvement des places en Espagne.

– à partir des années 2000, redéploiement de l'État dans le cadre d'une prégnance accrue et maintenant sans conteste du niveau I à partir du G7 et de l'euro. Au niveau II, l'État dans sa forme réseau continue bien à être social, mais de moins en moins sous la forme qu'il revêtait dans la période précédente. En effet, jusque-là dominait un système de salariat, sous l'égide tripartite État-syndicat-patronat, chargé d'organiser le rapport social d'exploitation et de domination dans une société qui, de bourgeoise à l'origine devenait maintenant société salariale (capitaliste). On lui doit les politiques de revenus, de sécurité sociale, de retraites et de la santé, de l'assurance-chômage. Alors que le terme de « Providence » était sûrement très mal choisi parce que justement le fonctionnement de l'époque reposait sur des règles d'échange entre devoirs et droits (redistribution, salaire social) qui ne laissaient rien au hasard, l'État-réseau intervient dorénavant beaucoup plus au niveau de l'assistance sociale (RMI, CMU, projet de revenu universel). Pour ce qui est de la France, on peut dire que, pour l'instant, les rapports sociaux et donc aussi l'État résistent à un passage brutal d'un régime à l'autre. Paradoxalement, la redistribution à la française sert encore de filet protecteur et d'amortisseur social, mais contribue aussi à l'accroissement des inégalités par blocage de l'ascenseur social.

Alors que l'usine était le centre d'un mouvement centrifuge vers lequel tout convergait, l'entreprise est le point de départ et de diffraction d'un mouvement centripète qui parachève ce que Polanyi avait nommé « le désencastrement de l'économie ». Nous sommes bien, alors, dans ce que nous avons appelé la « société capitalisée » parce que rien ne semble échapper au capital. C'est un processus particulièrement mal compris puisque nous avons vu coexister ces dernières dizaines d'années des théories sur « l'horreur économique » (Forrester et Méda) et d'autres sur la nécessité de revenir à « l'économie réelle » !

### **Sur la démocratie maintenant**

La référence citoyenne qui perdure dans les mouvements récents (mouvements des places, Occupy) ne peut plus se transformer en citoyennisme, car elle ne s'adresse plus essentiellement aux institu-

tions et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'elles ont perdu de leur efficacité et de leur légitimité en se détachant de plus en plus de leur origine démocratique, voire révolutionnaire liée à l'avènement de la forme État-nation ; ensuite parce qu'elle supposerait le maintien d'une structuration hiérarchique pyramidale qui a été mise à mal dans le passage à la forme-réseau. Le niveau II est dans la gestion plus que dans la politique. Pour prendre quelques exemples : la police n'est plus chargée prioritairement de remonter les filières, mais de faire du chiffre (cf. Sarkozy hier, l'état d'urgence aujourd'hui) ; la mission de service public de la SNCF doit s'effacer devant les exigences de rentabilité, etc.

Une exigence de démocratie directe se fait jour (cf. les *Indignados* en Espagne), les « Nuits debout » en France. Ce n'est pas celle des soviets et des conseils ouvriers, mais plutôt celle de l'agora de l'Athènes antique débarrassée de ces petits préjugés sur les femmes, les métèques et les esclaves ou encore les assemblées de certains clubs de la Révolution française. C'est l'exigence de la démocratie maintenant contre ce qui apparaît comme l'oligarchie. C'est-à-dire que la prégnance du niveau I n'est pas perçue comme redéploiement de la puissance en lien avec les autres niveaux, certes à un niveau inférieur (la mise en réseau n'est pas qu'horizontalité, elle maintient aussi des hiérarchisations), mais comme captation illégitime. Le même mot va alors être employé aussi bien pour désigner les oligarques russes que pour désigner Lehmann Brother's, Berlusconi ou Zuckerberg, entretenant ainsi les confusions.

### Constituante et destitution

Pour A. Negri, la liberté se définit comme pouvoir constituant par la crise et en dehors de tout principe de souveraineté et de représentation. Les luttes se placent sur le terrain du commun et ne se contentent pas d'exprimer un besoin urgent, mais dessinent aussi les contours d'un nouveau processus constitutionnel. Pour lui, il faut partir de l'unité du politique et du social en opposition à la fois aux libéraux et aux anarchistes qui, pour les premiers hypertrophient le politique et pour les seconds la nient, mais dans les deux cas les dissocient. Les dernières luttes des places du printemps arabe aux *occupy* en passant par les *indignados* jusqu'au mouvement des places en France seraient

« constituantes (cf. aussi, F. Lordon et son idée de luttes non revendicatives).

Cette démarche nous semble aller un peu vite en besogne. Tout d'abord, ces mouvements ne sont pas de même nature sous prétexte d'un même choix d'occupation des places. D'autre part la question de la souveraineté n'est pas réglée puisqu'au sein même des assemblées horizontales, elle est posée par certains comme Lordon place de la République ; enfin, *Podemos* a montré qu'un mouvement qui se déclare et se propage dans l'horizontalité n'échappe pas forcément à la verticalité comme on peut le voir dans les luttes de pouvoir entre *Podemos* et le PS espagnol d'une part et au sein même de *Podemos* d'autre part.

L'analyse de Negri, si elle semble servir de fond commun à bien des tendances, laisse aussi percer de nombreux différends entre ceux qui s'en réclament expressément ou implicitement.

### Sur la référence à la Révolution française

Dans un article du journal *Libération* (11 mai 2016) Sophie Wahnich met en avant le droit à l'insurrection de l'article 35 de la constitution de 1793 et déclare : « Le droit se construit comme principe pratique découlant du pouvoir constituant ». Elle remarque une sacralisation de la parole publique contre la dictature de la majorité sur la minorité dans les AG de « Nuit debout » qui rappelleraient les assemblées primaires de la Révolution française. La critique de la « société civile » y est concomitante de celle de la société politique.

Cette pratique de la libre parole de tous qui est souvent critiquée comme consensuelle et artificielle constituerait en fait une pratique antagonique à la politique dans la mesure où il s'agirait d'introduire un « antagonisme agonistique » (Chantal Mouffe, in *Libération* du 16-17/04/2016), c'est-à-dire un conflit sans ligne amis/ennemis (l'anti-IQV en quelque sorte). Dans la forme, ce n'est pas sans rappeler l'unanimité anarchiste, mais sur le fond le simple refus du pouvoir ne dit rien sur le « changer le monde ». En tout cas, on peut considérer cela comme un dépassement relatif du citoyennisme première manière, mais avec au moins deux limites. La première est de se situer de fait du côté des positions post-modernes plus générales qui appréhendent les événements en termes moraux, ethniques et religieux

plutôt qu'en termes politiques. La seconde est que contrairement à ce que pense Ch. Mouffe ces présupposés ne laissent que peu de chance d'alliage aussi bien avec la jeunesse radicalisée des têtes de manifestations qu'avec les gros bataillons de la CGT.

JW (synthèse de la discussion)



# TECHNOLOGISATION ET TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL, L'EXEMPLE DES BIBLIOTHÈQUES

*Gzavier*

## INNOVATIONS

**A**U MÊME TITRE QUE TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE, les bibliothèques, établissements recevant du public et soumises à différentes tutelles, sont devenues des espaces d'expérimentations pour l'État dans sa restructuration progressive sous sa forme réseau. Ceci se passe à l'heure où il réduit, petit à petit, ce qui constituait le cœur de son ancienne forme d'État-nation, à savoir des règles claires et prescriptives. Pourtant la société n'a jamais été autant administrée. Par exemple ce qui relevait de la mission de service public est toujours plus flou et se transforme en objectif quantifiable<sup>1</sup> à court terme ou, au mieux, à moyen terme et délégué à un niveau local.

Les BU (Bibliothèques universitaires) sont liées financièrement aux Universités, mais avec en arrière plan le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉSR). Les BM (Bibliothèques municipales) sont sous tutelle des municipalités et donc de la fonction publique territoriale tout comme les BDP (Bibliothèques départementales de prêt) dépendantes du Conseil général. Il est souvent constaté comment ces différences engendrent des aléas, notamment au changement de législatures. On pourrait penser qu'à partir d'une diversité des profils existe de la marge quant à l'application des outils techno-scientifiques et de management étatisés, mais dans les faits, ce n'est pas si vrai et nous allons en voir certains aspects. La structure de la profession, avec ses associations et organismes divers, appuie quelques tendances lourdes qui s'ancrent dans des bibliothèques faisant office de têtes de pont de par leur caractère prétendument « innovant ».

---

1 – C'est la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) qui a la première introduit la quantification des activités comme moyen de pilotage et de management.

Le terme d'innovation est comme une certification administrative et donc collective donnée à l'inventivité des équipes de bibliothécaires<sup>2</sup> lorsqu'il leur est laissé la possibilité de mettre en place des projets ou procédures qu'ils ont initiés sur leur lieu de travail. De l'animation pour des enfants, à la présentation d'incunables notables dans les collections, tout peut être innovant si l'on sait le *valoriser*. Mais derrière l'innovation se profile, de plus en plus, la mise en avant des performances obtenues par le biais du numérique et de l'architecture. Les initiatives innovantes sont principalement jugées au niveau de leur efficacité quantitative et en fonction de leur degré de « technicité ». Le souci « créatif » du professionnel est transmuté en innovation qui permet d'entériner le présent technologique comme le nouvel horizon de la bibliothèque post-moderne. C'est une fuite en avant à laquelle s'adonnent des établissements moteurs qui s'appuient sur une technoscience envahissante. Projetant les personnels dans un avenir prédéterminé et incontestable ils pourront s'atteler à trouver du nouveau à cette aune-là et ce, pour leur établissement, dans les fameux groupes de travail. Les méthodes de gestion revues et corrigées pour le service public sont ici en action et permettent de casser toute résistance puisque toute initiative nouvelle ne pourra plus naître qu'au sein du paradigme du numérique.

### LES TROIS ÉTAPES DU PROCESSUS

Il nous faut, avant de continuer plus avant notre questionnement distinguer les trois temps de la technique<sup>3</sup>, ceci dans le but de lever tout doute quant à notre approche de la question :

– premier stade technique : celui « organique » (Moscovici) ou traditionnel dans lequel le travail est habilité et effort et l'outil ne sert que d'instrument de reproduction de cette activité. L'homme se soumet à

---

2 – Terme générique qu'on voudra bien nous excuser car il facilite la compréhension au détriment des différences de statuts.

3 – Définition faisant suite à des relectures de *Dialectique et société*, vol. 2 de M. Freitag, l'Âge d'homme, 1986 et *L'oubli de la société*, Presses universitaires de Rennes, 2002, du même auteur, agrémentée des notes et de quelques compléments propres à J. Wajnsztejn.

la nature de la chose et participe de la puissance de la nature. Par exemple : le paysan surtout et aussi l'artisan.

– deuxième stade, « mécanique » qui voit se développer l'interchangeabilité des moyens de production. Hommes et machines deviennent substituables. Cette unité possible change la catégorie de travail et son niveau de division. Cette objectivation systématique de l'activité constitue la « technique » en une catégorie quasi autonome et donc détachable, par exemple des anciens savoir-faire et a fortiori des techniques immanentes des pratiques communes libres.

– troisième stade, le technologisme contemporain fondé sur l'idée d'une transformabilité indéfinie de la nature par l'homme et donc la possibilité d'un monde artificiel (une seconde nature). Cette dimension implique la caducité de la division entre la science d'une part comprise comme connaissance objective du monde tel qu'il est en lui-même (une connaissance contemplative en quelque sorte) et la technique d'autre part, comprise comme adaptation de pratiques particulières à visées instrumentales. La visée d'objectivité qui faisait primer la première sur la seconde s'efface au profit d'une visée quasi idéologique de maîtrise et de contrôle comme le montre, par exemple, la façon de traiter le réchauffement climatique aujourd'hui.

De ces trois phases de technologisation de l'activité, on peut mieux distinguer la seconde de la troisième et notre position critique par rapport à celle du marxisme orthodoxe si on précise que c'est dès la seconde phase que la science devient « force productive du capital » au sein de sa domination réelle, avec des analyses qui remontent au début des années 1960 (Richta et sa *Civilisation au carrefour* [Anthropos, 1966] comme apologie de la révolution technique et scientifique d'un côté, Panzieri et sa critique de la neutralité de la technique de l'autre) mais où on reste de fait encore dans l'ancien paradigme du fait des séparations qui continuent à opérer. En effet, ce processus de technologisation n'est encore vu à une époque qui est celle des Trente glorieuses, que comme un extérieur de l'activité<sup>4</sup>. Certains y voient une « libération » par le capital dans l'automation (L'Internationale Situationniste, Lefebvre, Marcuse), d'autres au contraire, un « despo-

---

4 – La théorie économique néo-classique comprend le progrès technique comme quelque chose d'exogène à la croissance.

tisme du capital » (les opéraïstes et nous-mêmes). En fait il aurait fallu pouvoir tenir les deux bouts de la critique pour éviter leur unilatéralisme, mais pour résumer on peut dire que les mouvements de critique du travail dans ces années-là se sont appuyés sur ces deux options, la première dominante aux États-Unis et en France, la seconde en Italie.

De toute façon les années 1968, la défaite puis la révolution du capital vont chambouler tout ça en faisant de quelque chose d'extérieur un intérieur et même le cœur de cette révolution du capital<sup>5</sup>.

### LA CULTURE CONSTITUÉE EN CIBLE

À partir de l'après-guerre, la place de l'ordinateur et d'autres outils de quantification, de classement et globalement de rationalisation, est devenue très conséquente, à tel point que beaucoup d'employés se transforment en de simples appendices des machines numériques. Si l'emploi industriel a été touché en premier dès les années 1960 puis massivement à partir des restructurations des années 1980, c'est que cela constituait une riposte patronale à la critique en acte du travail par les OS de l'époque d'une part et d'autre part que le niveau technologique atteint était déjà potentiellement utilisable sans qu'il soit réellement mis en place à 100 % des possibilités<sup>6</sup>. Le résultat en est que sur les chaînes les plus automatisées, l'opérateur ne fait plus que contrôler un flux de production sur l'écran de pilotage de la machine... et que la productivité globale a fortement augmenté. Ce processus n'avait pas de raison de ne pas s'étendre aux secteurs anciennement considérés comme non productifs sous prétexte qu'ils ne rentreraient pas dans le processus de valorisation. Certes il faut diminuer les faux frais du capital, mais cela ne signifie plus grand-chose quand tout le capital devient productif pour le capitalisme dans son procès de totalisation qui implique vitesse de circulation et flexibilité.

---

5 – La théorie économique néo-libérale dite « standard » développe alors la théorie de la croissance « endogène ».

6 – Ainsi, les pays européens suivaient-ils des rythmes différents de robotisation en fonction de stratégies d'entreprises ou de coût des facteurs. Par exemple, l'Italie et surtout la FIAT faisaient partie des pionniers de la robotisation, la France étant à la traîne.

Les activités culturelles n'y échappent donc pas à partir du moment où, elles aussi, sont restructurées en « entreprises culturelles ». À ce titre, les bibliothèques tendent elles aussi à intégrer une part de techno-science dans leurs activités. Tout d'abord lorsque le bibliothécaire est en salle de consultation avec son ordinateur, ou encore avec ceux des usagers qui ont affaire à Internet et autres bornes d'impressions et photocopieuses. C'est encore vrai ensuite lorsque ce bibliothécaire travaille en *back-office* pour le catalogage et tout le circuit du livre ou presque. Nous disons « ou presque » car il reste la présence matérielle des collections de livres qu'il faut encore ranger et soumettre à « dés-herbage » et « équipement » si nécessaire. Mais ces dernières tâches matérielles sont de plus en plus perçues comme accessoires et ne sont tout simplement plus reconnues et légitimées en tant que telles. C'est comme si la créativité du travail vivant perdait de sa substance et était mise hors valorisation.

Le changement est là, le travail mort domine en bibliothèque comme dans tout le cycle productif actuel et s'en trouve dévalorisé ce qui reste attaché à du travail vivant. Et c'est un fait, toute la chaîne du livre n'existe qu'au travers des nouveaux outils issus de la domination du numérique. L'achat se fait à partir de fournisseur avec portail web spécialisé pour être enregistré, confirmé, envoyé, etc. Le tout peut être suivi à la trace quand ce n'est pas directement le livre qui n'a plus de matérialité devenu *e-book*.

Avec cela, la bureaucratie via des procédures dictées par les NTIC n'est pas près de s'arrêter<sup>7</sup>. Et c'est là que le plus usant pour l'employé

---

7 – Un processus de bureaucratisation analysé par David Graeber dans son livre *Bureaucratie* (Les liens qui libèrent, 2015) : « Dans la théorie économique du capitalisme [...] la dernière chose que le marché et l'entreprise sont censés faire, c'est de donner de l'argent à des travailleurs qui ne servent à rien. C'est pourtant bien ce qu'il se passe ! La plupart des gens travaillent efficacement pendant quinze heures par semaines environ, comme l'avait prédit Keynes, et le reste du temps ils le passent à critiquer l'organisation, organiser des séminaires de motivation, mettre à jour leur profil Facebook et télécharger des séries TV » (cité dans le dossier du journal *Le Monde* consacré aux « Jobs d'enfer » (24-25/04/2016). Dans le même dossier, Béatrice Hibou, directrice de recherche spécialisée en économie politique au CNRS, déclare : « Même nous, les chercheurs on passe plus de temps à remplir des formulaires, à se conformer à des

de bibliothèque se développe sous la forme d'une hyper réglementation de tout le quotidien du travail. Cela détruit parfaitement toute notion d'autonomie dans le travail et l'appel à l'expert, qu'il soit informatique ou autre, devient ou est rendu indispensable à la moindre peccadille.

Il est notable et paradoxal que, finalement, en bout de course aujourd'hui ce soient les emplois de service qui deviennent obsolètes par et pour le capital au travers de la mise en place de ce tout numérique alors qu'ils ont eux-mêmes vu leur nombre augmenter massivement au moment où le processus s'est vraiment mis en place (développement de l'électronique grand public, dématérialisation de la monnaie et croissance des banques, développement du crédit et des systèmes d'assurances, augmentation du niveau de vie et de consommation avec ouverture massive d'hypermarchés structurés comme des firmes), permettant ainsi un déversement de main-d'œuvre du secteur secondaire vers le tertiaire. Cela renvoie à une seule réalité : le processus d'intégration de la techno-science au cycle productif général constitue l'opérateur le plus puissant de l'inessentialisation de la force de travail, processus qu'il ne faut pas confondre avec l'idée de fin du travail<sup>8</sup>. Il permet, en outre, le développement de tout ce que la société capitalisée porte de combinatoire innovante et connexionniste.

Pour exemple, on pensera à ces usagers qui vous tendent leur téléphone portable à dix centimètres du visage montrant la photo d'un livre en vous disant « je cherche ce livre ». Les catalogues et la formation des usagers ont été dans le sens d'une plus grande autonomie de ces derniers mais la relation usagers/personnels finit par en pâtir comme notre exemple le suggère. Cela peut paraître paradoxal mais un usager parfaitement au fait du numérique se passera donc, ou presque, du bibliothécaire. Quel sens donner à un emploi quand l'ancienne professionnalité et son savoir spécifique est réduit à quelques gestes sur un outil que tout un chacun peut maîtriser en

---

procédures, à s'envoyer des e-mails dans tous les sens pour prendre des décisions, qu'à vraiment faire de la recherche ». On assiste à l'extension du domaine du management.

8 – Développée par Jeremy Rifkin dans son livre *La Fin du travail*, Paris, Éd. La Découverte, 1997.

quelques instants ? Le bibliothécaire nouveau se transformera-t-il en gardien de musée ou même en vigile ? Le risque du *bullshit job*<sup>9</sup> (« travail à la con ») est alors grand !

Tentant de sauver le navire et de continuer à exister au-delà de l'institution classique, les bibliothèques parlent de la nécessaire « médiation numérique », médiation qui serait l'apport, non plus prescriptif, mais de valorisation et d'orientation dans les services numériques comme la bibliothèque numérique *Gallica*. On ne serait plus professionnel de la documentation mais de l'information et donc, dans l'esprit de certains, de véritables journalistes des collections.

On nous permettra de douter, à partir de notre stade de perfectionnement technologique, de la nécessité d'un bibliothécaire « médiateur » quand l'intermédiaire, le médiateur, n'est plus que le support numérique. Il est tout à fait possible de se passer de bibliothèques et de ces personnels via un site qui mettrait en lien pourvoyeur de livres et demandeurs de prêt de l'autre<sup>10</sup>. Ce secteur de l'économie dite « collaborative », dont Uber est l'archétype, est en plein développement et n'a montré qu'une infime partie de sa puissance de mise en relation des individus en dehors de toute relation antérieure. Aux réseaux interpersonnels se substitue le réseau tout court, celui que permet Internet et les applications mobiles.

## QUAND S'AGITER DOMINE

Comme nous espérons l'avoir montré, les nouveaux outils technologiques imprègnent les nouvelles formes de l'emploi en changeant profondément les caractéristiques de telle manière que se produit une distanciation entre emploi salarié et travail professionnel. Une situation qui, dans un premier temps, n'a pas fait l'objet, en France, d'une grande attention de la part des syndicats parce que leur clientèle tradi-

---

9 – Le terme a été utilisé par le journal libéral britannique *The Economist* qui signale que toutes les époques ont connu ce type passager de jobs. En bon libéral il voit dans la future automatisation des emplois administratifs une solution. Et poussant le cynisme du capital toujours plus loin il conclut : « Il est assez probable que les *bullshit jobs* dans l'administration ne soient qu'une transition entre les *bullshit jobs* dans l'industrie (les postes d'OS) et pas de job du tout (source : dossier *Le Monde*, *ibid.*).

10 – En vérité ce type de site existe déjà comme Lenro.co.

tionnelle n'était pas la première touchée et parce que le progressisme industrialiste fait partie des gènes de la classe ouvrière, française, en tout cas, parce qu'elle conserve l'ancienne tradition du métier même si le discours du capital l'a transformée en idéologie. Les « jobs à la con » ne sont donc pas considérés comme un vrai travail et les salariés « ancienne école » comme leurs représentants résistent à ces transformations bien mieux acceptées dans les pays anglo-saxons où le « job » fait partie de l'ambiance en dehors même du milieu professionnel « faire le job ! ». Par ailleurs, les « avant-gardes » ouvrières comme étudiantes, hormis en Italie où dès le milieu des années 1960, les thèses opérâistes<sup>11</sup> ont fait le constat de la non-neutralité des techniques capitalistes sans que les luttes ouvrières du cycle 1968-1973 ne portent centralement sur ce point-là<sup>12</sup>, n'ont jamais vu d'un mauvais œil le remplacement de certaines tâches par des robots, ce qui importait était la critique du travail et de la société capitaliste en général avec en filigrane l'idée développée par Marcuse puis les situationnistes que révolution rimait maintenant avec automation généralisée digne pendant de l'autogestion généralisée. Il y a bien eu, par exemple, des sabotages, mais ils correspondaient plus à une pratique défensive, ralentir les cadences et contester les « cols blancs » qu'à une critique. C'est aussi dire que les pratiques attribuées aux luddites n'ont guère essaimé à travers le temps.

Actuellement se repose la question dans un contexte différent car il n'y a plus de contestation du travail en général et du procès de production capitaliste en particulier quand le travail n'est plus au centre de la « question sociale » comme le travail vivant n'est plus au centre de la valorisation.

Dorénavant le travail est rare même s'il subsiste encore sous forme d'emplois dont la fictivité relative se mesure aux simulations renouvelées des différents experts sur ce qui se produirait si on décidait d'en

---

11 – *Luttes ouvrières et capitalisme d'aujourd'hui*, anthologie des « Quaderni Rossi », trad. de l'italien par N. Rouzet, Maspero, 1968, Paris ; « À nouveau sur l'opéraïsme », J. Wajnsztein : <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article268>

12 – Il y eut quand même une incidence dans le fait que les jeunes prolétaires issus du sud de l'Italie s'en prirent plus facilement aux machines, sans respect particulier pour le sacro-saint outil de travail des syndicats.

supprimer la moitié du jour au lendemain. La plupart concluent par : aucune conséquence économique, seulement des conséquences sociales et politiques<sup>13</sup> ! Cette extension des formes de l'OST<sup>14</sup> en dehors du secteur industriel au sens strict concerne nombre de postes qualifiés et garantis statutairement au sein du secteur tertiaire des services et ce sont déjà certains d'entre eux qui se trouvent menacés par l'introduction des nouvelles technologies, alors que jusqu'à peu, les licenciements concernaient surtout le secteur secondaire industriel. Alors que dire du devenir et du contenu des postes de travail peu qualifiés et souvent précaires qui, par exemple en bibliothèque, ne donnent le droit qu'à un joli écran devant soi toute la journée ?

Il faut le constater, l'agitation remplace tout contenu réel de travail qui engendrait un certain ethos professionnel propre aux bibliothécaires. Deux mouvements d'apparence contraire semblent coexister parce qu'ils ne se produisent pas dans la même temporalité. Tout d'abord, à la mise en place, une sorte d'activisme de l'activité de la part de la force de travail vivante, non seulement afin de répondre à la place prépondérante prise par le travail mort des machines, mais aussi parce que ces machines « intelligentes » ne sont plus un simple prolongement passif de la main mais quelque chose d'actif et finalement de vivant. Puis quand le routinier reprend le dessus le résultat n'est pas forcément une augmentation de l'intensité du travail et de la productivité, ce qui est pourtant un des buts initiaux avec la rationalisation, mais souvent une baisse de l'activité réelle qui renvoie à notre idée d'inessentialisation de la force de travail sans toutefois conduire à des compressions de personnel, pour des raisons sociales ou politiques. Ce phénomène peu analysé en France est reconnu à l'étranger sous le terme de *bore out* (cf. aussi les *bullshit jobs* déjà mentionnés), équivalent inversé du *burn out* plus connu.

---

13 – La quatrième révolution industrielle qui se traduit par la numérisation ou l'impression 3D devrait entraîner la perte de 5 millions d'emplois en 5 ans dans les principales économies mondiales prévient un rapport diffusé le 2 mai 2016 par le World Economic Forum (WEF), organisateur du forum de Davos.

14 – Organisation scientifique du travail.

## LES SERVICES DE L'ÉTAT RÉSEAU

Rien aujourd'hui n'empêche donc le développement de services à la personne ou à des groupes précis d'utilisateurs de la bibliothèque sans que l'on sache combien de temps ils perdureront à cause de la nécessaire réactivité au marché. En bibliothèque les nouveaux services peuvent découler autant d'un sondage mené à la hâte auprès des usagers<sup>15</sup>, de groupes de travail internes ou simplement d'un petit chef doué de prérogatives même si l'aval d'une direction éclairée subsiste. Ainsi, si l'un de ces usagers a la riche idée de vouloir un lieu pour un hobby quelconque, ou presque, dans une bibliothèque, il aura, n'en doutons pas, un lieu pour lui et ses amis. Les bibliothèques se doivent d'être accueillantes n'est-ce pas ? Mais quel sens ou avantage cela a-t-il par rapport à l'expérience séculaire de consultation de livres et d'études ? Les bibliothèques ne démissionnent-elles pas ici de ce qui a toujours été leur rôle : assurer le plaisir d'apprendre, le temps de l'apprentissage, la concentration et tout simplement la lecture ?

En réalité il n'y a plus de lieu précis affecté à la lecture (on ne lit plus guère à l'école), mais à la limite on peut lire partout avec les possibilités ouvertes par la liseuse. Cela va d'ailleurs de pair avec l'effacement progressif des lieux où on pouvait apprendre d'autrui en personne, c'est-à-dire dans la richesse de l'échange ou dans un rapport à l'autorité au sens de ce qui fait autorité (transmissions familiales, scolaires, formation syndicale) car tout se trouve déjà sur Internet dans l'équivalence générale des sources et des savoirs. D'une manière générale, les NTIC favorisent le mouvement et la fluidité et brouillent les frontières qui n'ont aucun sens dans un monde ayant ingéré les anciennes contradictions pour mieux les capitaliser, par exemple entre travail et non-travail comme pour ces cadres sans cesse connectés à leur entreprise au travers de leur smartphone.

Ce qui est étrange c'est qu'on fasse comme si être bibliothécaire était encore un métier avec un fort lien au livre. Ainsi, le livre *Le métier de*

---

15 – Avec Libqual+ par exemple qui est une suite d'outils pour les établissements qui souhaitent en savoir plus sur leurs usagers avec notamment une enquête de type quantitative clés en main.

*bibliothécaire*<sup>16</sup> perdue comme référence pour la préparation des concours de la Fonction publique. Or que restera-t-il des bibliothèques une fois totalement développées des tendances plutôt inquiétantes d'externalisation de nombres d'activités effectuées encore maintenant en interne ?

Et si l'on s'imagine une résistance des personnels, c'est qu'on verse dans l'optimisme car disons-le clairement : elle est de faible importance pour ne pas dire plus, car comme partout la formule : *vous avez peur du changement* frappe fort et semble paralyser ce même personnel.

C'est que tous ces procédés sont soutenus et légitimés par un arsenal statistique dont les résultats sont imparables et comparables à une fatalité. Plus encore que la maxime sur la peur du changement c'est la stagnation ou la baisse de fréquentation qui fait office d'argument massue pour changer les pratiques des bibliothécaires. Et comme ce n'est pas la qualité qui compte mais la quantité, il faut tout faire pour avoir le plus de monde possible. Il faut voir l'obsession quantificatrice de certains cadres sur la fréquentation de leur établissement et comment cela génère de l'activité « aux ordres ». Le même phénomène se produit dans d'autres secteurs de la culture, comme les musées et les expositions où même les journées du patrimoine sont mises à profit pour faire du chiffre à travers la gratuité.

Au-delà des cadres obsédés par le chiffre nous avons affaire à l'État qui se fait réseau, un État qui veut coller à une demande hypothétique ou virtuelle qui par décisionnisme créerait du réel. Il s'agit d'être prêt au changement permanent, mimant le secteur privé car il

---

16 – Y. Alix (dir.), ABF, Éd. du Cercle de la librairie, 2003. Livre de référence pour la préparation des concours des bibliothèques réédité plusieurs fois. La 4<sup>e</sup> de couverture commence par : « Depuis trente ans, les bibliothèques ne cessent d'évoluer, pour s'adapter à la société contemporaine et améliorer leur efficacité. Aujourd'hui, la révolution numérique oblige à repenser en profondeur leurs missions. De quoi seront faites les bibliothèques demain ? Quelle sera leur place dans la société de l'information mondialisée ? À l'heure où une nouvelle génération de bibliothécaires "nés numériques" s'apprête à prendre le relais de celle qui a accompagné le développement de la lecture publique, la mue de la Bibliothèque nationale, le renouveau des bibliothèques universitaires, la réponse à ces questions passe par une approche complètement renouvelée... »

n'y a pas d'autre horizon. Dès lors le marketing des bibliothèques à parfaitement sa place, marketing étatisé, source incessante de nouveaux agencements au détriment, si nécessaire, du lieu de travail des bibliothécaires et de beaucoup des usagers « traditionnels »<sup>17</sup>. Incidemment il s'agit aussi de gérer des flux de « consommateurs » sur un temps continu comme s'il fallait rentabiliser les importantes immobilisations en capital fixe que représentent ces infrastructures culturelles. À ce propos la volonté d'extension des horaires doit se comprendre dans le sens d'une forme d'amortissement de ce coût fixe qu'est une bibliothèque qui prendrait la forme d'une sorte de 2/8. Évidemment cela engendrera une plus grande flexibilité des horaires de travail mais aussi un meilleur accès à tous au lieu.

Aussi, le marketing des bibliothèques existe pour connaître les besoins au travers d'enquêtes (quantitatives, mais aussi parfois qualitatives) comme Libqual+, l'enquête standardisée venue du Canada, et par la suite développer des services pour un usager dont on croit connaître les qualités. On devrait, en réalité, parler de « l'usager roi » qui est, selon les responsables de bibliothèques, le réel porteur de ce qui advient. On peut pourtant souligner que cette déstructuration provient de ces mêmes cadres de la Fonction publique, mais ne sont-ils pas devenus de simples e-responsables ? En dehors des boutades, certains de ces responsables en bibliothèque sont tout à fait prêts à se montrer innovants si cela accélère leur carrière.

## PROFIL D'AVENIR POUR LE BIBLIOTHÉCAIRE

Loin d'être les derniers touchés par les nouvelles orientations de l'État-réseau, les bibliothécaires vont traverser à l'avenir une refonte de leurs emplois. Le rapport de l'IGB (Inspection Générale des Bi-

---

17 – L'extension des horaires souhaitée dans le plan « bibliothèques ouvertes » de février 2016 dessine une utilisation renouvelée des bibliothèques universitaires. Elles sont appelées à ouvrir le dimanche et aussi jusqu'à 22h comme ce qui se profile pour la bibliothèque publique (avec ses horaires de type 10h-19h), car le temps libre est en augmentation globale et ne se satisfait plus de se fixer sur celui du travail. Pour les étudiants leur présence aux marges du monde du travail les porte à étudier autrement et à réclamer des extensions d'horaires par exemple.

bibliothèques) sur l'emploi en bibliothèque<sup>18</sup> parle de la disparition pure et simple de tout un corps, les magasiniers des bibliothèques, car considéré comme obsolète. Il y a en réalité un déplacement de fond entre chaque degré de la pyramide des fonctions. La remise en cause est profonde mais d'autant plus marquée pour les magasiniers dont les fonctions disparaissent sous les effets conjugués de l'intronisation des NTIC et de l'évolution de l'État dans sa forme d'État réseau.

Toute cette agitation autour du passage au numérique n'est pas sans conséquence sur la nature des emplois et le statut afférant. C'est ce que révèle le recours à la vacation et le monitorat étudiant, une forme de sous-traitance bien en vogue dans la Fonction publique. Ainsi, on peut constater dans certaines bibliothèques, le recours à des cohortes d'étudiants fraîchement formés pour remplacer les titulaires à certaines heures. Ils ne sont certes pas mis en concurrence directe avec le personnel titulaire puisqu'ils servent de complément ou pour des remplacements, mais une concurrence indirecte ou à terme se fait jour dans le fait que leur simple présence « casse le métier ». En effet, les compétences générales demandées aux étudiants paraissent aussi valables que celles des professionnels en place. Car si tout un dimanche, un étudiant vacataire peut faire le même boulot qu'un titulaire, le second ne verra-t-il pas ses fonctions être dévalorisées par un niveau de qualification qui pourra alors être revu à la baisse ? Mais ce n'est pas une fatalité. Historiquement, les auxiliaires de la Fonction publique ont souvent été titularisés ensuite par la petite porte, dans l'enseignement particulièrement. Les syndicats s'y opposent généralement dans un premier temps, car ils sont pour le système du concours, mais c'est alors aux auxiliaires de s'organiser, faire pression, lutter. Le problème est plutôt de savoir si un bibliothécaire, titulaire ou non est plus aisément remplaçable par la technologisation des procédures qu'un enseignant.

En BU, par exemple, un bibliothécaire doit savoir consulter et orienter l'utilisateur dans la panoplie des (coûteuses) bases de données (Bdd) à la recherche d'articles scientifiques mais aussi, mettre en avant les *e-books*. Les revues scientifiques sont particulièrement touchées avec la doctrine du *e-only* qui signifie que ces revues n'ont plus leur place

dans un rayonnage. Elles sont dorénavant transférées par les éditeurs eux-mêmes dans des Bdd en « streaming », c'est à dire hébergées sur un serveur distant et payé au prix fort par les bibliothèques. Aussi, il est indéniable que désormais le monde scientifique et aussi celui de la recherche en général ne peuvent plus se passer du numérique<sup>19</sup>.

Il faut aborder cette évolution sous l'angle de la conservation des documents. Auparavant, une revue papier était un support à part entière, il pouvait être détruit, mais *a priori* un exemplaire devait survivre dans le magasin d'une bibliothèque quelque part sur le territoire. Aujourd'hui les revues sont juste dématérialisées et si le robinet est coupé la bibliothèque n'a plus la revue cible. On comprend à quel point les bibliothèques deviennent dépendantes non seulement de l'accès à Internet mais aussi des éditeurs. La question de la conservation pérenne devient donc une question de technique informatique. Il y a des évolutions dans le domaine pour le moins inquiétantes. Par exemple le dépôt légal imprimeur à la BNF<sup>20</sup> est, désormais, à 40 % un dépôt électronique. Mais *quid* de cette conservation à long terme quand les standards informatiques évolueront comme ils évoluent sans cesse aujourd'hui, ceci, sans parler du matériel informatique lui-même ? Quels rapports entre la sauvegarde de livres et la nécessité de « data-center » nécessitant de l'électricité *ad vitam aeternam* ?

#### LA NÉCESSAIRE EMPLOYABILITÉ DU SERVICE AU PUBLIC ?

Depuis la mise en place de l'entretien professionnel et du droit individuel à la formation en 2004 (Dif<sup>21</sup>), étendu à la Fonction publique, celle-ci est à l'heure de l'employabilité. Disponibilité générique à l'emploi par l'actualisation des connaissances « professionnelles » l'employabilité est la base de la promotion du service.

---

19 – Le développement dans des communautés scientifiques des archives ouvertes (Open Archiv) avec des plates-formes comme HAL (Hyper Articles en Ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>) montre que le mouvement est bien engagé.

20 – L'article du *Livre Hebdo* n° 1025 de janvier 2015, p. 35 en parle parfaitement.

21 – Il vient de changer de nom pour s'appeler : Compte Personnel de Formation (CPF)

En bibliothèque la formation est devenue naturelle, voire indispensable dans la mesure où elle permet d'être au fait de la dernière mode en matière de management et surtout d'utilisation des NTIC. En effet, il faut bien être correctement formé à la dernière Bdd en vogue dans son établissement et aussi aux tendances innovantes propres à la profession. Tout ceci crée un fond de connaissances souvent peu consistantes et le résultat sur la pratique réelle du renseignement bibliographique est souvent douteux. Mais cela permet d'unir les personnels<sup>22</sup> derrière un impératif de connaissances et de savoir être qui n'a plus rien à voir avec ce qu'était la mission de service public. Celle-ci disparaît pour laisser la place à un service *au* public comme le livre *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires* le propose. Le glissement sémantique est là largement exploité et va bien finir par remplacer ce que l'État ne promet plus, c'est-à-dire un service public de masse pour, plutôt, passer à un service individuel de masse supposé être plus proche des besoins de l'utilisateur. Un étudiant est un usager qu'il faut savoir caresser dans le sens du poil là où auparavant, il est vrai, on se souciait peu des conséquences auprès des publics des choix propres à la marche d'une bibliothèque (les horaires d'ouverture, la lisibilité de la cotation, etc.)

#### LIEU DE VIE OU BRANCHEMENT DE PLUS ?

Nous sommes dans une ère où le branchement entre individus est essentiel car renouvelant le lien social dans un rapport social général qui se délite. L'informatique et plus généralement les NTIC en font intimement partie et donnent la forme générale des interactions humaines par leur mise en réseau, un processus tout à fait différent des anciennes constructions du collectif. Elles se substituent au symbolique et réalisent la synthèse de ce qu'Habermas considérait comme caractéristique de la société post-moderne, à savoir la séparation entre « monde de la vie » (dans le monde de la vie on a des rapports à la nature) et « système » (il ne sera plus question de rapports à la nature

---

22 – Peut-on encore parler d'agent ? Drôle de question qui renvoie à la fin de la mission de service public de par l'entretien professionnel et la formation mais aussi de par les nouvelles structures transversales propres à l'État-réseau comme les Communautés d'universités et d'établissements (COMUE).

mais d'environnement et de développement durable ou de réchauffement climatique). Elle tend aussi à abolir toutes les séparations entre connaître et faire (la production théorique de systèmes devient dans le même mouvement une application technique), entre nature et culture, entre objet et sujet. Le médium est le message disait déjà Mac Luhan dans la phase précédente d'accouchement du processus, mais aujourd'hui le message est déjà lui-même un opérateur.

Dans un état d'esprit lui aussi de branchement des individus, défaisant tout autant les anciennes séparations, les bibliothèques sont envisagées comme troisième lieu, un lieu au-delà du travail et du foyer. C'est ce type de lieu potentiel qui est au principe de beaucoup des bibliothèques nouvellement construites ou en réfection. Il s'appuie là sur des modèles venant des pays du nord de l'Europe ou Anglo-saxons qui n'ont que peu de lieux ouverts non marchands à de rares exceptions près. Ces pays sont aussi plus en pointe dans la prise en compte de la difficulté globale liée à la reproduction des rapports sociaux du capitalisme contemporain (par exemple la « flexisécurité » s'y développe plus rapidement).

Le troisième lieu dans les pays méditerranéens c'est, et ce depuis longtemps : la place et la rue, lieux d'échanges, de vie et espaces de convergence comme en témoigne les occupations des Nuits Debout, après le 15M des indignés. Mais dans les projets actuels il s'agirait de lui adjoindre les bibliothèques. Mais qu'est-ce qu'une bibliothèque aurait comme atout ? On peut se poser la question car la nécessaire utilité de la bibliothèque semble poser comme un a priori indiscutable. Cela permet certes de justifier, auprès des politiques à l'esprit étroit, le budget annuel des établissements, peut-être plus rentable politiquement qu'un centre commercial. Mais proposer ce type d'établissement n'est-ce pas proposer un non-lieu de plus, une projection où tout doit se côtoyer ? Car on y trouve un réel fractionnement des espaces qui offre une présence à tout et son contraire, tant que cela prend la forme convergente du cocooning et des outils technologiques, d'où le développement d'espaces de jeux vidéo par exemple. On a donc affaire à une somme des possibles dans l'esprit post-moderne comme le « geste architectural » du *Rolex Learning Center* de Lausanne nous en fournit un exemple.

Tout ce que nous venons d'évoquer pose des questions quant à la manière de prendre en compte ces transformations liées à l'utilisation massive des NTIC dans des lieux qui *a priori* ne s'y prêtaient pas parce qu'ils étaient considérés comme des temples de la culture, que celle-ci y était appréhendée sous un angle essentiellement classique même si ces lieux s'avéraient capables d'intégrer des formes contemporaines et des œuvres d'avant-garde. Cette introduction des NTIC, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, n'a, dans un premier temps, consisté qu'à se doter d'outils nouveaux, là où on restait dans le cadre organisationnel ancien. C'est ce qui change aujourd'hui quand toute l'organisation de la « production » culturelle et sa circulation est réfléchi et préparée sur la base de ce qui n'est plus un média mais est devenu un véritable *imperium* et que tout cela informe une nouvelle organisation du travail bouleversant les pratiques personnelles et collectives.

#### INSERTION DANS LES FLUX

L'Internet et plus généralement les procédés connexionnistes deviennent incontournables et la vie quotidienne s'en trouve soudain modifiée parce que leur usage tend à devenir obligatoire par suppression des autres possibilités. De la suppression des cabines téléphoniques aux centres d'appels et plates-formes avec qui on peut être en contact mais avec qui on ne peut pas discuter, la liste serait longue à établir. Internet propose une utopie concrète qui vient, si ce n'est remplacer, tout du moins succéder aux anciennes utopies politiques abstraites. Une utopie de l'accès universel à l'information<sup>23</sup>. Mais qu'ont à voir les bibliothèques avec l'information ? Et bien il faudrait les comprendre comme un relais, un médium de ce qui se présente comme une société de l'information justement. Les organismes comme l'IFLA<sup>24</sup> ne disent pas le contraire comme le prouve l'appel proposé

---

23 – Cf. J. Rifkin, *L'âge de l'accès. Une nouvelle culture du capitalisme*, La Découverte, Paris, 2005.

24 – L'International Federation of Library Associations est une des plus grosses associations internationales de bibliothécaires.

lors du congrès à Lyon en 2014<sup>25</sup>. Ce dont la cybernétique a rêvé, les lobbys des bibliothèques sont prêts à le réaliser. Mais Internet ne se réduit pas à un terminal d'informations à sens unique, car cela la télévision le faisait très bien avant lui. Ce qui est nouveau ici, c'est que ce nouveau média agit aussi comme un moyen d'insertion dans les flux. Il n'est pas qu'un réceptacle-émetteur. Il est actif.

Les flux sont de toutes sortes ; ils sont antérieurs aux Hommes, si l'on pense au vent ou à un cours d'eau, mais ils se présentent aujourd'hui sous les formes les plus variées : flux d'énergies, de marchandises, de personnes, etc. Ils sont le fruit de l'accélération de la domination du capital sur la production, le signe aussi d'une totalisation du capital qui non seulement intègre la circulation comme essentielle à son procès d'ensemble mais cherche à dépasser la séparation entre temps de la production et temps de la circulation. Le temps doit être le plus réduit possible et la flexibilité la plus poussée : c'est vrai pour l'emploi, c'est vrai pour toute la chaîne qui va de l'achat à la livraison. En bibliothèque l'insertion dans les flux devient là aussi une nécessité. Il faut fournir de la connexion : du WiFi, des revues numérisées, etc. Il faut aussi mettre le catalogue en ligne pour montrer que l'on n'est pas en présence d'immenses silos<sup>26</sup> de livres qui seraient comme des immobilisations dommageables en coûts de capital fixe (locaux) et aussi des sortes de blocages techniques à la circulation. « L'ennemi » étant ce satané livre justement lorsqu'il fait « bouchon » sur les « autoroutes de l'information ».

La numérisation, quand on a affaire à une grande quantité de livres, a donc sa justification. Il faut en effet que les codex soient accessibles en tout lieu et en tout temps. Il faut alors mettre en valeur le livre qui circule, soit sous forme de fichier epub par exemple soit sous forme papier pour les livres et avec un bon taux de rotation si possible. Au passage, remarquons que la pratique du pilonnage à partir du taux de rotation est devenue impitoyable avec l'informatique. Les livres les

---

25 – La Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement est disponible à cette adresse :

<http://www.lyondeclaration.org/content/pages/lyon-declaration-fr.pdf>

26 – Un silo à livres est un lieu de stockage de livres inaccessible au public pour des raisons autant de conservation que de place.

moins lus sont très facilement repérés et signalés. Hormis les exceptions, en cas de livre rare, la sentence est sans pitié. Les normes de catalogage sont aussi revues pour enchâsser les catalogues propres à une bibliothèque, à Internet ou à de plus gros catalogues qui tendent, à terme, à être mieux référencés toujours dans l'esprit de plus de circulation et d'accès en tout lieu et tout moment.

Quant à la pratique quotidienne du bibliothécaire, elle doit devenir celle d'un « médiateur du numérique », c'est-à-dire un « orienteur » de l'individu en recherche d'autonomie vers les flux d'informations. On ne pourrait, en effet, naviguer à vue dans ces flux et ce serait donc le nouveau rôle des professionnels des bibliothèques que de permettre un branchement correct aux connexions numériques. Tant que ce branchement n'est pas immédiat et que pour le commun des mortels les connexions restent un maquis inextricable, les salariés de la bibliothèque garderont un rôle important même s'il sera dévalorisé, leur ancien savoir culturel se trouvant réduit à des pratiques procédurières techniques. Mais on peut supposer que la formation/formatage progressive des usagers, complétée par des progrès ergonomiques des outils eux-mêmes, ne leur laissera bientôt plus d'autre utilité que celle de gardiens de bibliothèque, comme il y a des gardiens de musée.

Ainsi, repenser à ce qu'étaient les meilleures bibliothèques et leurs agents comme lieu de savoir n'est pas un luxe de la critique<sup>27</sup>. On nous propose à la place un lieu de passage de l'information, quelle qu'elle soit ou presque. On ne saurait troubler les flux informationnels, ils règnent et l'autonomie de l'utilisateur ne sera-t-elle plus qu'une question de connectivité ?

## LE MONDE DU CAPITAL

Il est clair que le livre a porté à bout de bras une grande part du monde tel que nous le connaissons. D'un enchevêtrement de papyrus, de vélin puis de papier, le livre ouvre des ponts entre le passé et le présent : anciens Grecs, Latins, Hébreux, etc. Un passé qui nous a été transmis en partie par lui, par un objet qui a montré sa valeur par-delà les siècles et leurs événements : guerres, épidémies, famines, etc.

---

27 – Cf. la critique assez convaincante qu'en fait le livre *Crépuscule des bibliothèques*, Virgile Stark, Éd. Belles Lettres, Paris, 2015.

Les bibliothèques aussi s'inscrivent, pour une part, dans ce temps long. Des bibliothèques fameuses résonnent ici, celle d'Alexandrie, de Saint-Gall ou celle du Vatican. Et ce n'est pas pour rien qu'on appelait les directeurs de musées et de bibliothèque des « conservateurs ». Une échelle donc qui devait faire prendre du recul à tout agent et le renforcer dans l'idée de sa professionnalité, mais en même temps qui produisait une sorte de sanctification des lieux aux effets assez élitistes. Deux aspects qui apparaissent aujourd'hui comme des obstacles au développement d'une néo-modernité qui désacralise le livre et la lecture dans un esprit de masse si ce n'est démocratique, mais aussi dans un processus qui voit, après une certaine fin de l'art annoncée déjà depuis bientôt cent ans par Dada, et sa résorption dans la « culture », cette même culture être intégrée comme production et presque immédiatement comme production dématérialisée sous la forme de l'*e-book*. Vendu comme une grande avancée de notre époque, celle qui fait une si grande place aux objets dérivés de films et de séries, il en découle une autre des marchandises icône. Le résultat ? Une liseuse par exemple peut s'adjoindre une photo retravaillée « original » en enveloppe qui manifesterait bien la distinction recherchée par des individus sacralisant le support qui a justement désacralisé son objet.

Sur un lieu de travail comme une bibliothèque on vous parlera de la (re) matérialisation de ce qui est dématérialisé (de l'*e-book* autant que des revues). Il faut rendre visible ce qui disparaît des travées, des casiers de revues : n'est-ce pas une géniale idée ou, plutôt, un triste constat par rapport à ce qui existait sans autre moyen technologique ? Ceci permettra d'installer à l'avenir des écrans de partout avec des agents pour expliquer comment cliquer sur une application tactile dans le but probable d'orienter les lecteurs vers une tablette ou une liseuse. On ne saurait dire si nous exagérons quand l'on voit les budgets qui se débloquent dès qu'il s'agit de nouvelles techniques du numérique.

À ce propos les bibliothèques seront peut-être un jour celles du tablettecaire et autre applitècaire pour un public de tablonautes. Les néologismes pourront allègrement fleurir et prouveront bien que les bibliothécaires se rendent, eux aussi, corps et âme aux nouveaux agencements permis par le numérique.

Alors qu'est-ce qui s'offre à nous dans ce qui devrait devenir des nouveaux « temples du savoir » ? Tout un monde qui fait sens au fur et à mesure qu'il s'enracine dans les comportements de l'individu égogéré. Un monde de l'instantané, où tout doit être disponible en tout temps et en tout lieu. Un monde d'écrans où l'on n'est plus sûr que les enfants sauront écrire autrement que par l'intermédiaire d'un clavier et le filtre d'un écran dont le rôle est loin d'être neutre car producteur d'une nouvelle aliénation<sup>28</sup>. Un monde dans lequel il s'agit de savoir se positionner dans des flux à commencer par ceux où l'on se met en scène soi-même. Un capital qui a su se faire monde, monde de forces multiples mais dont la dynamique est censée être fournie par une fuite en avant dans les nouvelles technologies qui laissent entrevoir une révolution anthropologique et un imaginaire propre. À quel point cet imaginaire n'est pas développé par un monstre qui nous enserrerait toujours plus dans ses griffes, mais est le fruit d'une transformation idéologique et culturelle d'un rapport social dont les bases restent fondamentalement les mêmes, c'est-à-dire capitalistes, se manifeste bien dans le lien étroit entretenu par les recherches actuelles en biotechnologies et en cybernétique et les nouveaux désirs d'identités multiples et nomades, de combinatoires visant à « l'amélioration de l'humain » ou de perspectives transhumanistes. La révolution anthropologique marche de pair avec la révolution du capital. Elle en est à la fois la conséquence et la condition. C'est peut-être cela la différence la plus importante avec l'époque classique de la modernité. Il ne s'agit pas d'une réversibilité à l'œuvre telle qu'a pu en développer l'idée un auteur comme Baudrillard, mais d'un alliage ou d'une symbiose entre deux processus.

---

28 – Il se produit ici un changement de nature, d'ordre « qualitatif », de l'outil technique qui existait déjà depuis fort longtemps avec la machine à écrire mais qui n'était pas le concurrent de l'écriture manuscrite, plutôt un élément de spécialisation professionnelle, vers un processus technologique qui rend désuète et obsolète ce qui n'était pas encore de l'ordre d'une reproduction infini et immatérielle. Quand je dis processus technologique c'est que cela ne concerne pas simplement le remplacement d'un outil par un autre mais l'effet produit par l'enchaînement de combinatoires ou d'interfaces entre plusieurs outils sur nos pratiques.

Max Weber a abordé « l'esprit du capitalisme » comme une disposition à s'accomplir dans notre monde plutôt que d'attendre le paradis, disposition qui aurait trouvé un terrain favorable avec le protestantisme. Esprit qui est aussi une ascèse qui aurait trouvé son archétype dans la figure du capitaine d'industrie. Une figure qui s'est brouillée, comme le signalera plus tard Schumpeter, avec le développement de l'ère des *managers* de FMN et encore plus aujourd'hui avec le poids pris par l'actionnariat dans le contrôle des conseils d'administration. Mais par contre, suivant l'évolution des secteurs dans la dynamique du capital, ces « capitaines » se retrouvent dans les services et plus précisément au sein des NTIC. C'est là qu'on retrouve les grands promoteurs et maintenant tenanciers de l'informatique, de Steve Jobs à Bill Gates qui ont fait figure de pionniers, ont fait de nouveaux paris (ce sont eux qui sont à l'origine de la notion de « challenge ») pour tout réussir... Désormais ce sont eux qui nous fournissent des objets de rêve, qui fixent ce qui est « révolutionnaire », qui révèlent ou font apparaître de nouveaux désirs, créent les supports permettant leur transformation en besoins virtuels puis réels. Tout semble possible parce que virtualisé, dématérialisé et à portée de main si ce n'est de bourse. Tout ne serait qu'affaire de cognitif, de connexions et de réseaux.

### TOUS LES POSSIBLES ?

Nous avons ici présenté les nombreuses transformations liées aux technologies dans leur capacité à transformer la nature extérieure notamment dans un secteur culturel comme celui des bibliothèques. Pourtant nous ne négligeons pas ces transformations comme instrument de contrôle de la reproduction des rapports sociaux. Au contraire, mais ce subtil écrin enserre chacun d'une manière à ce que cela n'éveille que peu de réactions explicites et discutées. En réalité, à ce stade, les NTIC touchent beaucoup plus aux procédures d'intégration des pratiques des hommes les uns par rapport aux autres (là encore avec tous les effets-réseau qui peuvent en résulter) et donc à la « nature intérieure » des hommes, qu'à l'intervention humaine sur la « nature extérieure ». L'homme ne s'en trouve donc pas libéré du travail, mais bien plutôt avec l'impression que toutes ses activités, y compris hors travail, sont devenues du travail. Cette tendance est en rupture

avec l'idée qui associait le progrès tel qu'on pouvait le concevoir dans sa fonction d'émancipation, par l'accroissement de la productivité avec l'automatisation tendant à favoriser les conditions d'une activité libre ou une action au sens arendtien du terme. Contrairement à ce disent les néo-opéraïstes, ce qu'on perd d'un côté (le travail productif qualifié ancien) on ne le retrouve pas ailleurs dans le travail cognitif qui serait qualitatif. Simplement, si on en reste à l'analyse descriptive, on a l'activité de type gestionnaire (au sens large) qui supplante l'activité productive au sens classique du terme même si on sait qu'au niveau théorique tout le travail est aujourd'hui productif pour le capital.

L'objectif de maîtrise de la technoscience rompt avec la vision la plus courante d'une réduction de la science à la technique dans un fonctionnement qui ne serait qu'étroitement utilitariste ou capitaliste. Ce qui est essentiel c'est qu'avec la technoscience, l'exploitation de tous les possibles puis la maîtrise de ce qui est exploité remplacent la connaissance classique de la science et sa fonction de vérité. L'opérationnalité l'emporte.



## PROJET DE LOI-TRAVAIL ET CONVERGENCE DES LUTTES : UN MALENTENDU ?

*Temps critiques*

**L**E PROJET DE LOI EL KHOMRI COMME LE PROJET DE RÉFORME du code de travail de Badinter ne peuvent se comprendre que dans la perspective plus large d'une dynamique du capital qui ne repose plus principalement sur la force de travail vivante car celle-ci devient inessentielle dans le procès de valorisation. Ce n'est pas synonyme de fin du travail mais de crise du travail et la question de l'emploi et du chômage remplace aujourd'hui la critique du travail que portaient les mouvements prolétaires des années 1967-1975.

Ces projets de réforme ne sont pas des tentatives de revenir aux conditions du XIXe siècle comme on l'entend parfois dans les manifestations, mais correspondent à une volonté d'adapter les lois sur le travail aux transformations des rapports de production en tenant compte des rapports de force actuels entre capital et travail. Les deux projets sont censés se compléter, le projet El Khomri vise le court terme et remplit des objectifs limités : tout d'abord et en priorité montrer que le gouvernement est capable de faire des réformes alors qu'il est accusé d'immobilisme ; ensuite, essayer de parer au plus pressé en donnant des gages au patronat sur la flexibilité tout en espérant une embellie sur le front de l'emploi qu'il sait pourtant ne dépendre, dans les conditions actuelles, que d'une reprise conséquente d'une croissance pourtant introuvable. D'où un projet qui forcément mécontente tout le monde puisque son objectif de flexisécurité suppose justement cette croissance pour rester « équilibré ». Quant au projet Badinter il est plus stratégique et prospectif car il enregistre bien la crise du travail. Puisque le travail n'est plus au centre de la société, mais que le salariat continue à régir globalement la force de travail en activité ou potentielle, le code du travail doit évoluer vers un code de la personne au travail, ce dernier étant conçu non plus comme travail productif ou même déterminé, mais comme un travail-fonction « au service » de la société tout au long de la vie... Le programme de la CFDT en quelque sorte !

Face à ces grandes manœuvres, le mouvement opposé à ce projet de loi-travail, a pourtant déserté les lieux de travail pour porter la contestation à

un niveau plus général. Mais ce niveau n'est-il justement pas trop général vu un rapport de forces a priori peu favorable ? Les lycéens et étudiants n'ont-ils rien à dire sur l'école et l'éducation, les rapports maître/élève, l'organisation des savoirs ; les hospitaliers sur leur hiérarchie et la politique de la santé ; les salariés du secteur énergétique et nucléaire sur les stratégies de puissance de leur patron c'est-à-dire de l'État ? Ne faudrait-il pas y activer des luttes qui relayeraient ce niveau général ? Pour l'instant, cette absence de luttes intermédiaires se ressent au niveau des forces de contestation du projet de loi et des formes de lutte qu'elles développent.

En effet, contrairement aux mouvements anti-CIP et anti-CPE, ce ne sont pas ceux qui sont les plus directement concernés, c'est-à-dire les travailleurs, qui sont à l'origine du mouvement, mais une partie de la jeunesse scolarisée alors que le projet de loi ne s'adresse pas spécifiquement à la jeunesse.

La conséquence en est que le mouvement des scolarisés est minoritaire au sein même de la jeunesse. Il ne peut donc s'appuyer sur les bases arrières que constitueraient lycées et universités et encore moins des « quartiers » aux abonnés absents. Il est obligé de tenir la rue, d'où une convergence immédiate avec l'initiative « Nuit debout » qui se situe pourtant dans une toute autre perspective, celle de tenir les places dans une sorte de happening de la parole libérée. Une convergence s'est progressivement aussi établie avec la CGT dans la mesure où celle-ci, par rapport à une CFDT qui négocie et participe de la réforme, prend de plus en plus la place d'une force d'opposition dépassant le clivage parti/syndicat ou plutôt inversant la formule léniniste de la courroie de transmission. Elle prend de fait la place des partis et groupuscules de l'extrême gauche relégués en fond de manifestations avec pour tout viatique leurs drapeaux, leurs badges identitaires et une activité très discrète dans les AG.

Cette convergence est néanmoins très fragile car ce qui s'exprime dans ces trois courants n'est pas de même niveau. Lycéens, étudiants et jeunes prolétaires maintenant en tête des manifestations, expriment une révolte générale à fleur de peau et un refus spontané du capital. Ils sont dans la négation de l'ordre établi, dans une perspective de confrontation avec l'État et sa police. Les participants à Nuit debout sont, eux, dans l'affirmation d'une démocratie ici et maintenant qui pourrait faire sécession d'avec le pouvoir institué. Ils affirment la possibilité d'une Constituante issue des assemblées des places. Le modèle n'est pas celui des « indignés », ni des « occupy » anti-finance, mais implicitement celui de 1793.

Enfin, la direction de la CGT se pose d'emblée dans la défense des acquis et l'auto-limitation en ne demandant que le retrait du projet de loi. Son acmé serait une grève générale... sans perspective plus ambitieuse que le retrait du projet de loi ? On comprend mieux alors, que certains hésitent à entrer dans la lutte et que d'autres, au contraire, comme ses fédérations les plus dures, cherchent à déborder les objectifs initiaux et à affirmer une identité ouvrière menacée. C'est qu'elles peuvent encore s'appuyer sur les restes de fierté ouvrière donnée par une professionnalité et un statut, alors que partout on n'entend plus parler (un peu trop vite d'ailleurs) que de précarité et de « boulots de merde ».

Mais y a-t-il vraiment possibilité de convergence entre la grève dans ces secteurs, où il suffit d'être déterminés et même peu nombreux pour bloquer production et circulation, et le reste du mouvement qui joue sur sa masse pour peser sur le rapport de force ? La convergence n'est pas non plus évidente au niveau des revendications car si les salariés de ces secteurs participent bien aux manifestations et réclament publiquement eux aussi le retrait du projet, il n'en demeure pas moins qu'en coulisse des négociations sont en cours dans ces secteurs. Les blocages sont un moyen de pression afin d'appuyer des revendications particulières avant tout et ils ne profitent au reste du mouvement que par ricochet.

La CGT affirme certes une identité ouvrière maintenant bien problématique, mais elle le fait surtout dans le cadre de l'économie nationale et des secteurs encore protégés de la concurrence internationale. C'est là qu'elle a concentré ses forces après la destruction des forteresses ouvrières au cours des restructurations des années 1980-1990. Or, Nuit debout se situe d'abord au niveau supérieur de la globalisation du capital car malgré les idéologues qui sont à son origine et qu'on peut classer parmi les souverainistes de gauche, beaucoup de participants à Nuit debout sont spontanément eux, néo-internationalistes (ils sont branchés sur le « village mondial ») et néo-altermondialistes car ils raisonnent économie-monde même quand ils entonnent des slogans anti-capitalistes. Mais ils interviennent aussi à la périphérie de la globalisation, non pas eux-mêmes objectivement, mais idéologiquement, quand ils parlent au nom des « dominés », des « exploités », des migrants, des paysans sans terre des zones pillées par les firmes multinationales et les États dominants, qu'ils taxent d'impérialisme ou de néo-colonialisme.

Pour ces raisons, nous ne voyons pas pour l'instant se dessiner une convergence solide et durable entre ces trois fractions du mouvement même si

l'incurie du gouvernement et le sentiment d'exaspération ressenti par de nombreux individus moins impliqués dans le mouvement mais néanmoins actifs, laissent quelques espoirs de surmonter ces conditions premières.

*Temps critiques, 29 mai 2016*

## LE PROJET EL KHOMRI : UN RETOUR AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ?

*Temps critiques*

**A**U COURS DU DÉBAT SUR LA BROCHURE « Un printemps en France ? Projet de loi-Travail et Nuit debout », nous avons été critiqués sur le fait d'avoir attaqué cette référence aux conditions de la révolution industrielle comme étant sans rapport avec les conditions actuelles. Laissons de côté les comparaisons trop rapides entre livret ouvrier de l'époque, imposé comme un traçage des classes dangereuses pour raison de sécurité, et les différentes propositions actuelles de compte personnel d'activité qui sont négociées avec les syndicats, y compris d'ailleurs la CGT et sa demande de parcours professionnel sécurisé et le fait qu'elle déclare ouvertement avoir signé 85 % des accords d'entreprise qui lui ont été soumis. On est donc bien loin d'une situation où les syndicalistes étaient pourchassés !

Passons aussi sur le fait que nous n'aurions pas compris la valeur métaphorique de la comparaison, le sens de la formule, etc.

Outre que le langage métaphorique ait amplement usé sa valeur heuristique au cours des décennies de luttes de classes et de perspective révolutionnaire et qu'il ait même participé finalement à la délégitimation du discours révolutionnaire, l'objection qui nous a été faite n'en est peut être pas moins intéressante dans la mesure où elle nous oblige à effectuer un aller-retour dans le temps. Mais celui-ci n'a pas pour but, dans notre cas, de procéder à des comparaisons subjectives et objectives en termes de régression sociale, mais de chercher ce qui, structurellement, pourrait rapprocher nos deux périodes afin de mieux comprendre la crise de reproduction du capital en tant que rapport social et ses enjeux, nos perspectives, etc.

Il me semble que c'est à la fois la question de la nature de la force de travail et celle de l'existence d'un « marché du travail » qui est au centre de cela.

Pour ne pas en rester au niveau conceptuel partons des deux exemples de la loi de Speenhamland au XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre et du RSA et *a fortiori* du revenu universel aujourd'hui en France et dans les pays à capitaux dominants. Dans le premier cas, le marché du travail n'existe

pas encore et il va falloir que l'État le crée pour que les patrons de l'industrie puisse trouver les nouveaux bras « prêts » à travailler dans les toutes nouvelles manufactures. Pour cela il est nécessaire de détruire toutes les lois sur les pauvres qui maintenaient les paysans nécessaires dans les villages pour des travaux occasionnels dans les grandes propriétés terriennes et profitaient aussi éventuellement du reste de communaux pour leur petit élevage. Marx était d'ailleurs pour l'abolition de ses lois, comme ses maîtres en économie politique, Smith et Ricardo dans la mesure où elles gênaient le supposé progressisme du capital et préservaient les intérêts rentiers des grands propriétaires. Il fallait donc créer le travailleur « libre » qui serait amené à vendre sa potentialité/capacité de travail sous forme de force de travail (une quasi marchandise dit Polanyi) puisque sa liberté se payait de sa prolétarianisation, étant devenu « sans réserve ». De la même façon, les révolutionnaires conseillistes de 1919-1923 en Allemagne avaient comme programme révolutionnaire préalable de transformer tout le monde en travailleurs.

Nous assistons aujourd'hui au mouvement inverse, d'où l'impression d'un retour à... alors qu'il s'agit plutôt d'une convergence entre deux mouvements de sens inverse. Le marché du travail existe bien, même si ce n'est pas un vrai marché puisqu'il ne s'y vend qu'une quasi marchandise, mais ce qui importe ici c'est qu'il est segmenté et spécialisé d'abord et de plus, maintenant, saturé de force de travail excédentaire. Il ne peut s'agir donc aujourd'hui de transformer tout le monde en travailleur et donc en salarié. D'où les idées de RMI, puis de RSA, de CMU et les projets de revenu universel. Des mesures qui montrent d'ailleurs que le capital ce n'est pas le marché, c'est la reproduction d'un rapport social de subordination. Et aujourd'hui c'est cette figure qui apparaît bien au grand jour, beaucoup plus que celle de l'exploitation. Les surnuméraires ne sont pas « exploités », ils ne peuvent plus l'être de la même façon que les pauvres de l'époque de Speenhamland ne voulaient pas l'être.

## ÉTAT ISLAMIQUE OU COMMUNAUTÉ DESPOTIQUE ?

*Jacques Guigou*

**E**N 2003, À PROPOS D'AL-QAÏDA, NOUS MONTRIONS<sup>1</sup> que la notion de proto-État déjà avancée par certains pour qualifier cette nébuleuse du terrorisme islamiste n'était pas appropriée. Trop dépendant au modèle de l'État-nation, alors que celui-ci est partout non seulement affaibli mais souvent décomposé par la globalisation économique et la puissance mondiale multipolaire du capital, il apparaissait déjà nettement que les actions d'Al-Qaïda et de ses alliés régionaux n'étaient pas celles d'un « proto-État » en ce sens qu'elles ne cherchaient pas à établir un futur État souverain, reconnu internationalement, identifié à une population et à un territoire. Elles visaient davantage, disions-nous, la création d'un vaste ensemble politico-religieux hors des anciennes frontières nationales et qui exerce sa domination sur des populations diverses et souvent en conflit entre elles. L'unité de l'ensemble étant certes fondée sur l'islam mais sans pour autant en faire non plus un futur État théocratique au sens historique du terme.

C'est d'ailleurs en quoi le « Califat » auto-proclamé par l'EI ne fait qu'ajouter une confusion supplémentaire aux déjà nombreuses représentations qu'il entend se donner. Quoi qu'il en soit, cette alliance de groupes djihadistes — disparates et souvent antinomiques — qui exercent leur tyrannie sur les populations vivant dans les régions du Moyen-Orient qu'ils contrôlent, ne saurait être assimilée à un quelconque néo-califat. Ce n'est, tout au plus, qu'une réactivation imaginaire de ce que fut l'histoire millénaire des divers califats islamiques. Ces califats, selon Georges Gurvitch, sont à ranger dans les anciennes sociétés globales de type « théocratie charismatique » comme le furent les États-empires mésopotamiens, babyloniens, assyriens, hittites,

---

1 – cf. « Al-Qaïda, un proto-État ? Confusions et méprises » disponible sur le site de *Temps critiques* <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article181>

égyptiens, perses, chinois, etc. Rien d'analogue ni d'équivalent ne peut exister de cet ordre aujourd'hui.

Notons toutefois ici — cela confortera notre thèse — une certaine relativisation de l'emprise de la religion dans les sociétés anciennes de ce type. Gurvitch relève que la théocratie n'y était « qu'un paravent officiel commode [...] et que sous le couvert de la structure théocratico-charismatique qui n'en représente qu'une expression officieuse et très limitée, les phénomènes sociaux totaux ont une vie bien plus riche et bien plus agitée qu'il n'y paraît à première vue<sup>2</sup> ». Certes, mais lesquels ?

C'est à propos de cette « agitation » de la vie collective — si l'on peut utiliser ce dernier vocable tant elle y est aujourd'hui nihiliste et mortifère — que toujours à propos d'Al-Qaïda, nous parlions d'une combinaison de forme communautaire et de forme sociétale. Nous entendons par là des formes de vie collective qui conjuguent des appartenances familiales, claniques, tribales, locales, avec des rapports sociaux plus abstraits, plus distancés, plus organisés et plus ou moins hiérarchisés ; ces ensembles n'étant pas surplombés par une unité supérieure étatique séparée de la communauté-société.

Le processus d'étatisation de la communauté-société existe mais il n'aboutit pas à la formation d'une entité supérieure, d'une puissance dominante séparée. C'est ce phénomène historique que Jacques Camatte a désigné comme l'État<sup>3</sup> sous sa première forme ; sachant qu'il ne s'agit pas pour lui d'un « proto-État » qui contiendrait un État en devenir, mais d'une unité supérieure de type étatique mais non séparée de la communauté-société. En référence à cette approche nous avons récemment développé<sup>4</sup> une analyse comparative et critique de l'actuel État-réseau et de l'État sous sa première forme dans les époques sumériennes et babyloniennes de la Mésopotamie.

2 – in Gurvitch G. « Les sociétés globales et les types de leurs structures », *Traité de sociologie*, Tome I, PUF, 1962 (p. 219).

3 – cf. « Émergence d'Homo Gemeinwesen », *Invariance* série IV. Disponible sur le site de cette revue :

<http://revueinvariance.pages-perso-orange.fr/Homo.4.1.htm>

4 – cf. Jacques Guigou « État-réseau et genèse de l'État », *Temps critiques* n° 16, printemps 2012. <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article291>

Compte tenu de ces phénomènes à la fois historiques et actuels, déjà à propos d'Al-Qaïda, nous avons proposé la notion de communauté despotique comme étant la plus appropriée pour caractériser les formes et les contenus à l'œuvre dans ces mouvements islamistes terroristes.

Avec l'apparition dans les années 2010, d'une organisation militaro-religieuse qui se réfère explicitement à la forme-État : « l'État islamique », notre analyse est-elle encore fondée ? Nous répondons Oui. Disons pourquoi.

Le document publié récemment par un journal allemand<sup>5</sup> sur la stratégie de création et d'implantation de l'État islamique n'invalide pas notre critique de la notion de proto-État à propos des puissances islamiques dans cette région. En quoi peut-il conforter notre approche en terme de communauté despotique ?

Il s'agit de l'écrit d'un ex-colonel des services secrets de l'armée de l'air du régime de Saddam Hussein, qui a élaboré un plan général de « construction de l'État islamique ».

Si l'on considère ici seulement les modalités internes de l'organisation projetée et non pas ses déterminations géostratégiques mondiales (notamment une volonté de reconquête de l'Irak et une revanche sur les Américains), ce qui est visé, ce n'est pas l'ancien État arabo-nationaliste irakien qui serait alors converti en État islamique. C'est davantage une sorte de communauté despotique (sans unité supérieure) dans laquelle la religion est un moyen de domination et non une fin. Cette stratégie ne préfigure pas un État-théocratique au sens historique et traditionnel.

Si nous avançons le terme de communauté (ou de communauté-société), c'est que la manière dont est conçu, dans ce plan, le contrôle politique et idéologique des populations passe par les rapports familiaux (familles larges que l'on doit infiltrer par des mariages ou autres alliances), claniques, tribaux, culturels. C'est par l'entrisme dans ces groupements qu'opère cette stratégie ; une stratégie du renseignement combinée à l'intervention de brigades-commandos répressives et ter-

---

5 – cf. Christophe Reuter, in *Der Spiegel*, traduit et publié dans *Le Monde* du 28 avril 2015 sous le titre « Comment l'État islamique a progressé en Syrie ».

roristes. L'autorité supérieure (le calife : une réactivation imaginaire) s'exerce de manière diffuse et ne se constitue pas en unité supérieure séparée de la communauté-société. Elle est organisée dans des corps de féodaux-fonctionnaires-policiers-militaires. Donc n'apparaissent ici pas des indicateurs de ce qui serait un proto-État qui préfigurerait un futur État de type Empire-État ou État-royal ou, bien sûr encore moins État-nation. On serait davantage proche d'une communauté despotique fonctionnant en réseaux formels, autoritaires et militarisés combinés avec des sociétés plus ou moins secrètes, religieuses bien sûr, mais aussi mafieuses.

Déterminant tout cela, il y a bien sûr, les dimensions géo-politiques internationales et les modes de financements mais ces aspects sont davantage développés ailleurs.

Jacques Guigou  
mai 2015

AU FIL DE QUELQUES LECTURES :  
ISLAMISME, FASCISME, CHOC DES CIVILISATIONS,  
RELIGIONS...

*Jacques Wajnsztein*

**D**EPUIS QU'ILS PENSENT TROUVER DANS L'ISLAMISME militant un produit de remplacement à leur ancienne eschatologie marxiste, des individus se réclamant de la Gauche ou de l'extrême gauche, rejettent toute analyse qui mette en rapport djihadisme offensif, et *a fortiori* terroriste, et religion musulmane. Pour eux toutes les causes du phénomène sont extérieures à l'Islam, à ses traditions, à son histoire et à son actualité. Les médias ne sont d'ailleurs pas en reste qui évitent la critique des religions en général, défendent une laïcité ouverte à tous les vents et, pour faire bonne mesure, n'osent même pas, dans leurs articles, écrire le terme « d'État islamique », se contentant de citer l'acronyme arabe Daech suivi des initiales (EI)<sup>1</sup>. Voyons cela plus en détail.

L'ISLAMISME RADICAL N'EST PAS UN NOUVEAU FASCISME

Alain Badiou est interviewé dans le journal *Libération* daté du 9-10 janvier 2016 sous le titre : « La frustration d'un désir d'Occident ouvre un espace à l'instinct de mort », à propos d'un petit livre sur le 13 novembre 2015 publié chez Fayard sous le titre, *Notre mal vient de plus loin*. Il y développe l'idée que pour comprendre l'événement et plus généralement le terrorisme djihadiste, il ne faut pas partir de la critique de la religion car dans ce cas on tomberait obligatoirement

---

1 – Bien sûr, que pour l'instant, l'EI n'existe qu'en tant qu'organisation (et encore, certains comme Olivier Roy n'y voient que le produit d'un grand fantasme de l'organisation islamiste elle-même au prétexte que la vision du futur de Daech serait hautement improbable et comme si ça rendait virtuelles ses actions actuelles) et pas en tant qu'État, mais il n'empêche qu'il y a bien là un usage langagier d'euphémisation typique du discours politiquement correct.

sur l'hypothèse de Huntington<sup>2</sup> du choc des civilisations ; hypothèse que Badiou juge réactionnaire.

Pour lui, il n'y a pas une islamisation qui entraîne fascisation, mais une fascisation qui entraîne islamisation.

C'est une autre version de la formule d'Olivier Roy sur l'extrémisation politico-sociale qui, aujourd'hui, ne trouverait son débouché que dans l'Islam<sup>3</sup>. On aurait affaire non pas à un Islam radical, mais à une islamisation de la radicalité.

C'est que, pour Badiou et Roy, il ne peut y avoir de radicalisation interne à l'Islam comme si la religion en général et l'Islam en particulier aujourd'hui ne pouvaient jamais poser problème en tant que puissance idéologique ou force politique. Pour eux, de façon évidente, la critique ou l'interprétation des événements ne doit pas se faire à partir de la critique de la religion. En fait, ils ne comprennent pas que dans la figure de Daech coexistent trois éléments : un Islam de la conversion, peu conventionnel<sup>4</sup>, une allégeance politique à une figure autocratique et une dimension militaire qui authentifie, et consacre, le nouvel adepte.

---

2 – Dans un article de 1993 dans la revue *Foreign Affairs*, intitulé *The Clash of Civilizations ?*, Huntington déclare « L'axe central de la politique mondiale à l'avenir risque d'être [...] le conflit entre "l'Occident et le reste du monde" et les réponses des civilisations non occidentales aux valeurs et aux pouvoirs occidentaux » (1993). Cette thèse sera reprise dans son livre *Le choc des civilisations*, traduction française en 2000 aux éditions Odile Jacob. Une thèse qui a fait beaucoup de bruit médiatique et idéologique mais n'a pas eu trop d'effets pratiques dans la mesure où les États dominants l'ont rejetée du fait de leurs alliances avec les dictatures saoudiennes et pakistanaises. Bush et Blair ont en effet inclus ces gendarmes locaux dans le camp de « leur civilisation » qui n'est donc plus définie seulement comme occidentale, mais aussi comme celle qui régit « le capitalisme du sommet » (ce que nous appelons le niveau 1 de la domination au niveau mondial, cf. n° 15 de *Temps critiques*).

3 – Cf. les interviews d'Olivier Roy : « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste » (*Le Monde* daté du 24/11/2015) et « Le djihad est aujourd'hui la seule cause sur le marché » (*Libération* du 3/10/2014)

4 – Il diffère de la conversion traditionnelle qui impliquait l'intermédiaire de l'institution religieuse ou de son représentant, d'être publique et inscrite dans la loi républicaine ou démocratique du pays d'accueil.

Faute de reconnaître cela, ils rabattent donc le religieux sur le social pour Badiou, sur le culturel pour Roy. En cela, ils ne font pas preuve d'originalité puisqu'ils opèrent comme la plupart des sociologues et autres spécialistes des sciences humaines<sup>5</sup>. Ce faisant, ils négligent la force et l'influence wahhabite, la critique de la séparation entre grand djihad quiétiste et petit djihad guerrier faite par Hassan El Banna et les Frères musulmans, l'existence avérée d'une tendance djihadiste au sein du courant salafiste. Tous ces oublis ou occultations entraînent une difficulté à appréhender un phénomène doublé d'une organisation telle Daech. Objectivement, ils ne peuvent le classer dans les États terroristes puisqu'il n'est pas un État et vue leur position, ils sont obligés de lui dénier le qualificatif d'organisation islamiste.

L'EI ne serait qu'un groupe mafieux (Badiou) un peu particulier et ses membres des « pieds nickelés » (Roy). La radicalisation, si radicalisation il y a, proviendrait, dès lors forcément, d'un événement extérieur (l'occupation de la Palestine, la guerre en Syrie<sup>6</sup>, l'intervention occidentale au Moyen-Orient) et d'un contexte particulier (le chômage des jeunes d'origine immigrée, les discriminations...) qui serait à l'origine de ce qui va être qualifié de dérive ou de folie meurtrière. En tout cas, tout cela doit être ramené à une cause historique dans l'histoire occidentale. La colonisation en toile de fond permet de dé-

5 – Le politicien Valls a alors beau jeu de leur reprocher une « sociologie de l'excuse » qui tendrait à sous-estimer la réalité et l'importance des faits en les subordonnant à la recherche des causes.

6 – La mauvaise foi ou encore les œillères idéologiques anti-impérialistes vont jusqu'à faire des néo-conservateurs américains et de l'intervention occidentale en Irak et en Syrie — intervention que nous ne défendons pas — la cause des massacres actuels entre sunnites et chiites ! Ainsi s'est bâtie une légende islamophile et anti-impérialiste selon laquelle ces deux branches de l'Islam auraient auparavant vécu en parfaite harmonie au Moyen-Orient. Or, si nous avons participé au mouvement anti-guerre de 1991 (cf. *Temps critiques*, n° 3) ce n'est pas pour oublier maintenant que Saddam tenait le même discours à l'époque, massacrant et gazant tranquillement les chiites d'Irak. C'est d'ailleurs pour inverser cette tendance que les Américains ont appuyé un gouvernement chiite dans l'Irak de l'après Saddam avec les résultats que l'on sait : développement immédiat d'une résistance sunnite terroriste d'un côté, vengeance politique chiite de l'autre. Oubliée aussi la guerre Iran-Irak et le rôle qu'y ont joué les ayatollahs chiites d'un côté, les wahhabites sunnites de l'autre !

velopper un discours anti-impérialiste qui sied aussi bien à ceux qui ne voient là que de nouveaux « gauchistes » du djihad (pour Roy ils ne seraient que des nouveaux « brigadistes<sup>7</sup> », seule la couleur du drapeau changerait passant du rouge au vert), qu'à ceux qui n'y voient que de nouveaux fascistes (pour Badiou, ils réactivent l'image du lumpenprolétariat dont parlait Marx).

Badiou confond ici des actes qui peuvent s'apparenter au squadriste fasciste avec un fascisme politique qui implique un mouvement de masse... qu'on ne retrouve justement pas aujourd'hui sous les formes de l'islamisme radical. Le courant salafiste offensif et djihadiste reste très minoritaire et procède tout autrement. Il ne cherche pas à se gagner les masses, mais à les effrayer.

Cette mise à toutes les sauces du fascisme est critiquée par Robert Paxton<sup>8</sup>, l'historien de la Seconde Guerre mondiale à propos de l'amalgame fait entre des phénomènes comme la campagne présidentielle de Donald Trump aux États-Unis, les *Tea party*, le FN, l'islamisme radical. Paxton y montre de façon convaincante que Trump défend clairement les millionnaires et que son populisme n'a rien d'anti-capitaliste ; que les *Tea party* sont pour l'État minimal et relèvent plutôt d'une idéologie libérale/libertaire ; que le FN de Marine Le Pen n'est qu'un mouvement de la Droite européenne et n'est pas assimilable à *Aube dorée*. À l'inverse, la position de Badiou revient à simplifier des situations afin de tracer des signes équivalents pour donner l'impression d'y voir plus clair. Le nouveau ne serait donc

---

7 – Même chose pour Raphaël Liogier dans *La guerre des civilisations n'aura pas lieu*, CNRS, 2016, pour qui les terroristes islamistes reprennent les méthodes de la *Fraction armée rouge* (RAF) et des *Brigades rouges* (BR)... sans donner un seul exemple de ces prétendues méthodes communes. Son ignorance lui fait confondre les méthodes de la « Bande à Baader » avec celles des *Cellules révolutionnaires* (RZ) dont, il est vrai, la fixation sur le conflit israélo-palestinien allait entraîner une dérive antisémite ; les méthodes des fascistes italiens des attentats à la bombe de Milan et de Bologne avec les jambisations des BR ou l'assassinat ciblé de Moro. Il serait, si ce n'est plus juste, en tout cas moins faux, d'établir une comparaison avec les méthodes de l'ETA basque ou de l'IRA irlandaise, mais sans rapport de contenu ni dimension messianique ou eschatologique chez ces deux derniers.

8 – Cf. le site du journal *Project syndicate*, 07/01/2016.

jamais que de l'ancien sous un nouveau jour. Cette position aboutit à essentialiser le fascisme comme une forme non historique dont l'invariance, au moins à l'époque contemporaine, lui permettrait de se glisser dans tous les oripeaux, y compris donc dans celui de l'Islam. Cette supposée invariance du fascisme autorise par là même tous les énoncés anti-fascistes mis en avant par divers groupes d'extrême gauche ou libertaires pour ne pas avoir à prendre position sur la question de l'islamisme radical ou sur la radicalisation de certaines de ses fractions. Mais ces énoncés ne sont que des postures et ils ne débouchent sur aucune action pratique anti-fasciste visant les djihadistes. Et pour cause, car alors ces groupes se retrouveraient dans la même situation que la police. Il leur faudrait mener l'enquête dans des quartiers qu'ils ne connaissent pas, faire le tri entre « bons » et « méchants » et, comme dans la guerre des polices, ils ne seraient jamais d'accord entre eux.

Mais Badiou<sup>9</sup> est moins gauchiste et plus communiste que le tout-venant. Il sait que la sortie, si sortie il y a, ne peut provenir que du dégagement d'une autre perspective. C'est là qu'intervient sa croyance en l'idée communiste ou plutôt en le communisme comme idée, manifestant en cela, une fois encore, son indéfectible attachement à la philosophie de Platon.

Pour Badiou, le communisme est semblable à une théorie scientifique qui, elle aussi, doit être expérimentée non pas en laboratoire, mais dans les mouvements de l'histoire. Ce n'est donc qu'une « hypothèse<sup>10</sup> » qui demande à être validée ou invalidée par l'expérimentation. En conséquence, les échecs manifestes des révolutions qui au XX<sup>e</sup> siècle se référaient à cette idée n'impliquent pas pour autant que « l'on jette le bébé avec l'eau du bain ». Il n'y a pas de leçons à tirer des dévastations et des catastrophes engendrées par « l'idée communiste » mais seulement à persévérer dans l'affirmation métaphysique de cette idée en cherchant à l'incarner autrement. Qu'est-ce qui fonde « l'idée communiste » ? C'est le contenu de vérité de son énoncé ; vérité qui trouve sa puissance dans... « les idéalités mathématiques » (cf. Jean-Toussaint Desanti). Nous sommes donc loin de

---

9 – Ce passage sur Badiou a été écrit en collaboration avec J. Guigou.

10 – Alain Badiou, *L'hypothèse communiste*, Lignes, 2009.

l'affirmation de Marx : « le communisme n'est pas un état de choses qu'il convient d'établir, un idéal auquel la réalité devra se conformer [...] le communisme est le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses ».

Ce qui est surprenant aussi, c'est que Badiou, qui est un théoricien de l'événement auquel il attache une grande importance, en vient ici à nier la spécificité du phénomène djihadiste. En effet, le capitalisme et l'impérialisme existent depuis des centaines d'années, l'absence de perspectives pour les jeunes remonte déjà à une bonne trentaine d'années. Mais cela n'explique pas pourquoi, maintenant, disons depuis une quinzaine d'années, des milliers de jeunes Occidentaux (musulmans ou convertis) se tournent justement vers l'islam et pas vers le bouddhisme, l'altermondialisme, le gauchisme ou tout autre débouché politique, idéologique ou religieux, pour tenter de trouver des réponses à leur insatisfaction, mal être ou révolte ?

La comparaison avec le fascisme n'a de sens que si l'on pense que le capitalisme mondial se trouve dans une crise comparable à celle des années 1930, produisant les mêmes effets dévastateurs sur le niveau et les conditions de vie des Occidentaux. Des effets qui ont entraîné à l'époque, une contestation massive des formes parlementaires et démocratiques, au sein de mouvements de masse capables d'infléchir la politique de gouvernements ou même de prendre le pouvoir et de développer des logiques à la fois souverainistes, populistes et nationalistes guerrières. Or, ce que l'on appelle aujourd'hui « la crise » ne présente pas les mêmes caractères. Il s'agit, pour le court terme du moins, d'une crise de basse intensité aussi bien au niveau économique que politique, dont les effets, dans les pays les plus riches, sont limités par des amortisseurs sociaux au sein d'ensembles nationaux interconnectés mondialement (globalisation), au niveau politique comme au niveau économique. Le repli protectionniste et *a fortiori* guerrier n'est donc pas encore de mise, même si des soubresauts souverainistes se font jour çà et là. Par ailleurs, la contestation massive des formes démocratiques, de la part de l'extrême droite comme de la part de l'extrême gauche, laisse place à une simple désaffection<sup>11</sup> (montée de

---

11 – Si on excepte, et dans une certaine mesure seulement, l'Espagne et la Grèce.

l'absentéisme électoral malgré le ralliement des gauchistes au processus électoral) vis-à-vis de la vie politique et de l'action militante. Contrairement aux années 1930, c'est toute la société qui se « droitise » sans éclosion de mouvements d'extrême droite significatifs qui se manifesterait sur le terrain autre qu'électoral. Seuls certains pays comme l'Allemagne<sup>12</sup>, dans son ancienne partie de l'Est surtout, l'Autriche, la Hongrie et les Pays-Bas<sup>13</sup> semblent connaître un mouvement de telle nature axé sur la lutte contre les immigrés et les réfugiés.

Quant aux pays dits musulmans, ils sont aussi en « crise » et parfois des crises sociales bien plus graves qu'en Europe, mais cela ne déclenche pas forcément partout un essor de l'Islam politique ou *a fortiori* du djihadisme. Les « printemps arabes » nous ont plutôt montré le contraire et leur issue décevante n'a pas entraîné une quelconque fascisation mais le retour de formes plus traditionnelles, telles la démocratie confisquée (Tunisie), le putsch militaire (Égypte), le démantèlement de l'État (Libye).

Toutefois, il est bien évident que les organisations djihadistes chercheront à profiter de la nouvelle situation, soit en se présentant comme le seul projet alternatif au retour à l'ordre autocratique ou militaire si celui-ci n'arrive pas à remplir sa fonction politique d'unité (entre chiïtes et sunnites en Irak et Syrie ; entre groupes tribaux en Libye, etc.) ; soit en cherchant à affirmer leur propre puissance concurrente comme Daech l'a déjà entrepris.

---

12 – Là encore si on excepte la Grèce. Quant au FN, il est incapable de faire descendre les gens dans la rue et quand par hasard ils y descendent, c'est sans lui, au moins officiellement, comme dans « la Manif pour tous ».

13 – il y a déjà eu quatre manifestations de « citoyens concernés » aux Pays-Bas depuis novembre, manifestations violentes un peu noyautées par l'extrême droite, mais à Geldermalsen il y avait 50 fascistes pour 2000 « citoyens concernés ». Les flics néerlandais ont dû tirer en l'air et il y a deux semaines les « citoyens concernés » se sont mis à lancer des cocktails Molotov, non plus sur les foyers de réfugiés mais sur la mairie qui devait discuter de l'accueil éventuel des réfugiés. Wilders veut que tous les réfugiés masculins soient interdits de sortie de leurs foyers et il fait distribuer gratuitement dans toute la Hollande des bombes lacrymogènes au poivre pour que les Néerlandaises puissent se défendre contre les réfugiés...

## LE RETOUR DE LA RELIGION ET SA CRITIQUE

Dans son tout récent livre (*op. cit.*), Raphaël Liogier s'oppose d'emblée à la thèse de Huntington. Il ne s'embarrasse pas de questions philosophiques ou anthropologiques autour de la définition de la notion de civilisation<sup>14</sup>. En effet, il énonce directement qu'il ne peut y avoir de choc entre civilisations à notre époque puisqu'il n'en existerait qu'une ou plus exactement plus qu'une, la civilisation globale et technologique. C'est une sorte d'ajout technologique et connexionniste à la vision politico-militaire et culturelle de Bush-Blair (cf. *supra*, note 2). Face à un advenu parachevé (déterritorialisation, mise en réseau), deux néo-fondamentalismes se feraient face, celui des Européens nostalgiques<sup>15</sup> de leur ancienne domination et celui des néo-fondamentalistes musulmans exprimant leur frustration vis-à-vis de l'Occident. Ces deux néo-fondamentalismes alimenteraient en fait la thèse du choc des civilisations. Cette argumentation paraît peu convaincante. Les néo-fondamentalistes de Liogier sont en fait des conservateurs, pas des « barbares ». Or, ceux qui ont détruit Palmyre ne proposent pas une autre civilisation ! Les djihadistes ne sont pas des « conservateurs » sans pour cela être des révolutionnaires et c'est bien ce qui pose problème si on veut quand même les qualifier en termes politiques.

Roy, Badiou et Liogier ne veulent pas partir de la religion. D'abord parce qu'ils n'en font pas un sujet de critique essentielle en soi ; ensuite parce que celle-ci serait « de moins en moins facteur d'opposition de valeurs » (*op. cit.*, p. 13). Pour Liogier, elle ne serait

---

14 – Bégayant plus que paraphrasant la phrase devenue culte de Badiou à propos de Sarkozy, Liogier ne se pose qu'une question en titre de sa première partie : « De quoi les “civilisations” sont-elles le nom ? ».

15 – Dès l'introduction du livre on peut remarquer certaines incohérences. Toute la première partie du raisonnement repose sur l'hypothèse du déclin de l'Europe et donc de son repli, or dans la seconde partie l'auteur nous dit que l'autre base du néo-fondamentalisme occidental ce sont les sectes protestantes d'origine américaine dont l'influence ne cesse de s'étendre en Amérique du Sud et en Asie ! Y aurait-il aussi déclin de « l'empire américain » alors que « sa » religion s'exporte encore mieux que ses marchandises ?

qu'un produit comme un autre sur un marché spécial qui est celui de la terreur. La différence entre Al-Qaïda et Daech tiendrait dans une stratégie marketing différente, indifférenciée pour Al-Qaïda qui s'adresse à tous les musulmans ; ciblée pour Daech qui s'adresse aux sunnites, mais en sachant pertinemment qu'ils représentent la plus grande part de marché<sup>16</sup>. Les sociologues bourdieusiens sont certes tancés par Valls mais les post-modernes relativistes semblent chercher le fer pour se faire battre quand, comme ici, Liogier réduit la concurrence entre groupes djihadistes à une concurrence entre marques.

Dans la sorte de polémique qui se fait jour concernant les termes de « retour » ou de « recours » à la religion, ces trois-là penchent plutôt pour l'idée d'un recours à la religion d'où leur refus, plus ou moins explicite de partir de la religion pour comprendre le terrorisme islamiste. En élèves bornés de Durkheim, ils veulent attribuer à un phénomène qu'ils jugent absolument social, des causes sociales.

C'est méconnaître la religion comme puissance de représentations<sup>17</sup> et comme force politique et surtout qu'elle puisse garder cette force encore aujourd'hui dans des sociétés qui sont officiellement, au moins dans une partie de l'Europe, sorties de la religion. Ce qui était auparavant courant, comme pendant les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle, à savoir qu'il n'y avait pas de séparation entre religion et politique, entre public et privé et que finalement, tout était rapporté à Dieu aurait dû être effacé des mémoires et des structures sociales par des siècles de sécularisation. Si le sentiment religieux n'a pas disparu pour autant, c'est premièrement parce que ces institutions ont été intégrées aux formes modernes de l'État à partir du moment où elles devenaient « raisonnables » et froides, et deuxièmement que les croyances des individus ont résisté à cette sécularisation de façon tout à fait irrationnelle et chaude. Elles peuvent donc déboucher, si le contexte s'y prête, sur des pratiques tout aussi irrationnelles puisque la croyance religieuse n'est pas de l'ordre de la raison. D'ailleurs de nombreux salafistes ont des formations scientifiques ce qui les empêchent nul-

---

16 – Où on peut voir que la micro-sociologie américaine a enfin pénétré dans l'université française !

17 – Pour Durkheim, le « religieux » ne relève pas du fait social, mais il a un rôle social dans la mesure où il permet de canaliser et organiser les faits sociaux.

lement de « croire ». Il en va de même pour de grands scientifiques, par ailleurs chrétiens, en Europe ou aux États-Unis.

Cette constatation sur une persistance de l'irrationnel à travers les croyances et particulièrement les croyances religieuses ne concernent d'ailleurs pas que l'Islam, mais l'ensemble des religions dans lesquelles s'expriment ces formes chaudes qui mêlent archaïsme et modernité.

### LE CAPITALISME N'A RIEN « DÉPASSÉ »

Il est difficile d'admettre aujourd'hui que le capitalisme n'a rien « dépassé » et qu'il est à nouveau de plus en plus difficile de distinguer conflit politique et conflit religieux, d'autant que ceux-ci prospèrent sur des terres qui connaissent certes le capital et la valeur, mais encore mal le capitalisme et surtout « l'esprit du capitalisme »<sup>18</sup>. C'est particulièrement net dans le conflit israélo-arabe dont l'origine politique s'est de plus en plus imprégnée d'une coloration religieuse de la part des deux protagonistes ; tonalité qui a rejailli sur de nombreux autres conflits, leur faisant prendre progressivement la même voie théocratique.

Ainsi, on est passé du Fatah nationaliste, socialisant et laïc au Hamas, produit d'une scission au sein des Frères musulmans et qui s'est d'abord livré à une action sociale envers les pauvres, puis a développé une stratégie plus politique au cours de la première « guerre des pierres » contre l'occupation israélienne ; guerre qui s'accompagne d'un volet religieux avec campagne pour le hijab obligatoire sur le territoire contrôlé par le Hamas. Pour cette organisation islamiste, les juifs empiètent sur une terre qui n'est ni palestinienne, ni même arabe, mais musulmane. Une donnée ignorée par la majorité des individus occidentaux qui soutiennent la lutte des Palestiniens pour leur indépendance.

Deux conséquences découlent de cette confusion idéologique.

---

18 – On n'a pas l'impression d'avoir affaire à un débat théologique de haut vol. D'un côté, il y a des utilisations du Coran et des hadiths par des gens très militants mais qui ne sont pas des théologiens et de l'autre côté, des États musulmans qui ne sont pas vraiment en train de mener une guerre pour un objectif théologique, même si bien sûr ils utilisent des arguments religieux dans la lutte entre puissances régionales (Iran et Arabie saoudite). Sur ce point, cf. notre brochure *Soubresauts* disponible sur le site.

Tout d'abord un glissement de l'antisémitisme à l'antisémitisme<sup>19</sup>, donc de l'analyse en termes politiques à l'analyse en termes religieux. Ce glissement concerne des musulmans, mais aussi une grande partie de l'extrême gauche pourtant athée et jadis critique par rapport à toute religion qui, pourtant, se rallie aujourd'hui à la « religion des pauvres » par absence de principes ou même par opportunisme et flirte parfois avec l'antisémitisme<sup>20</sup>. Les Israéliens et plus généralement les juifs cèdent aussi à ce glissement, non pas vers l'antisémitisme bien sûr, mais vers l'analyse en termes religieux, les juifs orthodoxes et les nouveaux colons ayant porté le débat en ces termes, pendant que la droite israélienne soutenait en coulisse le Hamas sunnite afin d'affaiblir les laïcs nationalistes du Fatah.

### UN NOUVEL INTERNATIONALISME ?

Comme le dit Gilbert Achcar dans *Marxisme, orientalisme, cosmopolitisme* (Actes-Sud, 2015), l'islamisme, c'est-à-dire l'Islam politique, se présente aujourd'hui comme un nouvel internationalisme<sup>21</sup> et surtout comme le dernier et le seul en exercice, ce qui n'est pas rien dans des pays à dominante musulmane dont l'État est en voie de dissolution ou se retrouve très affaibli suite à l'éviction de dictatures sanglantes par les puissances occidentales (Irak, Libye) ou par les luttes de forces d'opposition (Libye, Syrie, Égypte).

Ce n'est pas rien non plus pour des individus bi-nationaux, ou récemment ou peu intégrés à la société occidentale dans laquelle ils vivent, et pour qui ce qui se passe en Syrie avive la tendance à se projeter sur une forme concrète de participation à l'Oumma à travers le « djihad offensif ». Mais contrairement à l'internationalisme socialiste

19 – Reconnu et dénoncé par Tarek Oubrou, recteur de la mosquée de Bordeaux dans *Le Monde* daté du 15/01/2016.

20 – Cf. les compilations de la revue NPNF sur ce sujet.

21 – C'est en 2005 qu'Abou Musab al-Suri lance son « Appel à la résistance islamique mondiale ». Le point le plus discuté du livre d'Achcar (p. 219-220) est qu'il explique ce nouvel internationalisme par ses origines petites bourgeoises, ce qui n'apporte pas grand-chose de nouveau puisque les marxistes interprétaient généralement le nationalisme arabe dans les mêmes termes. Cela n'explique ni le passage du nationalisme à l'islamisme, ni plus globalement l'échec du socialisme.

universaliste, l'internationalisme ou l'a-nationalisme islamique n'est pas universaliste mais bien particulariste<sup>22</sup>. Si on veut trouver un point commun avec un autre internationalisme, c'est plutôt du côté de l'internationalisme fasciste qu'il faut tourner son regard. Celui qui donna lieu à des participations de divisions étrangères à la guerre d'Espagne (la légion allemande *Condor* et le *Corpo Truppe volontarie* italien par exemple) ; et à la deuxième guerre mondiale aux côtés des nazis (la division espagnole *Azul* à partir de 1941 et la légion des volontaires français contre le bolchévisme [LVF] créée en 1941 et qui intégrera la division *Charlemagne* [créée en 1943] en 1944). Mais il faut relativiser cela. Tout d'abord il serait plus juste de parler d'une internationale fasciste que d'un réel internationalisme ; ensuite, ces troupes de choc s'appuyaient quand même directement sur la puissance d'États fascistes et secondairement sur une idéologie politique mise en pratique par ces mêmes États qui servait de référence. Et de toute façon, si l'on veut parler de la tension entre internationalisme, ethnies, religions c'est plutôt sur le congrès de Bakou de 1920 qu'il faudrait se pencher, mais ça dépasserait l'ambition limitée de ce texte<sup>23</sup>.

Aujourd'hui, si les groupes djihadistes bénéficient du financement de certains États ou s'ils passent des alliances de circonstance (avec ou contre Bachar, par exemple) et si leurs membres s'apparentent plutôt à des mercenaires à qui l'organisation fournit entraînements militaires poussés, armes, soldes et femmes, ils n'en demeurent pas moins indépendants et fonctionnent en réseaux déterritorialisés même si le minicalifat de l'EI constitue un début de territorialisation dont on ne sait s'il est amené à se « nationaliser » ou bien s'il ne constitue qu'une base provisoire pour une extension future « internationaliste ». Ce qui est sûr, c'est que l'EI et d'autres groupes islamo-militaires profitent à

---

22 – N'en déplaise à Jean Birnbaum qui dans *le Monde* daté du 24-25 janvier, à propos de son dernier livre *Un silence religieux, la gauche face au djihadisme* (Seuil, 2016), parle du face à face entre deux universalismes ! Toutefois, sa conclusion reste juste « Partout où il y a de la religion, la gauche ne voit pas trace de politique. Dès que la politique surgit, elle affirme que cela n'a "rien à voir" avec la religion ».

23 – Un résumé critique du congrès et de ces tensions peut être consulté sur : <http://www.solidariteirak.org/spip.php?article146> (« Les miasmes de Bakou »).

plein d'une situation géopolitique particulière caractérisée par la présence d'États sans nation et de nations sans État avec le cas emblématique des Kurdes.

### CRISE DE L'ÉTAT-NATION ET RÉSORPTION DES INSTITUTIONS

Les institutions religieuses subissent, au moins en Europe, car il en va différemment aux États-Unis et en Amérique latine, une perte de crédibilité générale. Tout d'abord parce que la crise de toutes les institutions liées à l'État y est générale et les institutions religieuses n'y échappent pas. Ensuite parce que ces institutions religieuses sont remises en cause de tous les côtés : du côté du réveil spiritualiste de tendance quétiste parmi les classes moyennes, du côté de la recherche charismatique parmi les pauvres ou les « désaffiliés » en mal de communauté et de convivialité, enfin du côté fondamentaliste réactionnel et frustré chez les personnes marginalisées ou en voie d'exclusion.

Face à cet état de fait, la perspective de l'État français de (re)construire un Islam national s'avère non seulement inadéquate avec la tendance générale à la désinstitutionnalisation dans la société capitalisée, mais entre aussi en contradiction avec le fait que le lien traditionnel Église-État est aujourd'hui supplanté par les relations directes que l'islamisme entretient avec le capitalisme mondial (réseaux/Internet). En cela, il est résolument néo-moderne dans certaines de ses pratiques même s'il reste conservateur au niveau idéologique.

Pourtant, Olivier Roy reconnaissait cette dimension en 2004 quand il répondait dans la revue *Vacarmes*, à Foucault et son apologie de la révolution islamique iranienne : « C'est l'insurrection d'hommes aux mains nues qui veulent soulever le poids formidable qui pèse sur chacun de nous, mais, plus particulièrement sur eux, ces laboureurs du pétrole, ces paysans aux frontières des empires : le poids de l'ordre du monde entier. C'est peut-être la première grande insurrection contre les systèmes planétaires, la forme la plus moderne de la révolte et la plus folle [nous n'inventons rien !, Ndlr] » (*Corriere della Sera*, 26/11/1978). Et de rajouter, pour faire bonne mesure dans la fausse prédiction : « Il n'y aura pas de parti de Khomeyni, il n'y aura pas de gouvernement Khomeyni ». On comprend qu'il ait pu ensuite faire la critique de l'intellectuel général et se contenter modestement de la

parole des « experts ». Olivier Roy lui répond : « Ce que Foucault ne voit pas, c'est l'islamisme, c'est-à-dire la relecture du religieux en termes d'idéologie politique, laquelle réinsère la révolution iranienne dans une tradition révolutionnaire plus large et cette fois bien millénariste<sup>24</sup> ». Cette option d'origine a fait long feu. L'Iran ne cherche plus à mettre le monde à feu et à sang et se conduit comme une puissance régionale comme une autre qui défend son pré carré comme actuellement en Syrie.

Cette tendance au déni de la puissance politique et sociale des religions revient, chez Liogier comme bien d'autres, volontairement ou non, à noyer la montée de l'islamisme radical au milieu des autres montées confessionnelles (*new age*, *next age*, néo-pentecôtiste, judaïsme ultra-orthodoxe) alors que ces dernières sont, selon les classifications de Liogier lui-même, à dominante spiritualiste pendant que la première est militante mêlant néo-fondamentalisme et radicalisme anti-système.

Pour Liogier il y a trois formes de « retour » à la religion dans les pays occidentaux :

- la forme spiritualiste qui part des textes et correspond aux couches aisées. Elle déborde parfois sur de nouvelles spiritualités mixant diverses religions comme dans le *next age* ;
- la forme charismatique qui mêle retour aux textes et dimension émotionnelle et conviviale dont les néo-évangélistes fournissent le modèle, en Amérique du Sud surtout, et qui viserait les classes moyennes ;
- la forme fondamentaliste réactionnelle répondant aux frustrations des plus pauvres et dont le djihadisme de l'EI et autres serait un rejeton. Elle ne se réfère qu'abstraitement aux textes (le Coran comme

---

24 – Negri, qui a pourtant un bagage politique et militant plus important, en rajoute en déclarant : « Dans la mesure où la révolution iranienne a exprimé un profond rejet du marché mondial, elle pourrait être considérée comme la première révolution post-moderne » (cf. :

[www.lemonde.fr/idees/article/2015/05/08/cette-gauche-qui-n-ose-pas-critiquer-l-islam\\_4630280\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/05/08/cette-gauche-qui-n-ose-pas-critiquer-l-islam_4630280_3232.html). La « multitude » a bon et large dos !

slogan) parce que c'est le combat seul qui permet l'attribution du qualificatif de musulman.

Cela inclut le processus du terrorisme dans ses formes contemporaines spécifiques qui mêlent étroitement individualisme et communitarisme<sup>25</sup>. Selon les propres critères de Liogier, c'est donc la notion de fondamentalisme qui semble impropre puisque pour ces groupes islamistes, le djihad n'a aucune signification spirituelle. Il ne s'agit que de guerre sainte et de lutte contre les « croisés » occidentaux et leurs soutiens musulmans (cf. les actions de Merah), c'est-à-dire contre l'ensemble des infidèles<sup>26</sup>.

Même tendance à noyer le poisson quand Liogier compare la montée de l'influence évangéliste dans le « 93 » et les quartiers nord de Marseille au haut niveau de présence musulmane<sup>27</sup>. Sa vision de l'hypermodernité religieuse s'apparente à celle de Gilles Lipovetsky sur l'hypermodernité en général. Son appréhension du recours au religieux répond à l'approche de l'individualisme méthodologique qui lui

25 – Comme le dit Samir Amgar dans *M* le magazine du *Monde* du 23 janvier 2016, les djihadistes européens ne sont pas des « fous de Dieu » : « Ils ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde éclairée, d'être les acteurs de leur propre histoire, de la grande histoire du réveil islamique ». Il s'agit de changer le monde non pas en partant de sa condition comme dans la vision prolétarienne classiste, mais en changeant de condition comme le montre le cas extrême des convertis et aussi celui des petits délinquants « qui ne fréquentaient pas la mosquée, fumaient et buvaient de l'alcool » comme le racontent souvent leurs voisins ou parents.

26 – Considérant que la situation actuelle n'est pas différente de celle de l'époque des anciens Califats, l'EI et les différentes branches d'Al-Qaïda ne distinguent pas grand djihad spirituel, petit djihad sur terres musulmanes et djihad offensif/djihad terres non musulmanes. Cette position met dans l'embarras ceux qui maintiennent ces distinctions, à savoir, d'un côté les tenants de l'Islam politique (Hezbollah, Hamas) et de l'autre les réformateurs de l'Islam qui ont peur d'être accusés d'apostasie.

27 – Sans doute pense-t-il que c'est à cause de cette présence évangéliste que le directeur du consistoire juif de Marseille a demandé aux juifs marseillais de ne plus porter de signes visibles de judaïté devant la forte croissance des actes antisémites dans cette ville ; sans doute pense-t-il encore que c'est à cause des évangélistes que la cafétéria de l'université Paris VIII de Saint-Denis est maintenant « hallal »... On pourrait égrainer les exemples.

permet de développer l'idée du libre « choix » parmi les « branchées » de la capitale qui portent fièrement le voile<sup>28</sup> comme un signe de distinction alors qu'il suffit de prendre les transports en commun en banlieue pour voir des têtes baissées, des airs soumis et qu'il suffit de regarder des images d'Irak, d'Iran ou de Syrie et d'Afghanistan pour voir que là-bas, la « distinction » n'est pas à l'ordre du jour, mais bien plutôt l'uniformité et la soumission imposée par la violence. Une uniformité que G. Kepel relève dans son dernier livre (*op. cit.*)<sup>29</sup>.

Quand on ne cible pas, comme Liogier, l'esthétique islamiste ou l'engagement personnel de certaines, qui existe bel et bien, on a plutôt le développement progressif, mais aujourd'hui massif de ce que décrit Gilles Kepel : « Dans les quartiers populaires, où les marqueurs de l'islamisation sont ostensibles, il est devenu socialement difficile, voire impossible, de rompre le jeûne diurne en public durant le ramadan quand on est musulman de faciès ».

S'abandonner à cette vision d'un islamisme individualisé et qui serait noyé dans les nouvelles formes du *new age*, c'est aussi tenir pour négligeable celles et ceux qui sont victimes quotidiennement de l'ordre islamique ou qui luttent quotidiennement contre cet ordre, sa police et sa justice, dans les pays de confession dominante musulmane et *a fortiori* dans ceux où la religion musulmane est religion d'État.

Pour Liogier, le retour du religieux n'est pas vraiment un retour car il se fait sur le mode du *revival*. Il est donc hypermoderne et toutes les religions seraient concernées. Toutes les religions seraient concernées par ce recadrage individualiste des croyances. Tout étant analysé en terme de postures, toutes ont leur place dans le capitalisme globalisé. Al-Qaïda est un franchisé du terrorisme et comme *Leclerc* il a fait

28 – De semblables pratiques se retrouvent chez des groupes de féministes allemandes qui non seulement portent régulièrement le voile islamique, puisqu'il est pour elles « un signe d'émancipation » mais pour nombre d'entre elles, la burqa. Cf. « Les événements de Cologne divisent les féministes allemandes », *Le Monde*, 21/01/2016.

29 – Une violence qui gagne les pays occidentaux quand elle s'exerce contre d'autres « choix », d'autres comportements, modes de vie et symboles comme au cours des dernières violences à caractère machiste et sexuel exercées par des migrants à Cologne, Stockholm, Vienne et Helsinki, la nuit de la Saint Sylvestre.

figure de pionnier ; alors que Daech c'est *Carrefour* (p. 150) au concept plus radical, plus ambitieux, plus mondial !

Tout ce qui se met en réseaux serait donc équivalent. Pas de différence de fond entre maillage commercial et diffusion de la terreur. La critique, si critique il y a, s'en trouve comme aplatie même si elle réapparaît au détour du chemin quand Liogier nous dit que toutes les civilisations ont reposé sur l'idée de limite sauf justement la « civilisation globale ». On assisterait donc, d'après lui, à une sorte de réenchancement du monde à l'opposé de la thèse bien connue de Max Weber. Une hypothèse qui ne tient que si on ne s'occupe que de la dimension individualiste/hédoniste du retour de la religion, mais qui ne tient plus du tout si on accorde toute l'attention aux formes radicalisées de ce retour qui nous apparaissent bien plutôt comme en continuité avec le « désenchancement du monde » wébérien, lequel atteint un niveau bien supérieur à ce qu'imaginait son concepteur.

#### UNE MANIFESTATION DE LA TENSION INDIVIDU/COMMUNAUTÉ

Malgré sa connaissance du terrain et sa description des « nouveaux territoires de la République », Gilles Kepel reprend à son compte cette hypothèse d'un « réenchancement » dans son dernier livre *Terreur dans l'hexagone* (Gallimard, 2015). Il porte d'abord des assertions vides de contenus, mais à portée fortement médiatiques, sur l'effet terrorisant produit par des individus dont la critique du « système » s'effectuerait sur le modèle du délire. Pas un mot donc sur le fait que ce délire n'est pas abstrait mais qu'il repose sur une croyance et en l'occurrence une croyance religieuse, même si on estime qu'elle est ici travestie ou défigurée. Il réunit ensuite deux phénomènes opposés en apparence, salafisme radical d'un côté et tendances islamophobes de l'autre, mais qui auraient en réalité la même cause. Ils seraient produits par la crise sociale qui aurait vu disparaître la classe ouvrière et son tissu social encadré par le « parti des travailleurs ».

Radicalisation salafiste et islamophobie via le FN constitueraient ainsi des formes de réenchancement du monde parce qu'elles viendraient remplir un vide. Comme nous l'avons dit dans notre critique de Liogier, on ne voit pas en quoi des situations de désespérance sociale participeraient d'un quelconque réenchancement du monde, pas plus

d'ailleurs qu'à l'inverse elles seraient portées principalement par un instinct de mort comme le pense Badiou<sup>30</sup>.

À la limite, il est plus juste de dire comme P. Hassner qu'on assiste à un retour des passions<sup>31</sup> si ce n'est de l'Histoire. Une situation dans laquelle la tension individu/communauté s'intensifie. Mais ici elle ne s'intensifie pas dans la perspective de la communauté humaine (même incarnée par une classe) comme dans les processus révolutionnaires du passé (Révolution française et Révolution russe) mais au sein d'identités fermées (les « Nous » contre « Eux » ou contre l'Autre). Kepel et d'autres voient cela comme un repli identitaire, mais on peut tout aussi bien y voir un redéploiement. En tout cas il apparaît très difficile de maintenir son hypothèse d'une explication unique des deux phénomènes qu'il assemble : montée du salafisme radical d'un côté et montée de l'islamophobie de l'autre. Il y aurait repli dans les deux cas que si nous nous trouvions dans une situation de guerre froide entre civilisations entraînant, dans un premier temps, une situation de coexistence séparée de deux ensembles homogènes et fermés hermétiquement. Ce n'est le cas nulle part en Europe.

On ne peut donc tout traiter en terme de repli. C'est particulièrement net en ce qui concerne la question du « retour » de la religion.

Même ceux qui prennent au sérieux la religion comme Yvon Quiniou<sup>32</sup> n'en prennent pas toute la mesure ou plutôt sous-estiment son retour. Pour lui, en bon disciple du marxisme, la religion ne peut être qu'une « imposture intellectuelle » ou une « illusion idéologique », mais il n'explique pas pourquoi il y a « retour<sup>33</sup> ». Il n'explique rien de

30 – Le fait que M. Merah ait proféré un tel discours dans son dernier « échange » avec la police ne nous paraît pas un élément suffisant en ce sens. Se sacrifier pour une cause, aussi bonne ou indigne soit-elle n'a pas grand-chose à voir avec « l'instinct de mort », concept déjà fort discutable en soi.

31 – Dans son dernier livre : *La revanche des passions* (Fayard, 2015), il cite R. Aron : « Ceux qui croient que les peuples suivront leurs intérêts plutôt que leurs passions n'ont rien compris au XX<sup>e</sup> siècle » et Hassner de rajouter : « Ni au XXI<sup>e</sup> ».

32 – Y. Quiniou, *Critique de la religion*, La ville brûle, 2014.

33 – Cf. la critique qu'en fait André Tosel in [contretempslarevuepapier.blogspot.com/2015/01/compte-rendu.html](http://contretempslarevuepapier.blogspot.com/2015/01/compte-rendu.html). Pour lui, il n'y a pas retour de la religion mais recours à...

ces conceptions du monde, de leur sens, de leur pérennité, alors que la critique doit en tenir compte pour s'introduire dans un « monde » qui lui est immédiatement étranger et dont spontanément elle se met à l'écart au mieux, à l'extérieur au pire<sup>34</sup>. La critique de Quiniou ne permet pas le « dépassement » de l'opposition entre religion et critique de la religion. Or, tenir compte de l'évolution historique de cette opposition pourrait permettre de déboucher sur une perspective de communauté humaine ouverte et loin de toute idée de « communion<sup>35</sup> » dans laquelle il ne pourrait s'y exprimer aucune individualité singulière.

Jacques Wajnsztein, janvier 2016.

---

Nous avons déjà abordé cette question dans notre précédente brochure *Dans l'angle mort du 13 novembre* <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article336>. Finalement, aucune des deux notions ne s'avère suffisante. Le recours est trop unilatéral et de nature fonctionnaliste ; le retour n'est lui pas un véritable retour à ce qui serait une origine ou un ordre immuable encore en place, et auquel des individus ou groupes adhéreraient. Le « retour » est aussi le signe d'une crise du religieux traditionnel tel qu'il apparaît dans la baisse de fréquentation des lieux du culte et tel qu'il est encore porté et légitimé par les Églises sécularisées. Ces dernières qui sont à la fois le fruit d'une évolution au sein des États modernes et des différentes formes de laïcisation de la vie publique d'une part, de la tendance à la résorption générale des institutions dans la société capitalisée d'autre part, se conduisent maintenant comme des associations habilitées à donner leur opinion sur les grands problèmes de société (avortement, manipulation génétique, euthanasie, mariage homosexuel, etc.).

34 – « Il est en effet plus facile de trouver par l'analyse le contenu, le noyau terrestre des conceptions nuageuses des religions que de faire voir par voie inverse comment les conditions réelles de la vie revêtent peu à peu une forme éthérée ». Marx : note dans *Le Capital*, Livre I, chapitre XV.

35 – Que développe Régis Debray dans *Les communions humaines. Pour en finir avec les religions* (Fayard, 2005). Il a bien conscience de la dimension communautaire de la religion mais au lieu de tenter de comprendre la tension individu/communauté quand elle s'exprime pas ce biais, il la réduit à l'affect de la « communion » au sein d'une sorte de groupe fusionnel autour d'une expérience commune intensément ressentie. Il semble confondre communion et émotion et son argumentation ne permet pas de comprendre la pérennité millénaire des religions. Cela ne vaut, à la limite, que pour la fraction du salafisme qui prône le petit djihad, dans la mesure où il offre une expérience religieuse complète.



# LA COMMUNAUTÉ HUMAINE : UNE SOCIÉTÉ SANS ARGENT ?

*Bruno Signorelli*

## POSITIONNEMENT ET HISTORIQUE DE LA QUESTION

**D**ÉFINIR D'UNE FAÇON QUELQUE PEU PRÉCISE CE QUE SERAIT concrètement une société sans domination, sans argent que j'appelle « communauté humaine », a toujours constitué une tâche délicate.

Néanmoins, je vais essayer d'exprimer ce avec quoi je veux rompre pour en finir avec la société capitaliste d'aujourd'hui que je définis par les termes de « société capitalisée<sup>1</sup> ». Selon moi les points fondamentaux pour rompre avec la société capitalisée, sont :

- En finir avec la domination en général et plus particulièrement avec un rapport social basé sur la subordination des non-propriétaires aux propriétaires de capital et la reproduction d'une hiérarchie statutaire et sociale.
- Retrouver un lien avec la nature qui remette en question la fuite en avant technologique vers l'obsolescence généralisée et un devenir hors nature.
- Enfin et c'est là-dessus que je centrerais mon intervention ici, en finir avec l'échange marchand et toute idée de valeur en général et donc, concrètement, en finir avec tout équivalent général. En finir donc avec la monnaie comme médiation et l'argent comme symbole

Pour commencer, je voudrais citer quelques passages de Moses Hess sur l'argent<sup>2</sup> :

- « *Qu'est-ce que l'argent ?*  
C'est la valeur exprimée en chiffres de l'activité humaine, la valeur d'échange de notre vie.

---

1 – Cf. *Temps critiques* n° 15 et le vol. IV de l'anthologie des textes de la revue : *La société capitalisée*, L'Harmattan, 2014

2 – *Catéchisme communiste*.

– *L'activité des hommes peut-elle être exprimée en chiffres ?*

L'activité humaine, pas plus que l'homme lui-même n'a de prix, car l'activité humaine est la vie humaine que ne peut compenser aucune somme d'argent, elle est inestimable.

– *Que devons-nous déduire de l'existence de l'argent ?*

Nous devons en déduire l'existence de l'esclavage de l'homme ; l'argent est le signe de l'esclavage de l'homme puisqu'il est la valeur de l'homme exprimée en chiffres.

– *Combien de temps les hommes resteront-ils encore esclaves et se vendront-ils avec toutes leurs facultés pour de l'argent ?*

Ils le demeureront jusqu'à ce que la société offre et garantisse à chacun les moyens dont il a besoin pour vivre et agir humainement, de telle sorte que l'individu ne soit plus contraint à se procurer ces moyens par sa propre initiative et dans ce but à vendre son activité pour acheter en contrepartie l'activité d'autres hommes. Ce commerce des hommes, cette exploitation réciproque, cette industrie qu'on dit privée, ne peuvent être abolis par aucun décret, ils ne peuvent l'être que par l'instauration de la société communautaire, au sein de laquelle les moyens seront offerts à chacun de développer et d'utiliser ses facultés humaines.

Ceci dénote qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, chez nombre d'éléments que l'on peut qualifier de radicaux pour l'époque, la question de la rupture avec l'argent était cruciale. En outre, on peut aussi citer quelques passages des *Manuscrits de 1844* de Marx sur l'argent : « L'argent, du fait qu'il possède la qualité de tout acheter et de s'approprier tous les objets, est l'objet dont la possession est la plus éminente de toutes. L'universalité de sa qualité est la toute-puissance de son essence. Il passe donc pour tout puissant... » (GF-Flammarion, pages 207-208). Afin d'illustrer son propos, il cite aussi des passages de Goethe et Shakespeare sur l'argent.

Aujourd'hui, avec le développement de la valeur et aussi son autonomisation, le « il passe pour... » de Marx n'a plus rien d'une métaphore. L'argent est au centre de notre existence, sa quête perpétuelle conditionne notre survie. L'argent engendre des états de conflits, de concurrence entre les individus dont la frustration par rapport à la pauvreté des relations humaines est compensée par l'envie de consommer.

Avec la mercantilisation des activités humaines, les rapports humains ne semblent plus dépendre des hommes mais sont déterminés par un symbole : l'argent.

### LA RÉVOLUTION RETOURNÉE

Pour définir le monde auquel j'aspire depuis très longtemps je dirais au premier abord qu'il faut rompre de suite avec le salariat sans passer par une phase de transition qui figurerait pourtant dans les canons de l'orthodoxie marxiste et du programme prolétarien. Ce qui pourrait jaillir de ce processus d'abolition du salariat serait un profond changement du rapport social amenant les êtres humains à prendre en charge leur vie et bouleversant les fondements de celle-ci tout en se posant la question des médiations nécessaires à ce mouvement. Quelles sont les perspectives aujourd'hui qui pourraient nous permettre d'envisager un tel dépassement de ce monde. Comment peut-on passer d'une critique essentiellement théorique de ce monde à sa critique pratique ? Une question peu évidente car aujourd'hui, le rapport social capitaliste est bien plus présent et envahissant qu'à l'époque de Hess et de Marx, dans le sens où il tend à capitaliser toutes les activités humaines y compris celles qui y échappaient en partie avant (cf. des activités aussi différentes que la garde d'enfants et la rentabilisation mercantile des découvertes issues des recherches en sciences du vivant). C'est qu'avec la fin des luttes prolétariennes s'inscrivant dans une perspective révolutionnaire, c'est le capital qui se fait révolution en cherchant à réaliser l'unité de son procès (cognitif, productif, commercial et financier). Par le biais de la révolution technologique et particulièrement des NTIC, il a envahi tous les aspects de notre vie, en miniaturisant les forces productives et en rendant dans le même mouvement des objets techniques à consommer. Toujours le procès de totalisation du capital ! L'adhésion des dominés à ce système s'est confirmée avec le développement du « consumérisme », de la société de consommation. Du New deal aux Trente glorieuses, la vision du capital a été de ne plus considérer principalement le prolétaire en tant que producteur, mais plutôt en tant qu'usager et consommateur dans le passage de la société bourgeoise à la société du capital. L'ère du consumérisme, avec le mode de régulation fordiste des rapports sociaux, s'effectue dans une phase de

domination réelle du capital<sup>3</sup>. Un processus qui va atteindre son plein développement dans la restructuration entrepreneuriale des années 1980. La domination du capital devient totale dans le sens où tendanciellement tout a vocation à devenir capital. Dans cette forme, c'est le capital fixe qui devient dominant à travers, entre autres, l'intégration de la techno-science au procès de production.

Avec l'emprise de la techno-science, le capital devenant « total », il se fait totalitaire au sens où il réduit toutes les activités à une activité de capitalisation alors même qu'il se présente comme la source de nouvelles libertés/possibilités, des plus insignifiantes jusqu'à celles plus fondamentales, qui pourraient conduire à l'utopie d'une sortie de la nature, qu'elle soit extérieure (domination sur la nature) ou intérieure (artificialisation sans limites de l'humain, « seconde nature »).

Le capital se reproduit de plus en plus vite, il devient fictif, virtuel ; il remodèle la nature et l'activité humaine dans tous ses aspects. Financiarisation et fictivisation du capital sont les caractéristiques du mode de fonctionnement actuel du capital. Le capital se présente comme la source de la survaleur : le profit efface la plus-value. Le travail devient inessentiel dans le procès de valorisation, un maillon de la chaîne parmi d'autres du processus d'ensemble. Le capital fictif devient un élément majeur dans l'apport de liquidités et de flux financiers servant à relancer l'économie comme on a pu le voir dans le *New Deal* hier, dans le financement des nouvelles technologies de l'information et du vivant aujourd'hui. L'ère keynésienne a eu recours au capital fictif provoquant aussi l'endettement des États, des entreprises, des

---

3 – Quelques mots sur ce concept, la revue *Invariance* a développé à partir de l'analyse du sixième chapitre inédit du *Capital*, une analyse des rapports entre domination formelle et domination réelle. Dans la domination formelle, le procès de travail est déjà soumis au procès de valorisation du capital (ce qui n'est pas le cas dans la phase antérieure de la petite production marchande). Le procès de travail est soumis au capital et le capitaliste entre comme dirigeant dans ce procès (Marx, *Un chapitre inédit du capital*, 10/18, p. 191). Le stade de production y est déjà proprement capitaliste, mais pas encore celui de la reproduction. Dans la phase de la domination réelle, la subordination directe du procès du travail au capital subsiste, mais ce procès de travail perd progressivement sa prédominance au profit d'un procès de plus en plus abstrait et rendu indifférent à toute forme particulière de travail.

banques d'affaires par rapport aux banques centrales, mais aussi le redémarrage des économies. À partir des années 1980, l'augmentation de la dette des États a été concomitante du développement du capital fictif mais sans atteindre les taux de croissance du niveau de la phase précédente. Dans ce mouvement de financiarisation/fictivisation, la dette des États est un moyen privilégié. Les plus puissants comme les plus faibles adoptent une économie d'endettement. En effet, les plus puissants sur la base de qui est le plus riche peuvent emprunter le plus car ils captent de la richesse externe par ce biais. Les États-Unis en sont un exemple concret, pays le plus endetté parce qu'il est le plus puissant ; les plus faibles parce qu'ils peuvent se gonfler par le recours à une respiration artificielle à faible coût tant qu'une crise d'une certaine ampleur comme celle de 2008 ne se manifeste pas.

Le capital utilise donc le crédit d'une façon structurelle et non plus simplement conjoncturelle comme dans la phase keynésienne précédente

Le capital n'épargne rien, ni personne.

Jacques Camatte à la fin des années 70, parlait d'anthropomorphose du capital, le capital se faisant homme ; et aussi l'homme est « capitalisé ». Cela signifie que la société du capital ne se caractérise par seulement par le fait de « marchandiser », mais aussi par le fait d'imposer ses propres « valeurs » qui ne sont pas uniquement celles de « l'avoir plus en argent » (l'éternelle opposition d'origine religieuse entre l'être et l'avoir, la chair et l'esprit). À titre d'exemple, il ne s'agit pas simplement d'avoir plus d'argent, mais aussi, et surtout, d'avoir plus de puissance. En particulier, pour le capital global, sa puissance se démontre par ses tentatives de gagner en compétitivité et parts de marché grâce à plus de fluidité et rapidité de circulation même s'il doit pour cela faire des coupes dans toutes les activités qui l'immobilise avec pour démonstrations actuelles les constantes délocalisations et la flexibilité du travail. Deux tendances fortes qui accompagnent la mobilité accrue du capital rendant ainsi la force de travail de moins en moins essentielle dans le procès de valorisation.

## LA NÉCESSAIRE RUPTURE

Dans la mesure où le capital est tendanciellement « tout » et s'accapare de tout, de quelle façon pourra-t-on entrevoir une rupture

avec cette société capitalisée ? Dans l'immédiat, je parlerai en termes de rupture théorique, c'est-à-dire qu'il est important que sur le plan théorique on sache de quelle façon on envisage la rupture. Des mesures radicales sont primordiales pour mettre fin au capitalisme et ceci sans période de transition comme nous le disions en tête d'article, sinon on retombe encore dans les vieux schémas (gestion de la transition, autogestion, bons de travail, bureaucratisation, État du prolétariat) basés sur la centralité du travail ouvrier et de l'usine. Dans cette perspective traditionnelle, un des éléments de cette transition devait consister en une mise au travail productif et ouvrier pour tous, programme commun du « gauchiste » Pannekoek pour la révolution allemande et de Lénine-Trotsky pour l'URSS de la période du communisme de guerre. Programme prolétarien réalisé finalement... par le capital qui a imposé le salariat peu ou prou à l'ensemble de la planète et à hauteur de 85 % de la population active pour les pays les plus « avancés ». Il ne faut toutefois pas confondre extension de la norme salariale et prolétarianisation. L'argent a coulé et circulé à flot pendant les Trente glorieuses dans les pays les plus riches et même ensuite, par exemple dans les pays dits émergents où à côté d'une massive prolétarianisation d'anciens paysans, des dizaines de millions de salariés ont accédé au statut de classe moyenne eu égard au niveau de vie de leurs pays respectifs. Cela a rendu caduque la thèse défendue par l'économie classique puis par Marx, d'une tendance à une paupérisation absolue puisque la distribution des salaires s'est massifiée et une redistribution des revenus est venue socialiser encore davantage ce salaire.

Par ailleurs, aujourd'hui la diffusion des nouvelles technologies pose les bases d'une mutation anthropologique ouvrant sur un monde basé sur la vitesse et l'immédiateté, sur la virtualité aussi avec la dématérialisation de la monnaie et l'extension du crédit aux ménages. La société du capital est allée au-delà des rapports de consommateurs (achat/vente) en intensifiant les flux de marchandises et de finance à travers le monde, mais aussi les branchements entre individus facilités par la miniaturisation des produits de l'information et de la communication. Les individus sont atomisés, fascinés aussi par un monde virtuel (développement de l'image) où des machines remplacent les humains (développement des robots). Le face à l'écran (télévision,

ordinateur ou smartphone) est devenu la troisième activité après le travail et le sommeil.

De la même façon que nous parlons d'une évanescence de la valeur<sup>4</sup>, nous assistons à une évanescence de société, du « lien social » comme disent les sociologues. La tension individu-communauté semble rompue quand les solidarités organiques mises en place par l'État (protection sociale) suite à la destruction des solidarités mécaniques par l'industrialisation, l'urbanisation et le tout marché ne fonctionnent plus ou mal. Des solidarités qui ne peuvent aujourd'hui être réactivées qu'à la marge (exemple dans les familles pour les solidarités mécaniques) ou dans le bénévolat et l'aide humanitaire (pour les nouvelles formes associatives subventionnées par un État redéployé en une forme réseau).

Ce délitement du lien social nous amène aussi à nous poser la question de ce que serait concrètement une société sans argent, sans domination et orientée vers l'entraide.

Aussi, la communauté humaine auquel j'aspire ne serait selon moi une société de production dans le sens où l'activité humaine serait certes basée sur l'assouvissement de nos besoins alimentaires, mais serait aussi et surtout l'expression de nos créations, au sein de la communauté. L'échange de produits ne serait pas fondamental<sup>5</sup>. Ce qui est créé n'est pas forcément échangeable (s'il y a échange, je parle d'échange non marchand) mais cependant pourra être utilisé ou pas utilisé en fonction des intentions de chacun.

Avec la fin du rapport marchand disparaît la domination du produit sur la production. Le fait de créer n'entraîne pas de possession sur un objet, l'activité de la communauté humaine ne sera plus basée sur la

---

4 – Cf. J. Guigou et J. Wajnsztein, *L'évanescence de la valeur*, l'Harmattan, 2004

5 – Sur la notion d'échange, dans le courant de la gauche italienne, en particulier Bordiga, la rupture avec cette notion est assez claire : « là où je trouve échange, concurrence, capital, argent j'ai le droit de dire : forme économique bourgeoise, non-socialiste ». Bordiga aborde le communisme en tant que société non mercantile, avec suppression de l'échange et du don car ce dernier serait un échange différé (Bordiga ne l'envisage que sous la forme don/contre don). Il dénonce la production pour la production (contre le développement des forces productives) le but de la société est l'homme non la production.

production/consommation. L'attrait de tel ou tel objet proviendra de sa « nécessité » non pas nécessaire au sens économique, mais répondant à un objectif décidé par la communauté... C'est aussi la disparition du producteur/consommateur. En finir avec l'argent et la domination, c'est aussi en finir avec les séparations qui sectionnent nos vies : producteur ou improductif, chômeur, consommateur ; en finir la notion de temps de travail/temps de loisirs. En étant partie prenante de l'activité humaine, on ne se sentirait ni producteur, ni consommateur, mais acteur dans la transformation de l'activité humaine. Les individus s'associeraient en fonction de leurs affinités, pour des tâches communes sans parcellisation.

En finir avec la domination, c'est en finir avec les antagonismes/rivalités, compétitions entre individus et ouvrir sur l'autre à travers une complémentarité et un enrichissement mutuel. La fin de la domination de l'argent permettra des relations plus fraternelles entre les êtres ou chacun pourra être seul ou avec les autres. Aujourd'hui l'échange, la valeur, le mouvement de reproduction du capital uniformisent nos vies : alimentation aussi « globalisée de par le monde », similarité de l'urbanisme à travers le monde, culture globale, enseignement de plus en plus identique dans différents pays.

À un moment de son histoire, le capitalisme a trouvé en la nation le cadre le plus approprié pour son développement. C'est d'ailleurs dans ce cadre que des millions de dominés ont été mystifiés et sacrifiés par des guerres mondiales, nationalistes ou autres. Cependant aujourd'hui, la situation est toute autre. Le capital tend à se débarrasser de ces caractères nationaux à partir du moment où ils constituent des entraves à sa fluidité, sa propagation, ses réseaux... bref à son caractère global !

La communauté humaine, avec la révolution à titre humain serait donc à la fois universelle puisque comme prémisses elle « profite » de la révolution du capital qui continue à universaliser, mais aussi locale par son mode de vie. Concrètement, on se doit de rompre avec les notions de territoires, de nation et évidemment d'État. La communauté humaine mondiale nous permettrait de nous déplacer où l'on veut sans avoir à présenter de papiers. Il n'y aurait plus de frontières culturelles ou étatiques, les différences entre communautés constitueraient une ouverture vers l'autre.

L'aspiration à la communauté humaine à un monde sans argent pourrait naître de l'envie de vivre d'autres rapports entre les êtres qui ne supporteraient plus d'être réduits à la fonction de producteur ou non-producteur du capital. Les êtres humains ne seraient plus appelés producteurs car la société ne serait plus déterminée par des fonctions sociales. Il y aurait une utilisation collective ou personnelle de ce que produit la communauté. La priorité du partage remplacerait la constante de l'échange. Les êtres humains s'associent pour accomplir telle ou telle action, partager tel plaisir ou telle émotion ou répondre à une aspiration de la communauté sans qu'il y ait une structure hiérarchisée qui régenté cela. Avec l'abolition de l'argent et de la marchandise, il existerait un contrôle conscient des êtres humains sur leur propre activité, au travers des relations et interactions existant entre eux et le reste de la nature.

La communauté humaine serait une société où la première richesse résiderait dans les relations humaines basées sur la convivialité et l'entraide.

Bruno Signorelli (été 2015-printemps 2016)



# QUELQUES REMARQUES AUTOUR DE LA QUESTION D'UN MONDE SANS ARGENT

*Jacques Wajnsztein*

## UN POINT DE THÉORIE : ARGENT ET CAPITAL

**C**OMMENCER PAR L'ARGENT EN TANT QUE FORME SIMPLE est une question que Marx s'est posée. Par exemple Negri reprend cette idée puisque faisant des *Grundrisse* l'œuvre la plus fondamentale, car la plus communiste, de Marx, il fait remarquer que ce dernier débute effectivement par le chapitre sur l'argent. Postone et Astarian partent eux du travail, autre forme simple, *Invariance* et nous partons au contraire du capital même si à ses débuts il n'apparaît que sous ses formes simples de production, de travail. On peut donc considérer que l'argent est dans un premier temps une présupposition du capital. Mais dans un second temps, l'argent est aussi résultat du procès. Dit autrement, à partir d'une certaine phase de développement, celle de sa « domination réelle », le capital n'est plus présupposé par ses formes simples mais il s'auto-présuppose<sup>1</sup>. Le capital domine la valeur.

Partir de l'argent, ce n'est pas faire une fixation anarchiste sur et contre l'argent, mais reconnaître que l'argent pré-existe au capitalisme et se déploie dès l'apparition de la production marchande simple.

Et c'est aussi énoncer que l'argent se trouve à la fois à l'origine et à la fin du processus, c'est-à-dire qu'à la fin du processus, il semble être sa propre fin (c'est ce que dénoncent tous ceux qui crient haro sur la finance et parlent en termes de déconnexion) alors qu'il ne fait que manifester que c'est le capital sous la forme de la capitalisation qui est cette fin au cours de laquelle le capital semble s'auto-présupposer, par exemple, en dehors du travail vivant à travers la double abstraction du profit et de la puissance. C'est cette capacité d'auto-présupposition

---

1 – Cf. mes notes « Quarante ans plus tard : retour sur la revue *Invariance* », disponible sur le site de *Temps critiques* : <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article306>

du capital qui produit l'impression de « système » et pousse à reprendre la critique sous des termes moraux dans l'anticapitalisme populiste des anti-finance et anti-argent.

Dans la critique que Marx adresse à Proudhon dans les *Grundrisse*, il y a le reproche de vouloir couper la valeur d'échange et la circulation marchande d'un côté, de l'argent et du capital de l'autre, les seconds ayant faussé les premiers. Ce processus social, d'après Proudhon, aurait pu ne pas être et les produits ou marchandises auraient pu être pilotées sans l'argent par l'intermédiaire d'une banque populaire et un système de bons de travail. Mais n'est-ce pas ce que le Plan soviétique a essayé à sa manière et d'une façon plus centralisée en voulant supprimer tout intermédiaire ?

En fait, Proudhon ne différencie pas valeur d'usage et valeur d'échange, car toute son analyse, à la différence de celle de Marx, plus tardive, est concentrée sur la petite production marchande (la circulation simple de Marx) et il saisit donc mal le double caractère originel de la marchandise et il se fait critiquer pour cela par Marx. Mais aujourd'hui ce double caractère a été remis en cause par le capital. Rien ne sert de s'attaquer à la valeur d'échange sous forme argent s'il n'y a plus de valeur d'usage ou si, plus exactement, elle est remise en question par le capital en se détachant complètement de la notion de « besoin » (la mode, l'obsolescence programmée). C'est le triomphe des théories néo-classiques de l'utilité débarrassées de toute référence éthique et sans le contrepoint suffisant d'un mouvement critique pratique attaquant le problème du côté de la production ou/et celui de la consommation.

On en revient toujours à qu'est-ce qu'on produit et pourquoi, qui le produit et comment ça s'échange, mais la question de l'argent n'est pas première.

Partir de l'argent, c'est ne pas partir du rapport social capitaliste dans sa spécificité. Idem si on part de la production ou du travail. Et partir du capital c'est impossible car ce n'est pas un élément « simple ».

C'est pour ça que Marx part de la marchandise. Je ne parle pas ici de la question du fétichisme chère à l'*IS* et à *Krisis*, mais de l'analyse de la marchandise dans le procès de circulation simple, ce qui est moins glamour, je le reconnais.

## LA REPRISE D'UN QUESTIONNEMENT RÉCURRENT DANS LES THÉORIES DE LA RÉVOLUTION

Comme le dit très bien Bruno S., Moses Hess posait déjà cette question il y a maintenant presque deux siècles. Elle agita aussi les milieux anarchistes et collectivistes espagnols pendant la révolution espagnole et les milieux de la gauche germano-hollandaise aussi.

Pour revenir à une époque plus contemporaine, cette question a déjà fait l'objet de nombreux textes et débats après le dernier assaut révolutionnaire du tournant des années 60-70, sous l'impulsion de revues-groupes comme *Quatre millions de jeunes travailleurs* puis *La guerre sociale* pour ne citer qu'elles. Sans me prononcer directement sur les idées exprimées à l'époque on peut tout de même noter que le contexte de révolte avancée contre l'ordre général des choses, à un niveau international qui plus est, permettait au moins, quoiqu'on en pense sur le fond, de ne pas poser la question d'une manière trop abstraite puisqu'elle pouvait même apparaître comme dans l'air du temps avec la critique idéologique de la « société de consommation » qui rencontrait un écho certain dans de larges couches de la population et particulièrement chez les jeunes.

Il faut toutefois reconnaître que cette critique était le plus souvent bornée par son horizon théorique de classe qui la conduisait à ne concevoir la question qu'à l'intérieur du « programme prolétarien » révolutionnaire, par exemple en exhumant les vieux textes conseillistes sur les bons de travail ou *La critique du Programme de Gotha* de Marx ou en essayant de sauver la valeur d'usage au détriment de la valeur d'échange cause de tous les maux. Une perspective que l'on retrouve encore dans des textes libertaires contre l'argent où le terme d'utilité semble servir de recette miracle pour la production et celui de distribution des richesses (« tout est à nous, rien n'est à eux ») de sésame pour l'échange. D'ailleurs, les éléments les plus maximalistes dans ce qui restait de gauche communiste défendaient encore l'idée d'un communisme réalisant la suppression de l'échange parce que celui-ci ne serait concevable que sous forme marchande. C'est encore la position de Bruno S. aujourd'hui alors que c'est devenu un *credo* néolibéral dans la révolution du capital !

Cela signalait aussi une méconnaissance des premières formes d'échanges<sup>2</sup> ou alors la réduction de la dimension symbolique à la dimension économique dans des sociétés qui ne connaissaient pourtant pas « l'économie » (cf. la position de Bordiga sur le don, dans l'article de Bruno S.).

À l'inverse, peu défendaient celle d'un échange généralisé non marchand<sup>3</sup>.

Bref la réflexion portait encore sur ce qui se passerait dans une phase de transition au communisme, dans le « socialisme inférieur » comme disent les marxistes orthodoxes. Certains, moins orthodoxes ou moins ouvriéristes en tout cas, couplaient ça avec une référence marquée au « communisme primitif » qui aurait été pratiqué dans de premières formes de société (les « sociétés primitives »). C'était un peu maintenir une perspective utopique, mais de sens inversé en cherchant dans le passé les clés de l'avenir. C'était d'ailleurs parfaitement contradictoire et incohérent par rapport à la *doxa* marxiste selon laquelle c'est la connaissance de la nature de l'homme qui donne les clés pour comprendre l'anatomie du singe et non l'ordre chronologique. Ceux qu'on appelle aujourd'hui les « primitivistes » seront à cet égard plus cohérents et abandonnèrent le marxisme ou l'anarchisme.

Il faut dire qu'à l'époque la référence aux sociétés primitives débordait largement les milieux radicaux et militants. Elle était portée par un succès certain des études anthropologiques et ethnologiques à la suite de Lévi-Strauss et de la mode structuraliste sur les systèmes de parenté, mais aussi d'auteurs plus « subjectivistes » comme Margareth Mead qui étaient en extrême empathie avec leur sujet d'étude et cherchaient à la faire partager. Ainsi, les gentils Arapesh de Mead prendront racine pour au moins vingt ans dans les manuels de classe de seconde des élèves de sciences économiques et sociales.

---

2 – Sur ce point, on peut se reporter à l'article de B. Pasobrola « Remarques sur le procès d'objectivation marchand » dans le n° 15 de la revue *Temps critiques*, 2010, p. 125 à 136, disponible sur le site de la revue à : <http://tempscritiques.free.fr/spip.php?article209>.

Cf. aussi les thèses de Alain Testart sur la valeur non-marchande, les fonctions symboliques de la monnaie, etc.

3 – Les situationnistes par exemple et un peu plus tard, le MAUSS.

Ces références étaient en tout cas plus réjouissantes que celles défendues par les différentes catégories de staliniens sur la patrie du socialisme ou l'Orient rouge et permettaient de maintenir une perspective utopique pour ceux pour qui le socialisme réel faisait figure de repoussoir. Mais cette référence au « communisme primitif » relevait d'une perspective encore optimiste dans un contexte où tout semblait pouvoir changer sans que l'on puisse ou doive exactement plaquer « le programme » et permettait aussi de donner une note un peu hédoniste à la révolution. En tout cas, cela tranchait avec les slogans triviaux des maos du style « la révolution ne se fait pas en tenue de gala » ou autres métaphores du même tonneau ; et avec le programme d'établissement des intellectuels dans les usines ou les champs de façon à rompre avec la division travail intellectuel/travail manuel. Mais bien vite des chercheurs militants comme Clastres montrèrent que même des « sociétés contre l'État » pouvaient être féroces et n'avoir rien d'égalitaire ou de communiste alors que d'autres (la revue du MAUSS) dénoncèrent la légende du troc<sup>4</sup> fabriquée par les économistes et relativisèrent les pratiques du don transformées en idéologie anti-capitaliste avant la lettre.

---

4 – Il est piquant de remarquer que Marx fait partir toute son analyse de l'échange de l'exemple du fer et du froment ! Contrairement à sa méthode traditionnelle d'analyse qui explique le passé à partir du présent, il tente d'expliquer l'échange marchand à partir du troc. Pour une critique de cette version utilitariste des économistes et des marxistes et aussi sur les « monnaies sauvages », on peut se reporter à l'article de Bernard Pasobrola : « Remarques sur le procès d'objectivation marchand » (*Temps critiques*, n° 15, p. 128-136). Selon cette hypothèse, l'argent, comme catégorie économique, serait né de la fusion entre deux processus : d'une part le processus magique (*mana*) qui animait les monnaies primitives et, de l'autre, celui des documents comptables liés aux échanges commerciaux des premières cités-États. En attribuant la primauté à sa fonction symbolique en relation à son aspect pratique, B. Pasobrola réfute la vision de l'argent comme simple intermédiaire facilitant les échanges et celle de la notion d'usage comme correspondance « naturelle » au « besoin ». D'une manière plus générale, quand l'économie politique, et même ses critiques, relèvent la présence d'échanges « commerciaux », ils présument qu'il y a marché et quand il y a monnaie, ils présument commerce et marché. Or le commerce et la monnaie existent dans des sociétés sans marché.

## CONTEMPORANÉITÉ OU NON-CONTEMPORANÉITÉ DE LA QUESTION ?

Le retour aujourd'hui de cette vieille antienne sur les sociétés primitives est d'ailleurs étonnant et il semble se situer dans la même absence de références aptes à affronter le cours actuel des choses qu'il y a plus de quarante ans. Mais dans un tout autre contexte qui n'est plus celui d'une effervescence révolutionnaire mais celui, après notre défaite, d'un grand pessimisme par rapport à nos possibilités d'agir sur le cours actuel. L'intérêt pour les sociétés primitives fonctionne alors dans la gauche radicale et chez les libertaires comme un effort velléitaire pour lier le passé et le futur sans lien avec le présent.

Poser aujourd'hui la question de la possibilité d'un monde sans argent paraît alors à la fois daté et une façon abstraite d'aborder les questions de la valeur, des prix, de la gratuité... et celle de la monnaie. Cette question de la monnaie doit d'ailleurs être distinguée, au niveau théorique, de celle de l'argent, mais cette distinction ne pourra être mise au grand jour, avec tous ses effets pratiques, que dans le cadre d'une très grave crise monétaire (et non pas seulement financière comme en 2008) dont on est encore loin tant la position du dollar est solide à court et moyen terme. Mais pour l'instant, tout cela est brouillé par deux faits. Le premier, d'apparence technique, est celui de la dématérialisation de la monnaie. Doublé d'une croissance exponentielle du crédit ses effets sont pourtant politiques, l'argent se trouvant déconnecté de son support. Le second, par le fait que, outre sa signification d'une solvabilité immédiate, la monnaie apparaisse aussi comme un instrument de communication sociale. La monnaie est un langage, une médiation productrice d'un lien social dit Aglietta à partir d'une relecture des thèses de René Girard sur la monnaie-violence. Et une circulation d'information censée garantir le passage du présent au futur.

Ce qui se passe en Grèce est d'ailleurs symptomatique de cette stabilisation monétaire quand les institutions européennes, pourtant très réfractaires au projet du nouveau gouvernement grec, ont volé à son secours pour empêcher un effondrement de l'euro en cas de « Grexit ». À l'inverse, le retour à la monnaie nationale aurait rapidement fait perdre toute valeur à la drachme, ce qui aurait alors posé le problème

d'une Grèce avec monnaie mais sans argent (déconnexion entre le signe monétaire et la richesse réelle), mais isolée et sans perspective communiste (la Grèce actuelle n'est pas la Catalogne ou l'Andalousie d'hier ; elle n'est pas non plus « le monde »). La conséquence n'en est pas la même. Dans le premier cas, celui qui s'est produit pour le moment, le maintien de l'euro et donc de la monnaie-argent a conduit à une forte hausse des prix mais pas à sa mise hors jeu. Dans le second cas, qui n'est pas inenvisageable à terme, l'écroulement de la valeur argent de la monnaie conduirait forcément à sa remise en cause partielle ou totale. Cette perspective n'en est de toute façon pas une pour nous car, au mieux, dans le rapport de force mondial défavorable actuel, elle ne pourrait qu'activer une politique du type du « communisme de guerre » de 1919 en URSS.

C'est *a contrario* cette absence d'élément stabilisateur qui a permis que se développent en Argentine, au début des années 1980, des « clubs de troc ». « Monnaies fondantes » et monnaies locales sont de même ordre. Elles sont de l'ordre de la reproduction immédiate de rapports sociaux marchands traditionnels qui ne sont plus reproduits pour une raison quelconque. Ainsi, le développement des SEL (systèmes d'échanges locaux) indique que le procès global de valorisation tendant de plus en plus à secondariser le procès de travail vivant (inessentialisation de la force de travail), sa réalisation sous forme monétaire n'irrigue plus suffisamment le rapport social dans son ensemble. La demande non solvable (une catégorie virtuelle de l'économie politique à laquelle le crédit et la société de consommation ont donné corps depuis) s'invente de nouvelles médiations et instruments d'échanges<sup>5</sup>.

D'une manière générale, avec la « révolution du capital » il s'agit bien d'une sorte de réalisation du « socialisme inférieur », non pas par la suppression de l'argent pour réaliser le « De à chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins » socialiste, mais par sa généralisation et sa banalisation sous des formes de plus en plus abstraites : dématéria-

---

5 – Cf. la question des SEL in J. Wajnsztein, *Après la révolution du capital*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 240-253 ; et aussi, sur les nouvelles formes de monnaie, J. Guigou et J. Wajnsztein, *Crise financière et capital fictif*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 69-80.

lisation de la monnaie qui ouvre la voie à la consommation de masse et en masse en masquant la valeur du prix, crédit à vie (et non pas « crédit à mort » contrairement au titre du livre d'Anselm Jappe !) qui permet de reproduire le tout en socialisant toujours plus les revenus<sup>6</sup> et les échanges.

On est bien loin du fétichisme de l'argent quand la consommation apparaît comme une manne de produits disponibles qui se déversent quasi automatiquement, certes de façon très inégale, mais sur une base minimum toujours plus haute. À la limite, on pourrait dire que le fétichisme ne réapparaît que dans le manque de ceux qui sont poussés dans les marges par le rouleau compresseur des restructurations économiques, la crise du travail, les nouvelles situations sociales créées par l'éclatement du modèle familial et les nouvelles mesures d'intervention de l'État qui se déplacent de l'assurance vers l'assistance.

## EN PRATIQUE

Ce n'est pas l'existence de l'argent qui fait que je vends ma force de travail mais l'inverse ; c'est parce que je la vends qu'il y a argent et surtout salariat. Et tout de suite quand on dit ça, ce qui est une banalité de base, on voit bien que la critique théorique principale à faire est celle du salariat et pas de l'argent. De la même façon, dans la pratique, la lutte sur le salaire et même contre le salariat apparaît comme une lutte concrète à mettre en place et à livrer dans les entreprises comme à Pôle-emploi. Alors que la lutte contre l'argent est abstraite, idéologique, intemporelle et détachée de tout contexte historique d'une part. Et c'est ce contexte qu'il faut qualifier avant de proposer une sortie ou *a fortiori* un programme. En effet, la révolution du capital crée autant les conditions de l'extension de l'argent avec l'extension marchande que de sa perte d'importance avec la réduction à presque zéro de certains coûts de production grâce aux NTIC. Il y a là un mouvement contradictoire qui n'est pas joué à l'avance, car il

---

6 – Le projet qui est en train de sortir de la contestation de la loi El Khomri sur le travail et qui vise à garantir un revenu jeune s'inscrit tout à fait dans cette perspective. Le revenu continue à se détacher du travail, mais sa part sous forme argent reste importante.

est déterminé justement par un rapport social spécifique et le jeu de forces et de rapports de force. Son issue dépend donc de ce rapport de forces. À mon avis, c'est comme ça qu'on doit envisager la question si on veut faire autre chose que « se faire plaisir ».

Puisque je parle en termes de rapport de forces, il n'est pas question non plus de construire n'importe quel rapport de force. Et c'est justement en ne partant pas de l'argent qu'on peut éviter de se retrouver dans un vaste front anti-capitaliste en paroles et anti-finance en pratique sans parler de l'aspect moraliste de la critique<sup>7</sup>.

Cela se double d'un risque supplémentaire puisque l'argent remonte à très loin dans l'histoire des sociétés et que sa critique peut conduire à une analyse en terme d'errance de l'humanité avec remise en cause de tout son cheminement et de la notion de progrès, de celle d'émancipation, etc.

La critique du capital se dilue alors soit à l'extrême dans l'idéologie « primitiviste », soit, ce qui est plus courant, dans la critique anti-industrielle.

Jacques Wajnsztein

---

7 – Un moralisme déjà dépassé chez Aristote, particulièrement dans *La Politique* (I. 9), où l'argent n'est pas posé comme une malédiction ni comme un fétiche, mais comme un moyen de satisfaire un appétit de vivre illimité. Pour lui, les hommes ne veulent pas « vivre bien », c'est-à-dire selon la vertu, ils veulent vivre tout court. Sur ce point on peut se reporter à mon texte « Une énième diatribe contre la chrématistique » à propos d'un article de Jappe dans le journal *Le Monde*, disponible sur le site de la revue à : <http://tempcritiques.free.fr/spip.php?article285>



Vient de paraître Vient de paraître Vient de pa

Jacques Guigou & Jacques Wajnsztein, *Englobement ou dépassement des contradictions. La dialectique revisitée*, L'Harmattan, 132 pages.

## Derniers textes

*État et souveraineté à l'épreuve des migrations internationales et du « Brexit »*, Jacques Guigou, Jacques Wajnsztein

*Amok ou terrorisme ? Quelques remarques sur un article de G.Eisenberg*, Jacques Wajnsztein

*Projet de loi-travail et convergence des luttes : un malentendu ?*, Temps critiques

*Un printemps en France ?*, *Projet de loi-Travail et Nuit debout*, Temps critiques

*Les nouveaux rapports à l'État*, Jacques Wajnsztein

## Sites internet

<http://tempscritiques.free.fr/>

<http://blog.tempscritiques.net/>



*[suite de la 4<sup>e</sup> de couverture]*

Il en est de même de la notion de « système » capitaliste : le capital ne tend vers l'unité qu'à travers des processus de division et de fragmentation qui restent porteurs de contradictions et réservent des possibilités de crises et de luttes futures. C'est bien pour cela qu'il y a encore « société » et que nous parlons de « société capitalisée ». Le capital n'a pas engendré une domestication totale car il se fait milieu, valeurs, culture, provoquant ainsi une adhésion contradictoire d'individus qui participent ainsi à une « ambiance », celle de la société capitalisée.

L'hypothèse d'une « crise finale » du capitalisme qui posséderait une forte dynamique le poussant à « creuser sa propre tombe » a été démentie par les faits, même si sa dynamique actuelle repose sur le risque et donc suppose la possibilité et l'existence de crises. En effet, le capital n'a pas de forme consacrée, commerciale et financière à l'origine, industrielle ensuite. Si cette dernière forme a pu constituer un facteur de stabilisation pendant une période historique, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les jeux de puissance, associés à l'esprit de commerce ou d'entreprise et à la soif de profit des uns, le désir d'un travail bien fait, l'intérêt pour la recherche et la création de savoirs chez d'autres, poussent sans cesse vers l'innovation.

Nous assistons à ce mouvement au cours duquel la société capitalisée s'émancipe de ses contraintes sans que nous-mêmes ayons révolutionné ce monde. Quelle alternative alors nous permettrait de maintenir une perspective révolutionnaire ?

**L**e capital, dans ses nouvelles tendances (capitalisation plutôt qu'accumulation, reproduction « rétrécie »), s'appuie sur une organisation dans laquelle les flux de production et d'information, de finance et de personnes, ne dépendent pas seulement de la logique du profit, mais aussi des jeux de puissance au sein de réseaux interconnectés mais malgré tout hiérarchisés. Aujourd'hui, l'État a perdu l'autonomie relative qui était la sienne dans la société de classes à l'époque des États-nations. Il ne peut plus être perçu comme la superstructure politique d'une infrastructure capitaliste comme le concevait le marxisme orthodoxe. Son passage progressif à une forme réseau à travers laquelle il est présent, actif et englobant, tend à une symbiose entre État et capital. L'État n'est plus en surplomb de la société, puisqu'il a recours aux outils connexionnistes pour résorber ses propres institutions dans diverses formes d'intermédiation. Il en résulte que la forme de domination qu'il exerce n'est plus extérieure aux individus, mais basée sur l'internisation/subjectivisation des normes et des modèles dominants. Parmi ces modèles, celui de la technique joue bien sûr un rôle central dans la transformation des forces productives et des rapports sociaux. Ce modèle technique, induit par le développement capitaliste, est aujourd'hui indissociable de choix politiques qui se présentent comme incontournables. Et il finit par s'imposer comme une seconde nature. Nous critiquons toutefois l'hypothèse d'un « système » technique autonome ou « macro-système », même si ce dernier terme peut avoir une valeur heuristique, à condition de ne pas lui accorder des qualités d'autonomie, d'automaticité selon la conception du « capital automate » ou au contraire de finalisme, qu'il ne possède pas.

*[suite en 3<sup>e</sup> de couverture]*